

2017(平成 29)年度別府大学研究 GP 事業

# 聖域・街道・地割 Ⅱ

— 古代ローマと日本をつなぐ —

## Le Sanctuaire, la Voie et le Cadastre Ⅱ

Comparaison entre le Japon et l'Antiquité romaine



BEPPU UNIVERSITY REPORT OF RESEARCH GOOD PRACTICE

Rédaction : IINUMA Kenji *directeur*

YAMAMOTO Haruki *rédacteur*

IISAKA Koji *rédacteur*

Publication : BEPPU UNIVERSITY

82 Kitaishigaki 874-8501 Beppu JAPAN

Impression : CREATES co.,Ltd

20-4 Kamegawa-higashimachi 874-0022 Beppu JAPAN

2017



## まえがき

ローマ期南フランス（古代名ナルボネンシス）において、植民市建設の際、植民者への土地配分のため地割（ケントゥーリア地割、方格地割）が行われるが、その基準線の方位は時の権力者によって決定された。従って権力者の交代が生じる場合、地割の基準線の引き直しが行われることになる。当研究のフランス側代表者であるアントワヌ・ペレス（モンペリエ第三大学准教授）によれば（1995年の著書）、同地域の首都ナルボ（現ナルボンヌ）では少なくとも四回にわたって地割の引き直しが生じた。その最後の引き直しはローマ皇帝（定説ではウェスパシアヌス帝、後1世紀後半）によって行われ、それはまたナルボンヌ郊外にあった属州皇帝礼拝聖域の方位をも決定した。

これに対して、古代の東九州（豊前国）の宇佐八幡宮境内において、日本の神仏習合の開始となる神宮寺（弥勒寺）の建立はあきらかにその方位が宇佐八幡宮の参道ともいえる宇佐大路および西参道の方位によって決定されていた。そして西参道から宇佐大路の直線を延長すると大分県中津市郊外に現存する沖代条里（後8世紀）の南限線（現県道663号線）に行き当たる。これは当研究の日本側代表者飯沼賢司（別府大学教授）がすでに1991年に指摘していたことである（『宇佐大路』大分県教育委員会）。すなわち日本においても聖域の方位と地割・官道の方位が一致する現象が生じているわけである。八幡神は、官道の整備とともに、大和国家の西の果てに出現し、軍神・国境守護神として整備され、やがて、国家の守護神、大仏守護の神として中央に進出した。8世紀後半には、天皇霊と結合し、八幡神（八幡大菩薩）は伊勢の宗廟とともに国家最高神となった。これはローマの皇帝の神霊（アウグストゥスの神霊）への礼拝と共通する側面をもっている。

国家の建設する官道、地割、祭祀施設（聖域）は、密接な関係をもって成立し、その宗教施設における祭祀が国家支配の上で重要な役割をもったことは明らかである。以上のことから、モンペリエ第三大学と別府大学は、古代専制国家の普遍的なあり方を世界史レベルで検討するため、両地域における聖域（祭祀空間）と地割・街道の関係性の比較研究を立ち上げることとなった。

この報告書は上記の比較研究にもとづいて、昨年度（2016年度）別府大学研究GP事業成果報告書『聖域・街道・地割—古代ローマと日本をつなぐ—』に引き続いて、2017年3月10日にフランス・ポール・ヴァレリー大学（モンペリエ第三大学）で開催された研究集会（テーマ「中津条里Ⅱ」）の成果を、今年度（2017年度）の同事業成果報告書として日仏共同で作成したものである。

2018（平成30）年2月28日

研究代表者 飯沼 賢司（別府大学文学部）

フランス側研究代表者 アントワヌ・ペレス（ポール・ヴァレリー大学）



# 目 次

まえがき

飯沼 賢司 (別府大学)

1. 中津条里とローマの方格地割；比較研究への関心 ..... 1  
アントワヌ・ベレス (モンペリエ第三大学)  
山本 晴樹 訳 (別府大学)
2. 条里地割と水利と祭祀に関する歴史的考察—大分県域を中心に— ..... 22  
飯沼 賢司 (別府大学)
3. 神社祭礼と灌漑—大分県の事例から— ..... 41  
段上 達雄 (別府大学)
4. 聖域・街道・地割—宇佐 (日本) とナルボンヌ (フランス) の場合— ..... 55  
山本 晴樹 (別府大学)
5. ガリア・ナルボネンシスにおけるケントゥーリア地割はどのようにして生まれるのか ..... 65  
マルティヌス・アセナ (モンペリエ第三大学)  
山本 晴樹 訳 (別府大学)
6. 日本の法体系および司法制度における条理と義理の役割に関する簡潔な概観 ..... 88  
ジャン＝ピエール・ラファジュー・アンドリアミハインゴ  
飯坂 晃治 訳 (別府大学)

## TABLE DES MATIERES

1. Le *Jôri* de Nakatsu et la limitatio romaine : l'intérêt d'une étude comparatiste ..... 11  
Antoine PEREZ (Université de Montpellier III)
  
2. Réflexion historique sur les terrains issus du système *jôri*, son irrigation et les fêtes  
religieuses ..... 35  
Kenji Inuma (Université de Beppu)  
Traduction par Claire Chevallier et Manabu Teramoto
  
3. Les fêtes dans les sanctuaires dédiés à l'irrigation : le cas du département d'Ôita ..... 51  
Tatsuo Danjo (Université de Beppu)  
Traduction par Claire Chevallier et Manabu Teramoto
  
4. Le Sanctuaire, la Voie et le Cadastre : les cas de Usa (Japon) et de Narbonne (France) ..... 62  
Haruki Yamamoto (Université de Beppu)
  
5. Comment naissent les centuriations en Gaule Narbonnaise? ..... 77  
Martine Assenat (Université de Montpellier III)
  
6. Brefs aperçus sur le rôle du *jôri* et *giri* dans le système juridique et judiciaire japonais ..... 90  
Jean-Pierre Rafazy-Andriamihango

# 中津条里とローマの方格地割；比較研究への関心

アントワヌ・ペレス（モンペリエ第三大学）

山本晴樹（別府大学） 訳

日本の九州での中津条里一隣接の自治体である豊前の条里と同様—それは8世紀の奈良と言われる時代から受つがれたが、それはその種の特異な景観システムを構成する。それにとって始原的な軸線の代わりになる勅使街道や、同様にまた宇佐—威巖さや古さにおいて日本の最初の聖域の一つ—という神仏習合の大聖域に結びつけられて、この幾何学的な区画地は、日本列島の最初の政治的統一の時に実現された大規模な土地開発計画の、今日目にするのできる最も注目すべき遺跡のひとつである。

農民へ土地を分配する目的で構想され、ヤマト朝廷の法典である律令の規定を適用して、条里は大陸で、随それから唐王朝の中国において、主に唐の首都長安（現在の西安）の周辺で実施された制度から着想された。それは中国の政治的、司法的、行政的モデルが日本に輸入された時であった<sup>(1)</sup>。

ほとんど無傷で日本の古代から由来しているので、この化石化した景観は貴重で比類のない保存所を構成する。そしてこの時期に関係する文献史料あるいは古文書史料は希少なものである<sup>(2)</sup>。それらのうちで、ある例外的な史料、それは奈良国立博物館に保存されているのだが、戸口調査を証明している。その調査は大宝二年（703年）に丁里村（豊前国仲津郡）において行われた。この戸口調査は6年ごとに実施されたのだが、その枠組みを条里が実現した土地分配の統計上の基礎となった。それは、既に中国あるいは中国・朝鮮の原型から着想された最初の土地測量システムが、帝国の西の terminus（境界）の領域を開拓する者として確実に構成し始めた数十年後であった。

\*

われわれはしばしばこの直交している区画地をローマのケントゥリア地割（limitatio）と比較した。というのも、主にその区画地は形態学的な面と「機能的な」面で、ケントゥリア地割に似ているからである。それは正方形の幾何学的な単位、すなわち全く同時に地誌上の、土地所有上の、そして財政上の枠組みについての同じ定義である。著しく類似する規模の単位をもつての、厳密な測量術による同様な利用（条里では640m、ケントゥリア地割では700m）。公的道路網や公的、市民的、祭祀的施設を伴った同様の有機的結びつき。このような形態上の同一性はもちろんローマの地割が中国そして日本の慣行になんらかのそして遠隔的な影響を及ぼしたということの意味してはいない。そしてこの観点からすれば、二つのシステムを比較する特別な理由はないであろう。領域を組織化するすべての基盤目状農村景観を同一の地平に置かないかぎり。それらの景観は—世界中至る所で、そしてすべての時代において—これらの一般的な特徴を多少共有している。それはアンコールワットの地域計画を経て、メソアメリカのティオティワカンのシステムから北アメリカのタウンシップまでにわたっている。

明らかに、このような比較の関心が存在するのは別なところにおいてである。これら二つの大きな景観システムの、まさしく進化において、歴史的ダイナミクスにおいて、古代において、そして古代をも超えて、日本とヨーロッパの間の、今回長期的な持続における比較史や研究史におけるそれらの場所においてである。

実際感じられるのは、空間整備のすべての大きな歴史的システム、まさしく日本の条里とローマの *limitatio* (地割)、それらは最も共通の点、また言うなれば注目すべき類似を含んでいるということである。そして以下が大きな理由である。すなわち二つの文明的な領域は多くの類似点でもって歴史的進化を共有しているということである。古代帝国の国家の後には事実、ヨーロッパと同様日本においても、中世の時代が続いた。その時代は多数の自治的な細胞への政治的権威の分裂によって特徴づけられる。この脱中央集権化は中核的な型の領域的組織化となって現れた。それは政治的権威の新たな中心、すなわち城館(あるいは日本では荘園)<sup>(4)</sup>の周りに引き寄せられた。これはすなわち「封建的変容」(*mutation féodale*) という同一の現象を表すプロセスである。

城塞化というこのプロセス - P.Toubert<sup>(5)</sup> によってイタリア中南部に対して始められた専門用語を取るならばインカステラメント (*incastellamento*) - それは日本では奈良時代(8世紀末)から始まり、平安時代の終わり(12世紀)に一般化する。天皇の政府の古代地方官吏によって建設されると、荘園はひとつの農業経営体の中心となり、そこから領地の開墾や活用が土地所有者の排他的な利益のために組織化される。他の動因：朝廷人、地方名望家、寺社がこの進行する「領地化」と競合する。12世紀の半ばには、これらの私有化された領地は既に地方の領域の半分以上を覆う。少しずつ地方名望家(大名)は軍事化のプロセスの中で戦士となった。その様態はヨーロッパで一般的であったものとはほんの少ししか違わなかったのだが、同様に「騎士道」的な倫理 - 来るべき「武士道」の前奏曲 - を定めるものに達している。そしてそれは次第にこれらの領主・戦士 - 武家・侍 - を朝廷貴族から分離させる。自己を強化するの必要を前にして - 彼らから彼らの領地を奪うことによって、天皇の国家が朝廷の常に公的に機能する人々の個人的欲望をやめさせることを避けるために - 臣下的な忠誠の様式(西洋の臣従の様式にきわめて類似した儀礼)にもとづいて築かれた軍事的同盟が創り出される。このプロセスからは、12世紀から日本の政治的・制度的生活を活気づかせる地域的大党派(武士団)の創設が生じる。同様に封建的軍事体制(幕府)がしかるべき位置を与えられる。そしてそれは中世日本の真の支配者としてこれらの地域的な大主権者を確立させることによって、天皇の古代的な統治をいわば二重のものにする。

確かに日本とヨーロッパは歴史的変遷のこの型 - 古代的中央集権から封建体制への移行 - を知った唯一の地域的場ではない。われわれは、日本列島の古代史や中世史を、極東に移植された「ヨーロッパ的」な歴史として解釈するという今日時代遅れの常套句のなかにここで陥ることに警戒しよう。それは西洋中心主義のパースペクティヴを採用するからである。そしてそれは、ここで議論する場ではないイデオロギー上の理由のために、戦前の日本の民族主義的な歴史叙述によって等しく共有されたものであった<sup>(6)</sup>。



イデオロギー的な文脈にも関わらず、歴史家たちが今日一般的に以下のことで同意していることがある。すなわち、二つの歴史的ダイナミクス（躍動）は実際きわめて類似しているということである。言うなれば「最も近似している」。そしてこのようなプロセスは日本の領域の計画化や進歩化に十分類似した結果をもったにちがいないであろう。政治上・産業上の革命（フランス革命、明治時代）は日本でのようにヨーロッパにおいて古代的な格子状の景観を解体し去ることはなかった（fig.1）。

しかしながら、明らかに、—そしてそこにはわれわれの共同の考察のテーマの一つがあるのだが—この100年の進展は領域の地形生成に同一の結果をもたらさなかった。すなわち、ヨーロッパではケントゥリア地割はほとんど至る所でこの新しい景観の論理<sup>(7)</sup>によって消し去られたのに、日本ではそうではなかった。それ故、近似する二つのシステムのこの相違する進展の理由を理解することが必要である。

a) 一方では、日本の景観の水によって形成される特質はその保存に恩恵を与えた（飯沼）。条里は事実本質的に灌漑の区画地である（fig.2,3）。ところで水力システムは全体として年代を通して安定している。かくしてローマ帝国の諸地方、そこでは地割（limitatio）は灌漑を組織したのであるが、それはなお条里のように、著しく保存され活発である。例えばヴェネツィア地方におけるポー河溪谷の湿潤地帯の場合がそうである（fig.4）。ケントゥリア地割における水の拡散は、形態の堅固化、ケントゥリアの外形の明確化、そしてまた条里と類似する歴史的回復能力をもつ形態（8）によって表される。しかし、日本において規範を構成したものはヨーロッパでは偶発的なものにすぎなかった。

b) 分岐の第二の要因：祭祀的儀礼の注目すべき永続性。それは日本の景観を言わば「聖域化」した（飯沼、段上）。この永続性は宗教的根底が古代以来変わらずに来たということを暗示した。この理由からかかる聖域化はヨーロッパでは生じなかった—その理由はここで詳述する必要はない—あるいはより正確には、それははるか後に、「封建的変容によって既に全体的に再構成された景観において」行われた<sup>(9)</sup>。このことが暗示するのは、全体的に遠心的な—そして/あるいは求心的な—道路網の出現にもかかわらず、条里という直交する格子状網目は中世荘園所領-貴族所領あるいは寺社の大規模な聖域に所属する所領のただなかにおいて、より持続的にその特質を保った、ということである。

\*

この祭祀的な面に関係するのが、条里-ケントゥリア地割の比較への関心という第二の大きな点であり、今回は歴史的というよりもむしろ人類学的である。事実もし条里の国家統治上の論理がもちろん今日では消滅したとしても、それでもやはり変わらないのは、それがなおわれわれの時代に現存する制度としてと同時に過去の真の保存物として日本において存在し機能しているということである。そしてそれは千年ものその伝統の大部分を他よりも長く保存するすべを知っていた。このことにおいてもまた、条里のこの「生きている部分」の観察は以下についてその多くを語るができる、われわれは考える。すなわち、非常に類似した景観システム、つまり古代のlimitatio（ケントゥーリア地割）のシステム、の生命と機能について、そして計画化された景観の枠組みにおける、人間の生業や、土地に対する彼らの関係や、水力資源の分配や、祭祀と伝統の、様式について。そしてそれらは今日九州においてその色鮮やかな表現を構成する何百年もの価値や儀礼に結び付けられた社会においてそれ

に関連づけられているのである。

それ故以下のことはよく理解される。すなわち、物理的な実現化の面と同様、形態上の歴史の進展、祭祀慣習と宗教との緊密な関係、最後に廃棄のメカニズム、これらの面において、これら二つの大きな景観システムの比較研究は、古い土地区画、技術史、農村景観史、そして社会や国家、それはその領域の統制と統治の卓越した道具を造ったのだが、その歴史、それらについての研究法と同様の様々な分野において、実り多い展望を開くことができる。

この共通の確かな事実から、別府と長崎の大学の同僚との最初の交流が生まれた。それらは最近、2015、2016、2017年に日本（別府・中津）およびフランス（モンペリエ）において二度の研究集会を生じさせた。この初めての出会いから、われわれはこのこの著作を出版する。それはこの協力の一考えるに重要な一最初の成果を世に出すためであり、またわれわれが将来強化することを望む学術協力の土台を提示するためでもあるのである。

\*

さしあたり、考察が当選集の各寄稿が叙述するいくつかの大きな方向についてなされた。

形態 - 歴史の面において。われわれがまさに喚起したのは、二つのシステムそれぞれの永続化 / 風化のプロセスの比較研究はわれわれが、領域のこの「封建化」の形態を理解し、共通の恒常的なものを証明することを援助できるということであった。そしてそれらの観察はひるがえって、始源的なシステムの理論的な再構成やそれらの生成および漸進的消滅の理論的な再構成に大きな手助けとなりうるということであった。このような研究は、日本とヨーロッパの封建制の特殊な性格についての百年にわたる論争に無視できない寄与をなすことができる。

同様に、われわれは産業革命やここ最近数十年間の都市の爆発（急成長）が、古代的景観の枠組み - 日本列島や古代ローマ帝国、この場合フランス南部（ナルボンヌ地方、モンペリエ地方）の領域における - の最終的痕跡の解体過程に与えた衝撃を判定するであろう。それとは逆に、われわれは歴史的「弾性（復元力）」の注目すべき現象を証明した。それが主に結び付けられたのは、日本にそれを見たのだが、おもに宗教ばかりか、条里（飯沼、段上）や地割を開始させた水力による循環の人為的な規制であった。そしてその循環は、古代の灌漑システムの永続性そして/あるいは現代的利用をとりわけ沿岸地方において説明している。

＜社会・政治的、法的、専門用語的面上において＞

都市の条坊の農村への投射である条里は、班田収授制（農地の分配システム）の導入によって、天皇の最初の朝廷の法規範（律令）を定着させることに貢献した（飯沼）。日本の法律用語が、条里に結び付けられた領域的な用語と意味上・規範上同じ分野から借りられていることは取るに足らないことではない<sup>(10)</sup> (J.-P.Razafy)。agrimensores、すなわち土地の法的地位を定義するのと同様、測量し分配する任務をもつ測量師のcorpus（集成）が、われわれに引き渡す術語集と、この市民的な法律を比



較することには、強く光が当てられるだろう<sup>(11)</sup>。

#### <宗教的な面において>

日本の条里と同様、ローマのケントゥリア地割はその起源以来、神々と測量の実際とを関連付けた(山本、A.ペレス)。日本の天皇の道はローマのager publica(公道)のように、地割システムからの発展を土台としている(木本、M.アセナ)。それは特別な神聖化の対象である。この側面はもちろん西洋においては減退していくことによって終わったのだが。寺社の位置付けや神聖化された地形学は測量の網目に結び付けられている(木本、山本)。ローマ帝国においては、卜占の古代的規範によって承認されたlimites(境界)のdignitas(威厳)はこの聖なる特質をcivitas(都市)のすべての範囲に広める。ケントゥリア地割のlimites(境界線)は神々の神殿の方位や市民的建造物の方位を農村領域の中心に至るまで普及させる。そしてその方位はローマ都市(la Cité)のひとつ完全な単位を表す。その中では都市と農村は幾何学的なそして同時に政治的・宇宙的な同一の調和において統合される(A.ペレス)。これにおいてローマ人はヒッポダモスの理論によって、前5世紀末に公式化されたようなギリシアの都市守護神(poliade)の概念を模倣した<sup>(12)</sup>。都市とその領域は、宇宙図(cosmogramme)のように、神々の都市の反映をなす。その神々とローマ人は儀礼が定期的に更新される契約を結んだ。そしてこのことは帝国のキリスト教化の彼方でもまた知覚される。そのことをまた4世紀を通してコンスタンティノポリスの儀礼に則った建設の幾つかの側面が説明するように。このような宗教的やイデオロギー的機能は、天皇の都奈良の(そしてその原型である中国の長安の)都市計画である条坊においても、その農村での延長である条里においてもまた同様に表現されている。その条里を発生させる軸線—天皇の道—それは寺社を方向づけるのであるが、今日なお重要な祭祀活動の対象となっている(飯沼)。ローマでは、アウグストゥスの治世以来、limitatio(地割)は皇帝礼拝に関与している。すなわち元首のあるいは彼の代理者の責任のもとでの線引き—測量術テキストの作者たち(auctores)—や特別なdignitas(威厳)を与えられたlimites(境界)は、とりわけOrbis Romanum(ローマ世界)の領域の至る所で皇帝のauctoritas(権威)の物理的表明となる<sup>(13)</sup>。田園部に広がると、それは都市とその領域を明白な調和(測量術の著述のpucherrima ratio(最も美しい理念))において結合させる。それはローマ市民と彼らの神々との結合を、ローマ市民と彼らの皇帝との結合を実現させる。

もち論、古代日本にける都市という点、しかしオーギュスタン・ベルクが<国家学的幾何学のパラダイム(基本モデル)>と呼んだものの、ローマにおけるような活用。そこでは都市/農村の差異は非常に二義的なものとして現われる。そしてそれ故そこでは<都市>の実体はかかるものとして切り離されない<sup>(14)</sup>。

都市のterminatio(境界設定)から派生しているlimitatio(地割)の軸線の政治的・宗教的dignitas(威厳)と、そして都市の条坊の農村的表現である条里の道の天皇的な威厳との間の近接は明白である。寺社の建立に有機的に結びつけられたその痕跡は今日なおある一定数の地域的祝祭が表明している儀式化、例えば現代でもなお勅使の毎年巡行、を示している。

この分野においてもまた、皇帝礼拝のふたつの歴史的<ヴァージョン>の比較研究は、今日に至るまであまり研究されていないそのいくつかの側面をわれわれが相互に明らかにすることを可能にするよ

うに思われる。かくしてわれわれは既に宇佐での条里と八幡神の境内の聖域とを結びつける特別な地誌上の関係を明らかにすることができた。そしてそれは奈良時代の少し前に大和朝廷の西側の境界を特徴づけるものであった。そうすることによって、われわれはこの神仏習合的神性の日本への導入の年代、従って日本の《民族的》祭祀の発生状況を解明し、そして詳述する（飯沼、木本、山本）。

このような地形上の関係は、西洋では以下の有機的な結合において観察される。その結合はニームのアウグストゥス期のケントゥリア地割をアレコミキ族の都市の都市的皇帝礼拝の二つの聖域と結びつける。あるいはナルボンヌのフラウィウス期（1世紀）のlimitatio（地割）が名祖の属州の皇帝礼拝の大聖域と関係している結合においてもそうである<sup>(15)</sup>。二つの事例—ローマの事例と日本の事例—において、測量の網は《祭祀により開拓された》領土に対して皇帝の権威を結びつける内在的なまとまりを表す（P.ペレス）。

研究の方法論の面において—非常に明白なことは、古代の格子状景観を認識する手引書が共通の方法に従っていることである。われわれは、例えば、中津から宇佐神宮、すなわち奈良時代の帝国の西方の境界、に至る天皇の道の道筋を確認するために、既に地図解析や写真解析の資料を活用し始めた（山本）。表面踏査はわれわれが伊藤田（大分県中津地区）で消滅した部分を認識することに導いた。その道筋には8世紀、すなわち街道と条里の同時代の神社が関連づけられる。われわれは平面測量の資料（地図、航空写真、衛星画像、土地台帳、古地図...）を利用することによったり、また表面踏査によったりして、このような探査を追求することを企てる。このようにして、別府の共同研究者はドローによって中津から宇佐の間の天皇の道の、低空での空中探査を実施したばかりである。土地区画の周期性とリズムの確定は古い航空写真（北アメリカの航空機による1940年代の立体的な調査）の分析によってなされる。

年代決定の問題は同様に重要である。ヨーロッパの土地区画の枠組みにおいて、長年証明されている相対的な年代決定の方法は、条里の枠組みにおいて活用される。かくして、木本氏が示すように、われわれは条里に対する勅使街道の先行性を論証する。恐らく7世紀の中頃建設されて、周辺の子七つの国を通過する七つのコースの組織（五畿七道）<sup>(16)</sup>が配置されたとき、その道は様々な条里に対する生成的な軸線の代わりとなる。しかし、この地形年代学的関係は条里に先行し、同様に街道それ自身に先行する測量の存在あるいはそのシステムを憶測させない。それは一つのシステムで、史料が明らかにするその面積の単位は朝鮮の尺度に類似しているのであるが、その存在を裏切ることがありうるだろう。このありえたシステムは740年代以来、条里という格子状のものによって全面的に消去された。姿のこのような事例は西方ローマにおいては極めて頻繁である。そしてとりわけガリア・ナルボネンシスにおいてそうであった。そこでは同じ領域にlimitationes（地割）が引き継がれた。またそこではドミティウス街道が同様に土地区画システムの確立においてこの生成的な役割を果たした。そこではまた、この比較は両方の側にとって実りのあるものになりうるであろう。しかし、われわれは常に測量のこれらの企画に対して確実な年代を割り当てることに到達するとはかぎらない。そしてこれらの継続的な作業の年代決定は、ヨーロッパと同様日本においても恐るべき問題を提示する。

従って、考古学こそが平面測量の分析をつなぐことができる。それは一方では今なお目にするこ

のできる場所で、あるいは他方では強く予想されるところで、細分化された条里を詳細に発掘することを目的とする。しかしまたいかなる条里も探知されず、そしてそれでもその存在が実在的であったにちがいない地区（例えば宇佐神宮の周辺）においてもまたそうである。最後は、以前のシステム、それ故中国のあるいは中国・朝鮮の測量学に基づいたシステムの、ありうる土地区画を見出すためである<sup>(17)</sup>。同じ方法によって、われわれは、天皇の道の道筋を見出しあるいは証明し、そしてそれが消滅したところで（木本氏が「推定街道」と呼ぶところのもの）、その年代を確定しようと努めた。それは同じ手本に従って、ドミティウス街道の連続する道筋の周辺で、われわれが関与したすべての活動である。

別な面について。すなわち地名学、そしてとりわけミクロ地名学、それは見込みのある展望を開く。われわれは実際知っているのであるが、それはしばしば固有名詞の単なる観察によって、消滅した境界の土地区画を再構成できるという点で、日本の高度に儀礼化された場所の名前の表示は安定しているということを知っている（18）。古代ローマ帝国の領域が知った数多くの言語学上の変化により、西洋ではそうではない。この理由のために、われわれは例えば自然景観システムの再構成において、基数と数詞の秩序をもつ地名研究の利用を常に過少評価した<sup>(19)</sup>。

景観の形態への日本の地名学システムの比較は西洋における、とりわけフランス南部における地割研究に対して非常に役立つ参照モデルを提供しうる。しかしながら、われわれは以下の見方を失ってはならない。すなわち、日本の農村の区画地、それは都市周辺の都市化の急速な進行によって蚕食されているのであるが、それは加速されたリズムで消滅した。そしてもちろんそれとともに、土地の伝統的な名称も消滅した。

\*

研究のこれらの基軸はもちろん明確にされ、拡大されねばならない。それは別府大学とモンペリエ大学を結びつけている更新された協定が今後可能にする定期的な交流の際に追及されるであろう。これらの論考の出版が実り多く同志的な協力の強化を占うものであらんことを。

\*

後記:ここにまとめられた諸論考は軽微な相違を含んでいる。われわれはフランス語版においてページの下部に特に註を付けくわえた。それは博識であるが、日本の古代史の事実に十分通じていないフランスの読者の理解にとって有益であるように思われるからである。

## 註

- (1) 646年の政変の後、大化の「大改革」(大化の改新)は、孝徳天皇の治世の下、仏教に強く影響された、そして中国をモデルに基づいた、日本の天皇の統治原理を開始させた(Asakawa 1903)。律令体制は統治機構、土地の法的・財政的位置、地方の管区およびその下部組織、道路網および郵便網(五畿七道)を組織した。数十年の間隔の後、改革が8世紀の初頭に、大宝期の法典(大宝令)のよってなされた(Souyri 2010: 99-

- 104)。それ（改革）は12世紀（日本の「中世」初め）、平安時代の終わりまで、いくつかの面では明治時代まで効力を持ち続けた。
- (2) 『古事記』（古代の事柄の年代記）と『日本書紀』あるいは『日本紀』（日本の編年史）は、それぞれ712年と720年の日付であるが、日本の歴史の最も古い史料をなす。もし漢語で作成された第二番目の著作（『日本書紀/日本紀』）が唐の帝国の編年史にならって、厳密さを保っているならば、そして日本の天皇の政体の改革が中国の行政機構と対等な地平に以後置かれたのであれば、それはそれで不正確さに悩まされる（Hérail 2009）。これらは数十年後に作成された、欠落部分を減少させうる、大宝令の様々なaggornamenti（改訂）であり、そしてそれはとりわけ本来的に地方的なそして土地に関わる側面に関係するためであった。失われはしたが、適用についてのこのテキストは、幸運にも一つの集成（類聚三大格）において11世紀に編纂された。そしてそれはわれわれの情報の基礎をなしている（Asakawa 1903 :7-15 ; Hérail 2008 : 1-10）。
- (3) この点は議論されている（Tanioka 1959 :626-628 ; Suizu 1963 :23 ; Iwamoto 1986 :474 ; Kinda 1986 :7-8 ; 2010 :115-118）。条里制の最初の公式の証明は740年代と日付を推定できる。すなわち大宝時代の改革のほぼ半世紀後である。以前は、土地の給付は異なる面積の単位で表された。しかしそれはおそらく既に、中国の「均田制」という土地制度から着想された直角の測量システムの枠組みにおいて、おそらく大和国家との近接が知られた朝鮮王朝を経由して輸入された。この朝鮮の仲介は大化の法典のいくつかの条項（墳墓の規模）において、尺度の単位は高句麗という北部の朝鮮王朝において使用された歩（pied）であるように思われるだけに一層首尾一貫している。唐の歩（pied）はそこでは採用されず一般化もされなかった（Hérail 2009 ; 76）。まさしくそう思われるのは、7世紀の終わりに、「代」の上に構築されたその後の日本の大系は、大宝令が始めた条里の「町、段、歩」という大系に先行した：100代は2段になり、500代は1町であった（Iwamoto 1986 :473-474）。条里の枠組みで新たな資格をあたえられたいくつかの地方公共建築物（郡家）に先行するこの時期にそれが帰属することについては、後述の当論文集での本報告を参照せよ。
- (4) Tanioka 1959 : 626 ; Souyri 1998 : 715-749.
- (5) Toubert 1973.
- (6) ピエール=フランソワ・スイリにおけるこの問題の歴史叙述（2013）。
- (7) 「ローマの地割」の問題は長い間活発な論争の中心にあったという点において、主としてフランスにおいて、幾人かの考古学者はガリア南部のいくつかの大きなローマ市民権植民市を除いて、それらの同じ現実を認識することを拒否している。
- (8) R.Briantの最近の研究（2010年）がそれを示しているように。
- (9) 西洋における中世や近代の礼拝行列は1960年代まで至る所で、日本の宗教的伝統と同じこの保守的な役割を果たした。
- (10) Bölicke 1996 : 7 sq.条里という用語は「真っすぐな道」、従って「条理」と訳されることができる。J.-P. Rafazyの報告を見よ。
- (11) agrimensoresのテキストの集成（corpus）については、cf. Blume *et alii*... (éd. Lachmann) 1848-1852.
- (12) Gruet 2008.
- (13) *auctoritas* と *Augustus* という名の概念については Benveniste : 248 sq. 最終的には Berthelet 2015 : 285-312.
- (14) Berque 1992 : 75.
- (15) Pérez 1995 : 208 sq.
- (16) DHJ :77.帝国のこの軸線、それは規則的な駅や公共建築物の連絡から整備されたものであるが、その軸線に全ての二次的な道路網が付け加えられた。ここでわれわれに関係する国、すなわち西海道（九州）の場合がそうであった。
- (17) われわれが先に見たように、それは「代」で、七世紀にそして701年の大宝律令の編纂時にもなお使用されている古代の面積の単位である。
- (18) 領域の索引化という固有名詞システムとしての条里については金田前掲書参照。
- (19) この意味における唯一の活動はR.Charre(1986年、69f.)によってナルボネンシスのヴィエンヌの地方に対して試みられた。彼は「それらの空間的な組織の構造を発見するために、構造的に地名」を分析することを提案した。しかしながら、それは厳密な調査に対抗してはいない。実際のところ著者は、統計上の理由のために、「原則として」つねに名称の語源研究を避けた。そしてこのことから「全構造的」という計略でその巧みな動きを早めた。しかしその動きは前途有望であり続けている。





Fig. 1 Le jōri de Nakatsu (photographie H. Yamamoto).  
中津条里 (山本晴樹撮影)

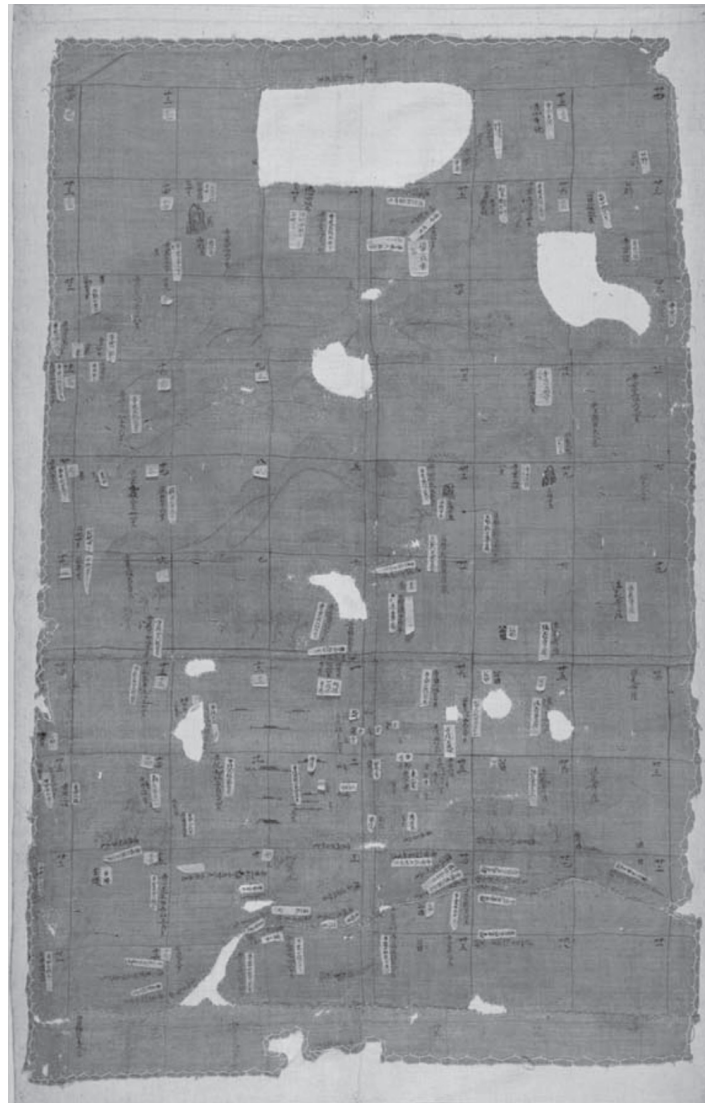


Fig. 2 Carte des shōen dans la région de Yamatokōriyama (préfecture de Nara) au VIIIe siècle.  
(Musée National de Nara).  
大和郡山地方の莊園絵図 (奈良県、8世紀) (奈良国立博物館蔵)

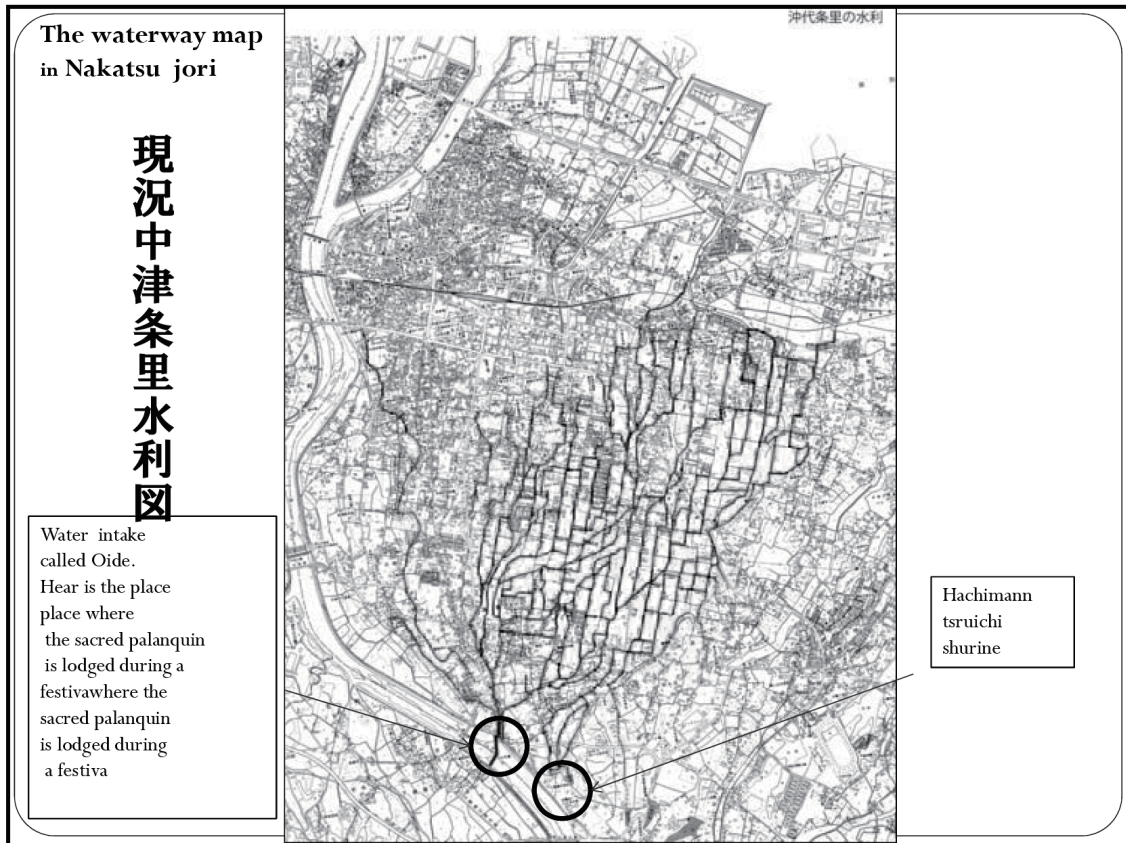


Fig. 3 - le jôri de Nakatsu, un système d'irrigation des rizières (dessin de K. Inuma).

中津条里、水田灌溉システム（飯沼健司作図）



Fig. 4 - Limitatio et réseau hydraulique dans la région de Venise (d'après R. Brigant).

ヴェネチア地方の地割と水利網（R.ブリガンによる）



# Le *Jôri* de Nakatsu et la limitatio romaine : l'intérêt d'une étude comparatiste

Antoine PEREZ  
(Université de Montpellier III)

Le *Jôri* de Nakatsu – ainsi que celui de sa commune voisine, Buzen –, sur l'île de Kyushu, au Japon, constitue un système paysager unique en son genre, hérité de la période dite de Nara, aux VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles. Lié à la Voie Impériale qui lui tient lieu d'axe génétique, ainsi qu'au grand sanctuaire shinto-bouddhique d'Usa – l'un des tout premiers sanctuaires nippons en dignité et en ancienneté – ce parcellaire géométrique est parmi les plus remarquables vestiges visibles aujourd'hui de la grande planification foncière réalisée lors de la première unification politique de l'archipel.

Conçu dans le but de redistribuer les terres aux paysans, en application d'une disposition du *ritsu-ryô*, le Code législatif de la Cour de Yamato, le *Jôri* fut inspiré des aménagements réalisés sur le Continent, dans la Chine des dynasties Sui, puis Tang, notamment autour de la capitale des Tang, Chang'an (actuelle Xi'an), au moment où on importa au Japon le modèle politique, juridique et administratif chinois<sup>1</sup>.

Issu quasiment intact de l'Antiquité Japonaise, ce paysage fossile constitue un conservatoire précieux et sans égal. Et ce d'autant que les sources littéraires ou archivistiques relatives à cette époque sont rares<sup>2</sup>. Parmi elles, un document exceptionnel, conservé au Musée National de Nara, atteste le recensement qui fut effectué en l'an 2 de l'ère Taihō (702 ap. J.-C.),

---

1 Après le coup d'Etat de 646 ap. J.-C., la « Grande Réforme » de Taika initia, sous le règne de l'empereur Kōtoku, les principes du gouvernement impérial japonais sur le modèle chinois, fortement inspiré du bouddhisme (Asakawa 1903). Le *ritsu-ryô* organisa l'administration, le statut juridique et fiscal des terres, les circonscriptions provinciales et leurs subdivisions, le réseau routier et postal (*Goki-shichidō*). Echelonnée sur quelques décennies, la réforme fut consacrée par le Code de l'ère Taihō (*Taihō-ryô*) au tout début du VIII<sup>e</sup> siècle (Souyri 2010 : 99-104). Elle resta en vigueur jusqu'à la fin de l'époque d'Heian, au XII<sup>e</sup> siècle (début du « Moyen-Age » nippon) et, pour certains aspects, jusqu'à l'ère Meiji.

2 Le *Kojiki* (« Chronique des choses anciennes ») et le *Nihon Shoki* ou *Nihongi* (« Annales du Japon »), respectivement datés des années 712 et 720, constituent les sources les plus anciennes de l'histoire nipponne. Si le deuxième ouvrage, rédigé en chinois, consigne de façon rigoureuse, à la manière des Annales Impériales des Tang, les réformes d'un gouvernement impérial nippon se plaçant désormais sur un plan d'égalité avec l'administration chinoise, il souffre cependant d'imprécisions (Hérail 2009). Ce sont les divers *aggiornamenti* du code Taihō, rédigés tout au long des décennies postérieures qui permettent de réduire ces lacunes, particulièrement pour ce qui concerne l'aspect proprement local et foncier. Bien que perdus, ces textes d'application furent heureusement compilés au XI<sup>e</sup> siècle dans un recueil –le *rujū sandai-kyaku*– qui constitue la base de notre information (Asakawa 1903 : 7-15 ; Hérail 2008 : 1-10).

dans le village de Yoborori (district de Nakatsu de la province de Buzen). Ce recensement, qui était actualisé tous les six ans, constituait la base statistique de l'allotissement des terres, dont le *Jōri* réalisa le cadre, sur le terrain, quelques décennies plus tard, après qu'un premier système d'arpentage - déjà inspiré d'un prototype chinois, ou sino-coréen - eût sans doute commencé de structurer les territoires pionniers de ce terminus occidental de l'Empire<sup>3</sup>.

\*

On a parfois comparé ce parcellaire orthonormé à la centuriation romaine (*limitatio*), essentiellement parce qu'elle lui ressemble au plan morphologique et « fonctionnel » : même définition d'unités géométriques carrées, cadre, tout-à la fois, de l'organisation topographique, foncière et fiscale ; même utilisation d'une métrologie rigoureuse, avec des unités de taille sensiblement comparable (640 m pour le *Jōri*, 700 m pour la centuriation) ; même lien organique avec le réseau viaire officiel et les établissements publics, civils et cultuels. Une telle identité formelle ne signifie évidemment pas que le cadastre romain exerça une quelconque et lointaine influence sur les pratiques chinoise puis japonaise, et il n'y aurait, de ce point de vue, pas de raison particulière de comparer les deux systèmes, sinon à mettre sur un même plan tous les quadrillages ruraux organisant les territoires qui - partout dans le monde et à toutes les époques - partagent peu ou prou ces caractéristiques générales, des systèmes méso-américains de Teotihuacan au township nord-américain, en passant par la planification d'Angkor...

C'est, d'évidence, ailleurs que réside l'intérêt d'une telle comparaison : précisément dans l'évolution, dans la dynamique historique, dans l'antiquité et *au delà même* de l'antiquité, de ces deux grands systèmes paysagers ; dans leur place dans l'histoire comparée, envisagée, cette fois dans la longue durée, entre Japon et Europe.

Il apparaît en effet que, de tous les grands systèmes historiques d'aménagement de l'espace, ce sont bien le *Jōri* japonais et la *limitatio* romaine qui comportent le plus de points communs - et même, on peut dire, de similarités remarquables, et ce pour une raison majeure : les deux aires

---

3 Ce point fait discussion (Tanioka 1959 : 626-628 ; Suizu 1963 : 23 ; Iwamoto 1986 : 474 ; Kinda 1986 : 7-8 ; 2010 : 115-118). La première attestation formelle du *Jōri-sei* est datable des années 740, soit près d'un demi-siècle après les réformes de l'ère Taihō. Auparavant, l'allocation de terres s'exprimait en unités de surface différentes, mais déjà probablement dans le cadre d'un système d'arpentage orthonormé, inspiré du système foncier des « champs égalitaires » chinois, peut-être importé *via* les royaumes coréens dont on sait la proximité avec l'Etat du Yamato. Cette médiation coréenne est d'autant plus plausible que, dans certaines stipulations du code de Taika (taille des tombeaux), les unités de mesure semblent être le pied en usage dans le royaume coréen septentrional de Koguryo, avant que le pied des Tang n'y fût adopté et généralisé (Hérail 2009 : 76). Il semble bien que, à la fin du VII<sup>e</sup> siècle, un système désormais japonais fondé sur le *shiro* précéda l'organisation *chō-tan-bu* du *Jōri* qu'initia le code Taihō : 100 *shiro* faisaient 2 *tan* et 500 *shiro* faisaient 1 *chō* (Iwamoto 1986 : 473-474). Sur l'attribution à cette période antérieure de certains édifices publics districaux (*gūké*) requalifiés dans le cadre du *Jōri*, voir *infra* la communication de Kimoto dans le présent recueil.



civilisationnelles partagent une évolution historique à bien des égards semblable. A l'Etat impérial antique a en effet succédé, au Japon comme en Europe, une période médiévale caractérisée par l'éclatement de l'autorité politique en multiples cellules autonomes. Cette décentralisation s'est traduite par une organisation territoriale de type nucléaire, polarisée autour du nouveau centre de l'autorité politique, le château (ou, au Japon, le manoir)<sup>4</sup>, processus qui exprime un même phénomène de « mutation féodale » :

Ce processus d'enchâtellement - d'incastellamento, pour reprendre la terminologie initiée pour l'Italie centro-méridionale par P. Toubert<sup>5</sup> - débute au Japon dès l'époque de Nara (fin du VIII<sup>e</sup> s) et se généralise à la fin de l'époque de Heian (XII<sup>e</sup> siècle). Edifié par d'anciens fonctionnaires locaux du gouvernement impérial, le manoir est le centre d'une exploitation agricole, à partir duquel s'organisent le défrichement et la mise en valeur du domaine au profit exclusif du propriétaire. D'autres agents concourent à la cette « mise en domaine » progressive : hommes de cour, notables locaux, temples.. Au milieu du XII<sup>e</sup> siècle, ces domaines privatisés couvrent déjà plus de la moitié du territoire des provinces. Peu à peu, les nobles locaux (*daimyō*) se sont mués en guerriers, au gré d'un processus de militarisation dont les modalités, quoique quelque peu différentes de celles prévalant en Europe, aboutissent également à la définition d'une éthique « chevaleresque » - prélude du futur Bushidō- qui éloigne progressivement ces seigneurs-guerriers - *buke* puis *samurais* - de la noblesse de Cour. Devant la nécessité de se renforcer - pour éviter que l'Etat impérial ne stoppe les appétits personnels de personnages toujours officiellement fonctionnaires de la Cour, en les destituant de leurs domaines -, se créent des ligues militaires structurées sur le mode de la fidélité vassalique (rituels très comparables à celui de l'Hommage occidental). De ce processus résulte la création des grands clans régionaux (*buschidan*) qui animent, à partir du XII<sup>e</sup> siècle, la vie politique et institutionnelle du Japon. Ainsi se met en place un régime militaire féodal (*shōgunat*), qui double, en quelque sorte, l'antique administration impériale, établissant ces grands suzerains régionaux comme les véritables maîtres du Japon médiéval.

Certes, le Japon et l'Europe ne sont pas les seules aires régionales a avoir connu ce type de transition historique - le passage d'une centralisation antique à un régime féodal -, et on se gardera de tomber ici dans le ce lieu commun aujourd'hui dépassé d'interpréter l'histoire ancienne et médiévale de l'Archipel comme une histoire « européenne » transplantée en extrême-Orient - pour adopter une perspective occidentalocentrée, qui fut partagée également, pour des raisons

---

4 Tanioka 1959 : 626 ; Souyri 1998 : 715-749.

5 Toubert 1973.

idéologiques qu'il n'est pas lieu de discuter ici, par l'historiographie nationaliste nippone d'avant-guerre<sup>6</sup>.

Il reste que, nonobstant ce contexte idéologique, les historiens s'accordent généralement aujourd'hui : les deux dynamiques historiques sont réellement très voisines, on peut dire « les plus voisines ». Et un tel processus aurait dû avoir sur la planification et l'évolution des territoires japonais des conséquences assez comparables, avant que les révolutions politiques et industrielles (Révolution Française ; ère Meiji) n'eussent achevé de démanteler, en Europe comme au Japon, la trame paysagère antique.

Pourtant, d'évidence – et là se trouve un des thèmes de notre réflexion commune – cette évolution séculaire n'a pas eu les mêmes conséquences sur la morphogénèse des territoires : alors qu'en Europe, la centuriation a été presque partout oblitérée par cette nouvelle logique paysagère<sup>7</sup>, il n'en a pas été de même au Japon. Il convient donc d'appréhender les raisons de cette évolution différenciés de deux systèmes voisins...

La question n'est pas simple, mais nos premières rencontres nous ont permis d'ores et déjà identifier deux facteurs majeurs :

a) D'une part, le caractère hydromorphe du paysage japonais a favorisé sa conservation (K. linuma). Le Jôri est en effet essentiellement un parcellaire d'irrigation (rizières) (fig 2). Or les systèmes hydrauliques sont globalement stables au long des âges. C'est ainsi que dans les régions de l'empire romain où la *limitatio* organisa l'irrigation, elle est encore, comme le *Jôri*, remarquablement conservée et active : c'est le cas des zones humides de la vallée du Pô, dans la région de Venise, par exemple (fig 3) : la diffusion de l'eau dans la centuriation s'y traduit par le durcissement des formes, l'affirmation de la morphologie centuriale et ainsi une forme de résilience historique<sup>8</sup> qui la rapproche du Jôri. Mais ce qui constitua la norme au Japon ne fut que contingent en Europe.

b) Deuxième facteur de divergence : la permanence remarquable de rites culturels qui ont en quelque sorte « sanctuarisé » le paysage japonais (linuma ; Danjo) (fig 1). Cette permanence impliquait que le fonds religieux fût resté inchangé depuis l'antiquité. C'est la raison pour laquelle une telle sanctuarisation n'a pas eu lieu en Europe - pour des raisons qu'il n'est pas besoin de

---

6 Historiographie de la question chez Pierre-François Souyri (2013).

7 Au point que la question des « cadastres romains » fut longtemps au centre d'une vive controverse, essentiellement en France, certains archéologues refusant de reconnaître leur réalité même, en dehors de certaines grandes colonies de droit romain de Gaule méridionale.

8 Comme le montre le travail récent de R. Brigant : 2010.

développer ici - ou plus exactement, elle s'est exercée beaucoup plus tard, sur un paysage déjà entièrement restructuré par la mutation féodale<sup>9</sup>. Cela implique que, malgré l'apparition d'un réseau de voirie globalement centrifuge - et/ou centripète -, la trame orthogonale du *Jôri* a conservé ses caractéristiques plus durablement, au sein même des domaines manoriaux médiévaux - nobiliaires ou relevant des grands sanctuaires shinto-bouddhistes.

\*

A cet aspect culturel se rattache un deuxième grand point d'intérêt de la comparaison *Jôri-limitatio*, cette fois moins historique qu'anthropologique. Si, de fait, la logique administrative étatique du *Jôri* a évidemment disparu aujourd'hui, il reste qu'il existe et fonctionne encore de nos jours tout à la fois en tant qu'institution vivante et que véritable conservatoire du passé, dans un Japon qui a su préserver plus longtemps qu'ailleurs des pans entiers de sa tradition millénaire. En cela même, l'observation de cette « part vivante » du *Jôri* peut nous en dire beaucoup, croyons-nous, sur la vie et le fonctionnement d'un système paysager très comparable, celui de l'antique *limitatio*, sur les modalités, dans le cadre d'un paysage planifié, du travail des hommes, de leur rapport à la terre, du partage de la ressource hydraulique, des cultes et traditions qui lui sont associés dans une société attachée aux valeurs séculaires et aux rites qui en constituent aujourd'hui, à Kyushu, l'expression colorée.

On voit donc bien que, tant au plan de la réalisation matérielle que de l'évolution morpho-historique, des rapports étroits avec les pratiques culturelles et la religion, enfin même des mécanismes d'obsolescence, l'étude comparée de ces deux grands systèmes paysagers peut ouvrir de fécondes perspectives, dans des domaines aussi divers que la méthodologie de la recherche sur les anciens parcellaires, l'histoire des techniques, celle du paysage rural, et celle des sociétés et des Etats qui en firent un instrument éminent de contrôle et d'administration territoriale.

De ce constat commun sont nés de premiers échanges avec des collègues des universités de Beppu et de Nagasaki. Ils ont donné lieu récemment à deux Journées, au Japon (Beppu-Nakatsu) et en France (Montpellier) en 2015, 2016 et 2017. De ces rencontres liminaires, nous publions ici les travaux, tant pour livrer les premiers résultats - importants, croyons-nous - de cette collaboration, que pour jeter les bases d'une coopération scientifique que nous souhaitons renforcer à l'avenir.

\*

---

9 Les processions du Moyen Age et de l'époque moderne en Occident, parfois jusqu'aux années 60, jouèrent ce même rôle conservatoire que les traditions religieuses nippones.

Pour l'heure, la réflexion a porté sur quelques grandes directions, qu'illustrent les contributions du présent recueil :

- *Au plan morpho-historique.* On vient de l'évoquer, l'étude comparée du processus de pérennisation/dégradation respectif des deux systèmes peut nous aider à appréhender les formes de cette « féodalisation » des territoires, et à mettre en évidence des constantes communes dont l'observation, en retour, peut grandement aider à la reconstitution théorique des systèmes originels, à celui de leur genèse et de leur disparition progressives. Une telle étude peut constituer un apport non négligeable au débat séculaire sur les caractères spécifiques des féodalités japonaise et européenne.

De même, on évaluera l'impact des révolutions industrielles et de l'explosion urbaine de ces dernières décennies sur le processus de dissolution des derniers vestiges du cadre paysager antique, tant sur l'Archipel que sur les territoires de l'ancien empire romain, en l'occurrence en France méridionale (régions de Narbonne ; de Montpellier). *A contrario*, on mettra en évidence de remarquables phénomènes de *résilience* historique, notamment liés, on l'a vu pour le Japon, à la religion, mais aussi à la régulation anthropique des circulations hydrauliques qu'initient tant le *jōri* (K. Inuma ; T. Danjo) que la *limitatio*, et qui rendent compte, particulièrement dans les régions côtières, de la pérennisation et/ou de l'utilisation contemporaine des antiques systèmes d'irrigation.

- *Au plan socio-politique ; juridique ; terminologique.* - Projection dans les campagnes du Jōbō urbain, le Jōri a contribué à asseoir la norme législative des premières cours impériales (*ritsuryō*), par l'introduction du système du *handen shūju sei* -« système de répartition des terres agricoles » (K. Inuma). Il n'est pas anodin que la terminologie juridique japonaise emprunte à la même sphère sémantique « normative » que la terminologie territoriale liée au *Jōri*<sup>10</sup> ( J.-P. Razafy). Il sera fort éclairant de comparer cette législation civile à la nomenclature que nous livre, à Rome, le *corpus* des *agrimensores*, les géomètres chargés de mesurer et de distribuer les terres ainsi que d'en définir le statut juridique<sup>11</sup>.

- *Au plan religieux.* - Comme le *Jōri* Japonais, la centuriation romaine a associé dès son origine les dieux et les pratiques d'arpentage (H ; Yamamoto ; A. Pérez). La route impériale japonaise, à l'instar de la *via publica* romaine, tient lieu de base au développement du système cadastré (M. Kimoto ; M. Assénat). Elle est l'objet d'une sacralisation particulière, même si cet aspect a évidemment fini par s'estomper en Occident. La localisation des temples et la topographie sacrée sont liées au réseau d'arpentage (M. Kimoto ; H. Yamamoto). Dans l'empire

---

10 Böllcke 1996 : 7 sq. Le terme *Jōri* peut être traduit par la « voie droite », partant, « la raison ». Voir la présentation de J. P. Razafy.

11 Sur le *corpus* des textes agrimenoriques, cf. Blume *et alii*... (éd. Lachmann) 1848-1852.

romain, la *dignitas* des *limites*, sanctionnée par l'antique discipline augurale, diffuse ce caractère sacré dans toute l'étendue de la *ciuitas*. Les *limites* de la centuriation propagent jusqu'au cœur du territoire rural les directions des temples des dieux et des édifices civiques, qui expriment alors l'unité parfaite de la Cité, dans laquelle ville et campagne sont unies dans une même harmonie géométrique, à la fois politique et cosmique (A. Pérez). En cela, les Romains ont démarqué les conceptions poliales grecques, telles que formalisées, à la fin du V<sup>e</sup> siècle avant J.-C., par les théories « hippodaméennes »<sup>12</sup>. La ville et son territoire constituent comme un *cosmogramme*, un reflet de la cité des Dieux avec lesquels les Romains ont conclu un contrat que le rite renouvelle périodiquement. Et cela est perceptible au delà même de la christianisation de l'Empire, comme l'illustrent encore, en plein IV<sup>e</sup> siècle, certains aspects de la fondation rituelle de Constantinople. Une telle fonction religieuse et idéologique s'exprime également dans le *Jōbō*, le plan de la capitale impériale Nara (et de son prototype chinois, Chang'an) ainsi que dans son prolongement rural, le *Jōri*, dont l'axe génétique - la voie impériale - jalonnée de temples, fait l'objet, aujourd'hui encore, d'une importante activité culturelle (K. Inuma). A Rome, à partir du règne d'Auguste, la *limitatio* participe du culte impérial : tracées sous la responsabilité du Prince ou de ses représentants - les *auctores* des textes gromatiques -, les *limites*, dotées d'une *dignitas* particulière, sont la manifestation physique de l'*auctoritas* impériale partout sur le territoire de l'*Orbis Romanum*<sup>13</sup>. S'étendant à la campagne,

elles associent la ville et son territoire dans une harmonie formelle (la *pulcherrima ratio* des écrits gromatiques) qui réalise l'union des citoyens romains et de leurs dieux, l'union des citoyens romains et de leur Empereur.

Point de cités, bien sûr, dans le Japon antique, mais la mise en œuvre, comme à Rome, de ce qu'Augustin Berque a appelé le "paradigme étatico-géométrique", où la distinction ville/campagne apparaît comme très secondaire, et où, partant, l'entité "ville" ne se détache pas comme telle<sup>14</sup>. Le rapprochement est évident entre la *dignitas* politico-religieuse des axes de la *limitatio*, issue de la *terminatio* urbaine, et la dignité impériale des voies du *Jōri*, expression rurale du *Jōbō* urbain, dont le tracé, organiquement lié à la fondation de temples shintoïstes ou bouddhistes, définit une ritualisation que manifestent encore aujourd'hui un certain nombre de fêtes régionales - l'ambulation annuelle du Légat Impérial, encore de nos jours, par exemple. Dans ce domaine aussi, l'étude comparée de ces deux « versions » historiques du culte impérial nous paraît permettre d'en éclairer mutuellement certains aspects peu étudiés jusqu'à présent. C'est ainsi qu'on a déjà pu mettre en évidence le rapport topographique particulier unissant le *Jōri* et le sanctuaire de confins de la divinité Hachiman, à Usa, qui marquait un peu avant l'époque de Nara le terminus

---

12 Gruet 2008.

13 Sur la notion d'*auctoritas* et le surnom *Augustus*, Benveniste : 248 sq. En dernier lieu Berthelet 2015 : 285-312.

14 Berque 1992 : 75.

occidental de l'Empire du Yamato : ce faisant, on éclaire et précise la chronologie de l'introduction au Japon de cette divinité mixte shinto-bouddhique, et, partant, les circonstances de la genèse du culte « national » japonais (K. Iinuma, M. Kimoto, H. Yamamoto).

Un tel rapport topographique s'observe, en Occident, dans le lien organique qui unit la centuriation augustéenne de Nîmes avec les deux sanctuaires du culte impérial municipal de la Cité des Arécomiques, ou bien encore dans celui que la *limitatio* Flavienne de Narbonne (I<sup>er</sup> siècle) entretient avec le grand sanctuaire du culte impérial de la province éponyme<sup>15</sup>: dans les deux cas – le cas romain et le cas japonais – le réseau d'arpentage exprime l'unité intrinsèque associant l'autorité impériale au territoire « inauguré » (A. Pérez).

- *Au plan de la méthodologie de la recherche* – Il est bien évident que le protocole d'identification d'une trame paysagère antique obéit à des méthodes communes. Nous avons déjà commencé à mettre en œuvre les ressources de la carto- et photo-interprétation pour identifier, par exemple, le tracé de la voie impériale conduisant de Nakatsu au sanctuaire d'Usa, le *terminus* occidental de l'Empire à l'époque de Nara (H. Yamamoto). Une prospection de terrain nous a ainsi conduit à en reconnaître telle section disparue à Idoda (district de Nakatsu, préfecture d'Oïta), tracé auquel s'associe un temple shintoïste daté du VIII<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire contemporain de la voie et du *Jōri*. On projette de poursuivre une telle exploration tant par l'exploitation des documents planimétriques (cartes, photos aériennes, images satellitaires, cadastre, plans anciens ...) que par les prospections sur le terrain. C'est ainsi que les collègues de Beppu viennent de réaliser une prospection aérienne à basse altitude, par drone, de la Voie Impériale, entre Nakatsu et Usa. La détermination des périodicités et du rythme parcellaire se fait par l'analyse des photographies aériennes anciennes (couverture stéréoscopique des années 1940 par l'aviation nord-américaine).

La question chronologique est également cruciale. Les méthodes de chronologie relative, depuis longtemps éprouvées dans le cadre des parcellaires européens, sont mises en œuvre dans le cadre du *Jōri* : ainsi, comme le montre M. Kimoto, on établit l'antériorité de la Voie Impériale sur le *Jōri*. Probablement édifiée vers le milieu du VII<sup>e</sup> siècle, lorsque se mit en place l'organisation des Sept Circuits qui traversaient les sept provinces périphériques (*Goki-shichidō*)<sup>16</sup>, la voie tient lieu d'axe générique aux divers systèmes *Jōri*. Mais ce rapport topo-chronologique ne préjuge pas de l'existence ou non d'un système d'arpentage antérieur au *Jōri*, et même antérieur à la Voie elle-même, un système dont les unités de surface que livrent les documents, apparentés aux mesures coréennes, pourraient trahir l'existence... Or, cet éventuel système a été totalement effacé par la grille du *Jōri* dès les années 740. Un tel cas de figure est très fréquent dans l'occident romain,

---

15 Pérez 1995 : 208 sq.

16 *DHJ* : 770. A cet axe impérial, aménagé de relais de poste réguliers et de bâtiments publics s'ajouta tout un réseau de voies secondaires. Ce fut le cas en Saikaido (Kyushu), la province qui nous concerne ici.

et tout spécialement en Gaule Narbonnaise, où se sont succédé les *limitationes* sur un même territoire, et où la *via Domitia* a également joué ce rôle génétique dans l'établissement du système parcellaire. Là encore, la comparaison pourrait s'avérer féconde pour les deux parties. Mais on ne parvient pas toujours à assigner une chronologie sûre à ces entreprises d'arpentage, et la chronologie de ces opérations successives pose de redoutables questions, tant en Europe qu'au Japon.

C'est alors l'archéologie qui peut prendre le relais de l'analyse planimétrique. Afin, d'une part, de fouiller dans le détail le parcellaire *Jōri* là où il est encore visible, ou bien là où il est fortement pressenti. Mais aussi dans les zones dans lesquelles aucun *Jōri* n'a été détecté, et où pourtant son existence a dû être effective (ainsi les alentours du sanctuaire d'Usa). Enfin, pour retrouver l'éventuelle trame d'un système antérieur, donc, fondé sur la métrologie chinoise ou sino-coréenne<sup>17</sup>. De la même manière, on cherchera à retrouver ou à confirmer le tracé et à fixer la chronologie de la voie impériale, là où elle a disparu (ce que M. Kimoto appelle la « route supposée »). Toutes actions que l'on engagera, selon le même protocole, autour des tracés successifs de la *Via Domitia*.

Sur un autre plan, la toponymie, et tout particulièrement la micro-toponymie, offre des perspectives prometteuses : on sait en effet que la désignation des noms de lieux, hautement ritualisée au Japon, est stable, au point qu'il est souvent possible de restituer la trame des limites disparues par la simple observation onomastique<sup>18</sup>. Il n'en va pas de même en Occident, du fait des nombreuses mutations linguistiques qu'ont connus les territoires de l'ancien empire romain. Pour cette raison, on a toujours sous-estimé, par exemple, l'utilisation des toponymes d'ordre cardinaux ou numériques dans la reconstitution des systèmes paysagers<sup>19</sup>. La mise en regard du système toponymique japonais avec les formes du paysage peut offrir un modèle de référence très utile pour les recherches cadastrales en Occident, tout particulièrement en France méridionale. On doit, cependant, ne pas perdre de vue que le parcellaire rural japonais, mité par les progrès rapides de la périurbanisation, disparaît à un rythme accéléré et, avec lui bien sûr, la désignation traditionnelle des lieux.

\*

---

17 Comme on l'a vu plus haut, le *Shiro*, ancienne unité de surface en usage au VII<sup>e</sup> et encore lors de la rédaction du code Taihō, en 701.

18 Sur le le *Jōri* en tant que système toponymique d'indexation territoriale, cf. Kinda, *op. cit.* :

19 La seule démarche dans ce sens a été tentée pour la région de Vienne, en Narbonnaise, par R. Charre (1986 : 69 sq.), lequel a proposé d'analyser «...structurellement les toponymes pour découvrir la structure de leur organisation spatiale ». Elle ne résiste cependant pas à un examen rigoureux, l'auteur ayant en effet écarté par principe, pour des raisons statistiques, l'étymologie des noms, et de ce fait précipité son ingénieuse démarche dans le piège du « tout structural ». Mais la démarche reste prometteuse.



Ces axes de recherche doivent être, bien entendu, précisés et élargis. Il seront poursuivis à l'occasion d'échanges réguliers que l'accord renouvelé liant les universités de Beppu et de Montpellier rend désormais possibles. Puisse la publication de ces contributions augurer le renforcement d'une collaboration aussi fructueuse que confraternelle.

\*

P. S. Les contributions ici réunies comportent de légères différences. On a notamment ajouté des notes en bas de page dans la version française, qu'il nous a semblé utile à la compréhension d'un lecteur français cultivé mais pas suffisamment au fait de l'histoire ancienne du Japon.

#### Bibliographie :

- Asakawa, K., 1903 : *The Early Institutional Life of Japan: A Study in Reform of 645*, Tokyo.
- Benveniste, E., 1969 : *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes*, T. 2, Paris.
- Blume F., Lachmann K., Rudorff A. [Éd.], 1848-1852 : *Corpus Agrimensorum Romanorum. Die Schriften der römischen Feldmesser*, 2 vol., Berlin.
- Berque, A., 1992 : « Représentations de l'urbanité japonaise », *Géographie et cultures*, 1 : 72-80.
- Berthelet, Y., 2015 : *Gouverner avec les dieux : autorité, auspices et pouvoir, sous la République romaine et sous Auguste*, Paris.
- Bölicke, T., 1996 : « Die Bedeutung des Begriffs Jōri für die Japanische Rechtsquellenlehre », in *1 Zeitschrift für Japanisches Recht*, 7 sq.
- Brigant, R., 2010 : *Centuriations romaines et dynamique des parcellaires. Une approche diachronique des formes rurales et urbaines de la plaine centrale de Venise (Italie)*, Padova-Besançon.
- Charre, R., 1986 : « Archéologie de la mémoire collective. Une cadastration antique de Vienne », *Bulletin de la Société des Amis de la Bibliothèque Salomon Reinach*, N.S. 4 : 69-79.
- Dictionnaire historique du Japon*, Kinokuniya, Tokyo, 20 fascicules, 1963-1995.
- Gruet, B., 2008 : « Retour sur Hippodamos de Milet. À propos d'un mythe moderne », *Histoire urbaine*, 1- 21 : 87-110.
- Hérail, F., 2008 : *Recueil de décrets de trois ères méthodiquement classés. Livres 8 à 12 : traduction commentée du "Ruijū sandai kyaku"*, Genève, Droz.
- Hérail, F. (dir.), 2009 : *Histoire du Japon des origines à nos jours*, Paris, Hermann.
- Hérail, F., 2011 : *Recueil de décrets de trois ères méthodiquement classés. Livres 1 à 7 : traduction commentée du "Ruijū sandai kyaku"*, Genève, Droz.
- Iwamoto, J., 1986 : « Jōri system-division of cultivated land in Ancient Japan », *DHA* 12 : 471-478.
- Kinda, A., 1986 : « The Jōri Plan in Ancient and Medieval Japan », *Geographical Review of Japan*, 59 (Sér. B), 1 : 1-20.
- Kinda, A., 2010 : « Ancien and medieval rural settlement », in Kinda A. (éd.), *A landscape history of Japan*, Kyoto University Press, Kyoto : 115-135.



Pérez, A., 1996 : *Les Cadastres Antiques en Narbonnaise Occidentale. Essai sur la politique coloniale romaine en Gaule du Sud (II<sup>e</sup>s. av. J. – II<sup>e</sup> s. ap. J.-C.)*, 29<sup>e</sup> supplément à la *Revue Archéologique de Narbonnaise*, Paris.

Souyri, P.-F., 2010 : *Nouvelle Histoire du Japon*, Perrin, Paris.

Souyri, P.F., 1998 : La féodalité japonaise », in Bournazel E. et Poly J.-P. (éd.), *Les féodalités*, Presses Universitaires de France, Paris : 715-749.

Suizu, I., 1963 : « The rectangular land-allotments and the field system in ancient North China », *Chirikagu Hyoron (Geographical Review of Japan)*, 36 :1-23.

Tanioka, T., 1959 : « Le Jôri dans le Japon ancien », *Annales E.S.C.* 14-4 : 625-639.

# 条里地割と水利と祭祀に関する歴史的考察

飯 沼 賢 司 (別府大学)

## はじめに

2015年9月の日本でのシンポジウムと2016年3月のモンペリエ大学でのシンポジウムでは、条里と官道と祭祀施設の関係の問題にし、大きな成果を得た。両研究成果は、2016年10月に「聖域・街道・地割ー古代ローマと日本をつなぐー」という報告書として刊行されました。この報告書は、日本語、フランス語の2カ国の言語で出され、画期的な共同研究成果となったと考えています。今回は、それを発展させるため、モンペリエ第三大学のご配慮で、再び研究のシンポジウムをフランスで開催できたことは大変うれしいことと感激をしています。今回は、残念ながら、研究の中核的推進者であった山本晴樹教授が心臓の病のため、急遽、訪問できなかつたことは、本人も私たちも大変残念に思っています。しかし、幸いにも大事には至らず、次の機会は可能であると考えています。

さて、今回は、歴史学者の飯沼賢司と民俗学者の段上達雄がフランスを訪れる機会を与えられましたので、歴史学、民俗学の視点から「日本ではなぜ条里地割が近年まで残存できたのか」という問題を条里地割と水利と祭祀の関係から解明してみようと考えました。十分な準備ができていない部分もありますが、今後の研究の進展の一段階として、研究報告を行いたいと思います。

## 1. なぜ、近年まで条里は残存したのかー岡山県足守地区の条里の事例

### 古代から維持されてきた条里地割

日本の岡山県の岡山市北部に位置する足守地区には古代から維持されてきた条里地割が残っている。日本各地では、1960年代に開始された圃場整備事業が進む以前は、各地にこのような古代からの条里地割が残存していた。しかし、近年は、九州では、中津平野、四国の讃岐平野、岡山平野、奈良盆地など限られた場所にしか残っていない。

### なぜ日本では条里地割は残ったのか

日本では、多くに地域に古代からの土地区画(条里)が残存したのは、条里が水田区画であったことが要因と考えられる。水田には水路があり、条里水田を灌漑するには大規模な水利システムが必要であった。ここでは、水路と土地区画は一体としてプランされており、その後の改変も土地区画に規定されていた。そのため、圃場整備等の土地区画改造が行われるまでは、古代の姿を踏襲し続けたと考えられる。

### 足守地区の条里と中世足守荘

岡山県の岡山市西北部に位置する足守地区は、スライドの衛星写真にあるように、現在も古代の条里区画が残る。中世は、京都・神護寺領足守荘が設定され、神護寺には12世紀末の荘園絵図が残る。この絵図には、条里の区画線が描かれている。(Fig.1・Fig.2)



Fig.1 岡山市足守地区の衛星写真  
The satellite photograph of Asimori

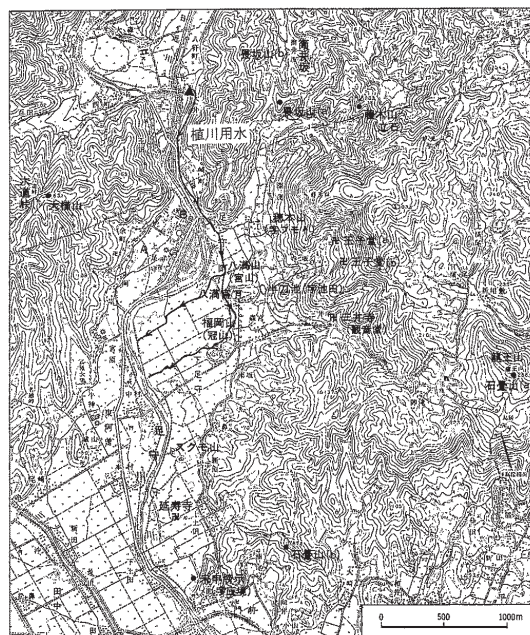


Fig.2 備前国足守荘絵図(神護寺所蔵)  
The pictorial map painted the landscape of  
Asimorisho in medieval Japan

### 荘園鎮守社と水利

スライドのトレース図に見えるように、荘園絵図には、中央の部分に足守荘の鎮守である八幡宮が描かれている。この鎮守は、中世以降は、荘園領主と荘園の住民を繋ぐ現地の荘園世界の信仰・祭祀の拠点となる場所であり、それは、近世、近代、現在と面々とその機能は受け継がれた。(Fig.3)

一方、左の現在の地図では、糸里地区の水田に水を供給する植川用水は鎮守八幡宮の横を通過し、分水する。また、中世の絵図では、鎮守八幡宮の横には「半刀池」という池が描かれ、鎮守は水源と認識されている。神社の境内地には必ず「森」があり、日本では鎮守社を「鎮守の森」「森」と呼んだ。(Fig.4)



A 足守川の旧河道  
B 河道跡発掘地点  
王子堂、畏坂山、石曇山の(a)・(b)は、それぞれ本文中の(a)説、(b)説に対応する。

Fig.3 足守地区の水利と糸里



図4 備前国足守荘園・トレース図  
(『中世荘園絵図大成』より〔註15参照〕)

Fig.4 神護寺領足守荘絵図トレース図  
Trace drawings



## 荘園鎮守の成立と鎮守の森

日本の古代社会では、神社は人間世界と神の世界の境界すなわち田と山の境界に建てられた。しかし、中世に入ると、山も荘園世界に組み込まれ、神社は荘園鎮守として、荘園の中心にあると意識されるようになった。ここに鎮守は荘園住人の結集の場となり、水路や池などとの関係から鎮守の森は水源として認識されるようになった。水田・水路・鎮守の森に象徴される日本の農村の原風景はこの荘園の時代に形成された。(Fig.5・Fig.6)



Fig.5 荘園の時代に水源としての鎮守の森が成立  
「おもひでぼろぼろ」より

Forest in sanctuary called Chinjyunomori  
formed as Water source in Manor era



Fig.6 水田・水路・鎮守の森に象徴される日本の  
農村の原風景 「おもひでぼろぼろ」より

The Japanese original landscapes were symbolized by  
Rice paddy and Water ways and Forest in sanctuary

## 2. 大分県中津条里における水利システムと鎮守社

### 中津条里と豊前官道

大分県北部に位置する中津市の海岸部には沖代平野（中津条里）と呼ばれる平地があり、ここには古代から条里地割が残っている。(Fig.7) 宅地化が進行しているが、Fig.8のように、条里の水田



Fig.8 中津条里空撮  
NAKTSU Jori Aerial photo

区画が良好に残っている部分も多い。この中津条里の南限線は、8世紀初頭に整備されたと推定される宇佐八幡宮へ向かう直線道路（豊前官道）と重なる。豊前官道は、近世以降、勅使街道と呼ばれるが、勅使街道は中世以降、集落を繋ぐ道に変化し、曲がっている部分も多いが、古代の官道プランが直線であったことは、現状に残る小さな道の遺構や発掘調査の成果から証明される。(Fig.9・Fig.10・Fig.11)



Fig.7 中津条里の位置



# Ancient National Road “Usa Road” (Buzen Road) and Usa-Hachiman Shrine

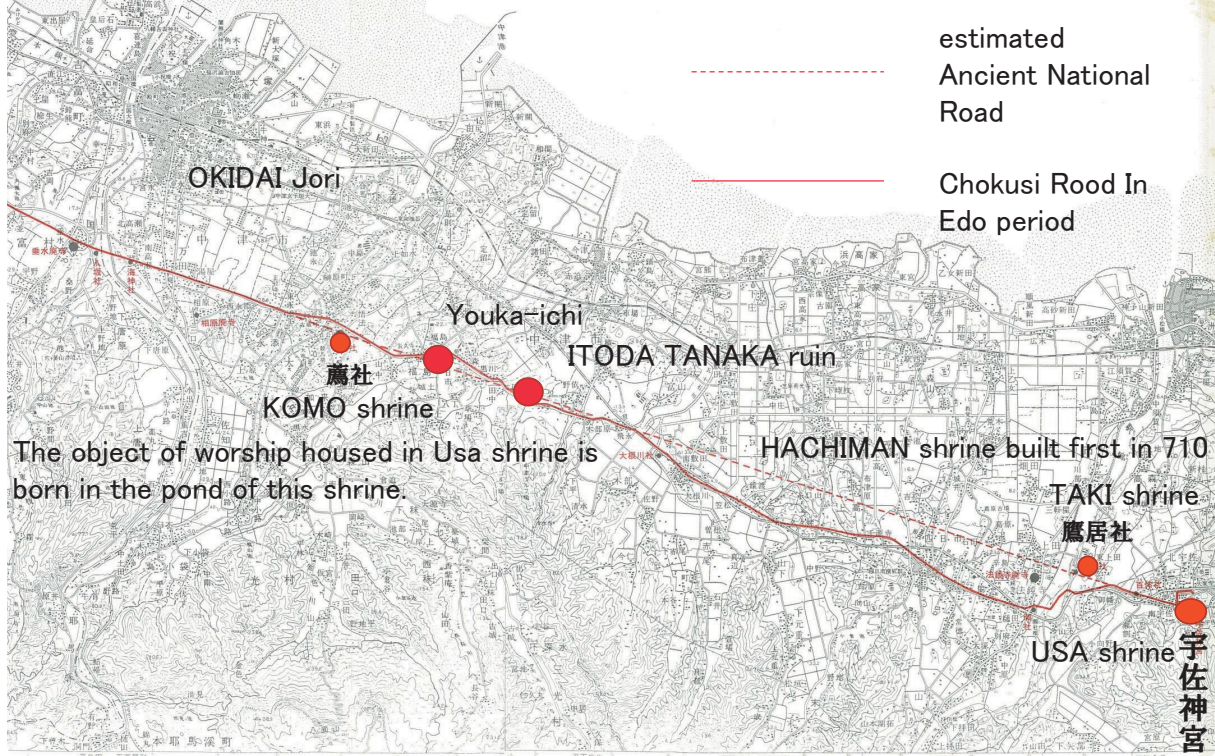


Fig.9 宇佐大路と宇佐八幡宮

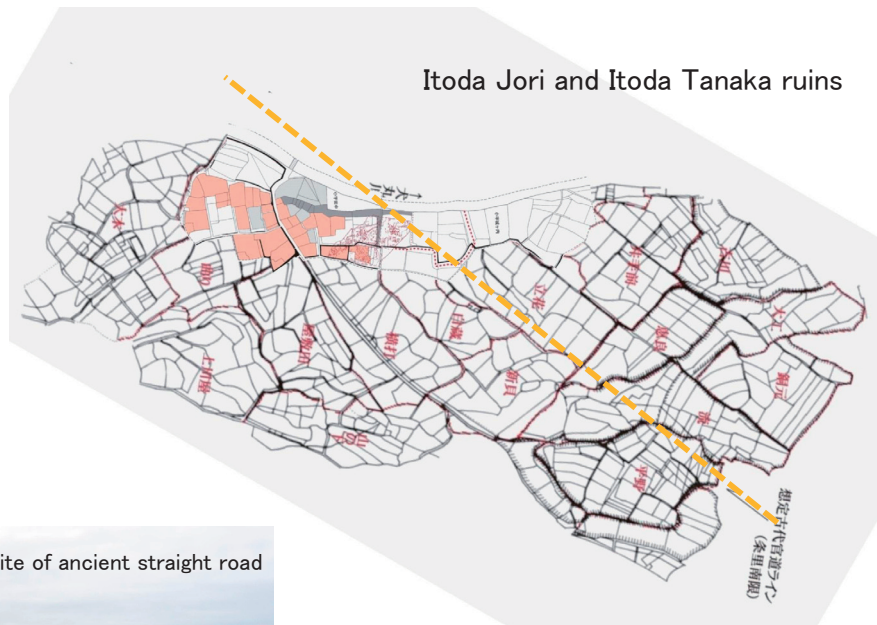


Fig.10 伊藤田条里と伊藤田中遺跡



Fig.11 古代直線官道の遺構道路



### 中津条里と八幡宮

昨年の報告でも述べたように、天皇霊を祭祀する国家神宇佐八幡宮は豊前国官道の整備と連動し、宇佐の地に創設された。中津条里は、この官道を基準線としてプランされた。(Fig.12) 一方、中津条里には、8世紀半ばまでには水路が整備されたと推定される。この条里地区に水を供給する大井手（三口の井手）の近くには八幡鶴市神社という社があり、これがこの条里地区の鎮守社であった。



Fig.12 中津沖代条里と宇佐八幡宮に向う直線官道

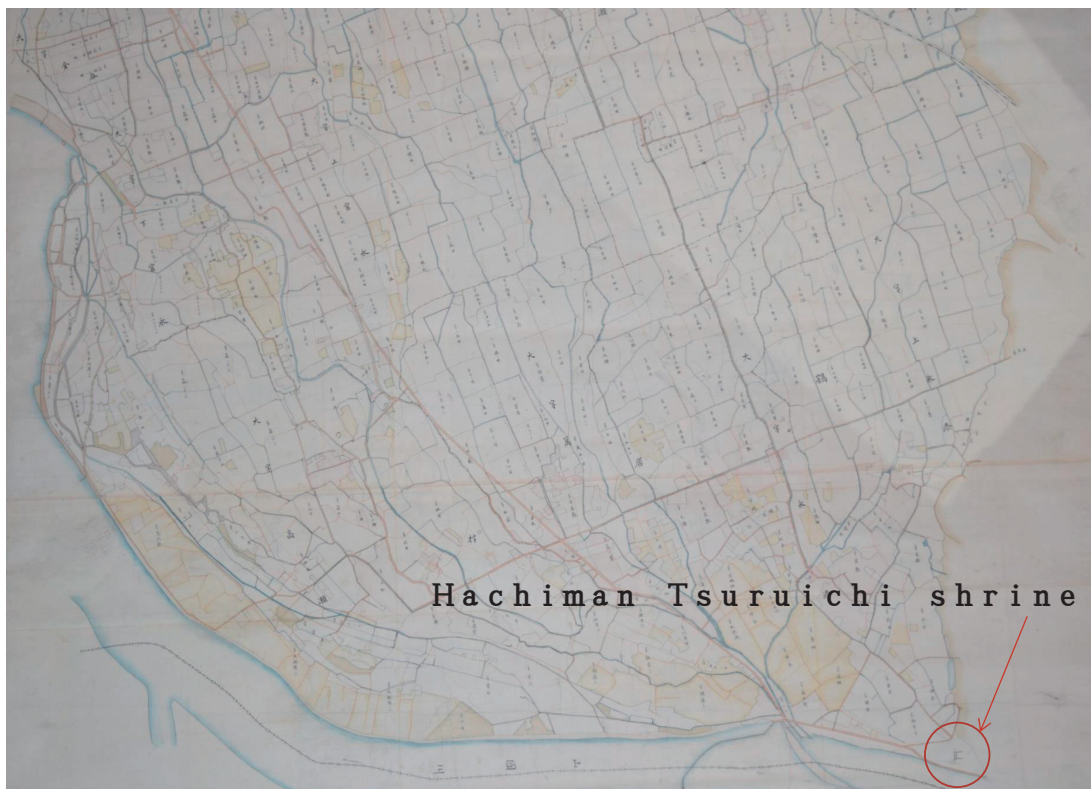


Fig.13 1922年頃に沖代水利組合作成した沖代平野の水路図  
The waterways map made by OKIDAI Water Supply Union in 1922



## 沖代の水路図面

Fig.13の水路図は、1922年ころ、沖代条里の水利を管理する沖代水利組合によって作成されたものである。沖代地区の「字」（あざ）という小地名と水路の様子が細かく記載された図面で、Fig.14のスライドの現況水利図と比べれば、今日の水利とほぼ変わらない水利状況が描かれていることがわかる。条里へ灌漑する取水口は大井手または三口の井手と呼ばれ、ここから三つの幹線水路の入口がある。この場所には、八幡鶴市神社の直線参道の起点があり、川原には、御旅所が設置される。(Fig.14)

The waterway map  
in Nakatsu jori

現況  
中津条里  
水利図

Water intake  
called Oide.  
Here is the place  
where the sacred  
palanquin is  
lodged during a  
festival where the  
sacred palanquin  
is lodged during  
a festival



Hachimann  
tsruichi  
shurine

Fig.14 現況中津条里水利図

## 八幡鶴市神社の伝承



Fig.15

大井手のすぐ南にある鶴市八幡社には、この神社の名の由来となった鶴女と市太郎が保延元年（1135）に人柱に立ち、井堰の改修が行なわれたと伝えられている。大井手は大家郷十六か村を灌漑していたが、洪水のたびに堰が壊れ、地元の人々は困っていた。そこで、大井手に関係する沖田（沖代）の領主である福永の湯屋弾正基信、鶴居の藍原内記有之、河原田の万田左京盛堯、池永の一ツ松六郎重氏、小畑の小畑四郎宗重、中臣の中臣八郎国直、沼田の宮長左兵衛義成が集まって、相談したところ、人柱を立てることになった。籤（くじ）で湯屋弾正が選ばれたが、弾正の忠臣鶴女とその子市太郎が身代わりを申し出て、二人は八月十五日を忌日として潔斎し、井堰したに沈んだという。(Fig.15)

## 花傘鉾祭り

現在の8月末、二人の霊を慰めるとともに五穀豊穡を願うお祭りが執り行われる。色鮮やかに飾られた花傘鉾が囃子にのって、Fig.17にあるように、水利に関わる集落を廻り、青田の中を行列する姿

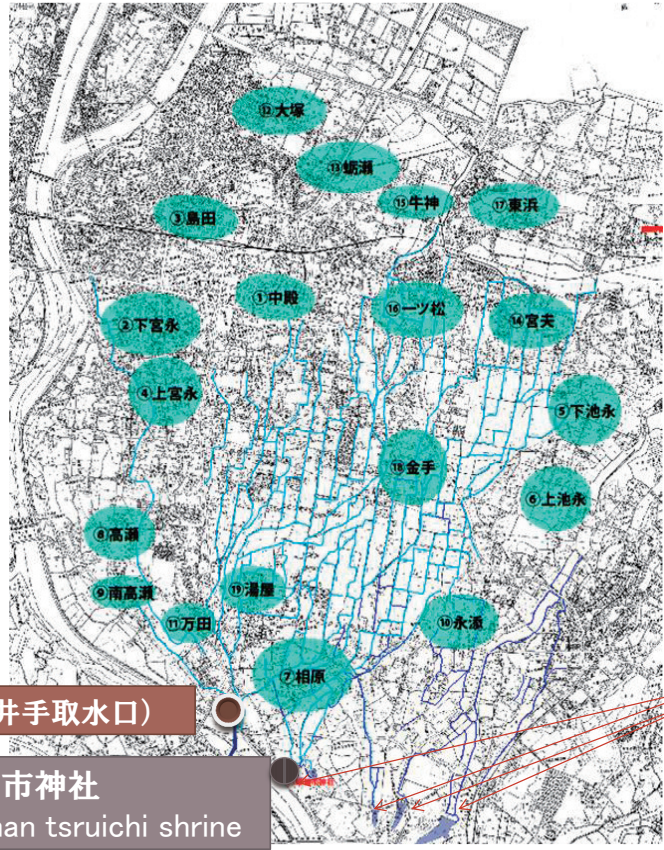


は夏の風物詩となっている。母子の巾いと五穀豊穡を願い、氏子の町々より豪華な刺しゅうを施した水引と、花傘に飾られた傘鉾19台が、笛太鼓も勇ましく村々を練り歩きます。夜は、神興の川渡りや花火大会が行われ、夜遅くまで大勢の人々でにぎわう。条里の水利と共同体祭礼が一体化した水信仰の祭りとして、900年近くにわたり続けられてきたのである。(Fig.16・Fig.17・Fig.18)

Water intake called Oide or Mikuchi-no- Ide. Here is the place where the sacred palanquin is lodged during a festival where the sacred palanquin is lodged during a festival

御旅所 (三口井手取水口)

八幡鶴市神社  
Hachiman tsruichi shrine



池 pond

Fig.16 花傘鉾祭りと集落



Fig.17 8月の花傘鉾の祭礼  
Hana-Kasa-Hoko Festival in August



## 沖代j条里の水 利と花傘鉾が回 る順路

水利の関わる集落を  
つなげるようにして  
花傘鉾が動く

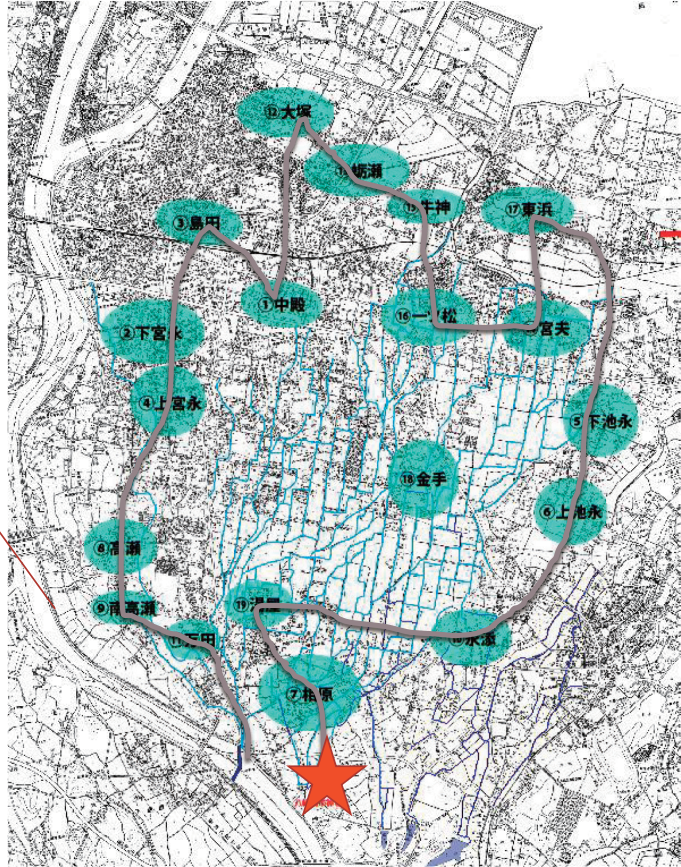


Fig.18 花傘鉾の神幸ルート

### 3. 緒方盆地の条里における水利システムと鎮守社

#### 緒方盆地の条里



Fig.19 緒方条里の位置

大分県の最南端に位置する緒方盆地には、古代の条里が10年ほど前まで残っていた。この盆地は古代以来、水田の少なかった大野郡・直入郡の中で条里が施行された稀有の場所であった。(Fig.19) この条里の水源は、Fig.20のように、主に原尻滝(Fig.21)の上から取水する下井路(しもいろ)によって、自在地区を経て、Fig.22に見えるように、条里地割が明確に残存していた井上地区に水が供給された。今は、江戸時代前期に造られ、山際を通水する上井路(うわいろ)が上から水を供給しているが、基幹水路は今も下井路である。(Fig.23)



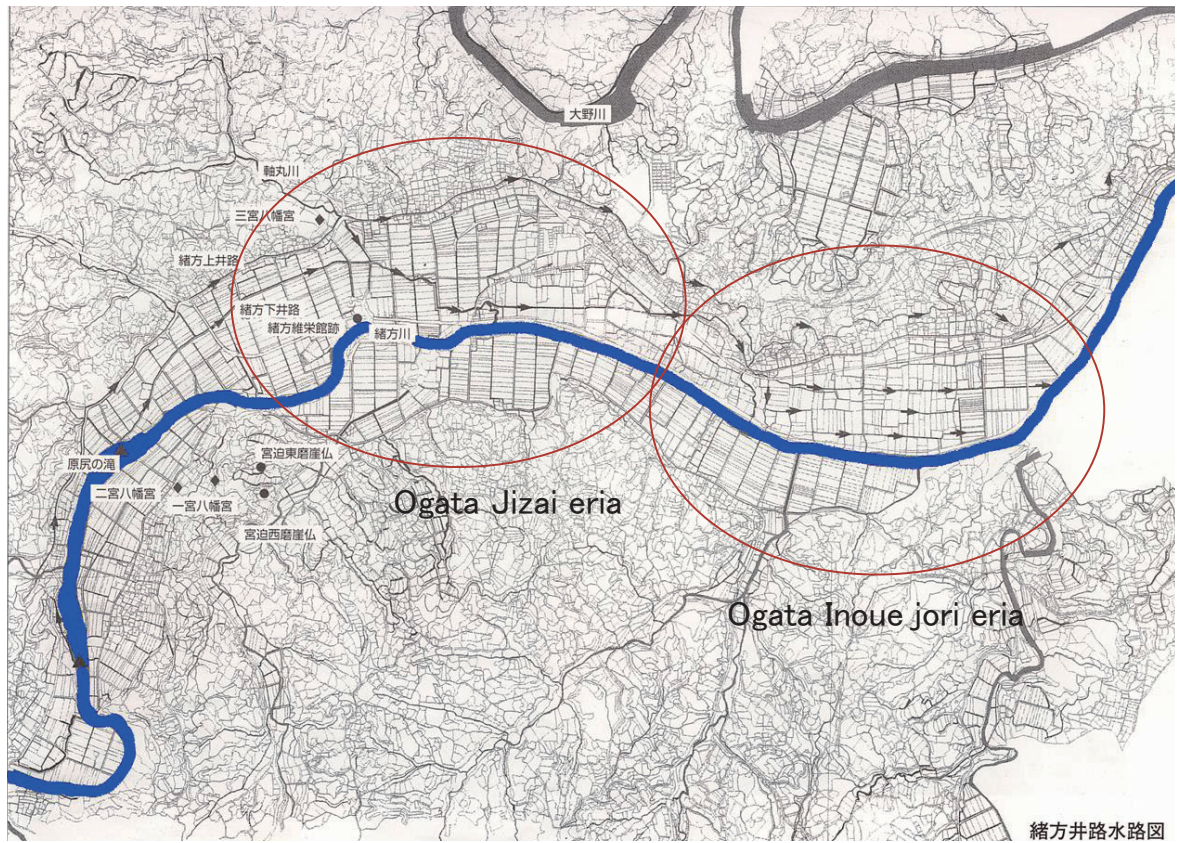


Fig.20 緒方井路水路図



Fig.21 下井路の取水口のある原尻滝  
The water intake of SHIMO waterway is located at the top of HARJIRI waterfall





Fig.22 緒方井上条里  
Ogata Inoue jori eria

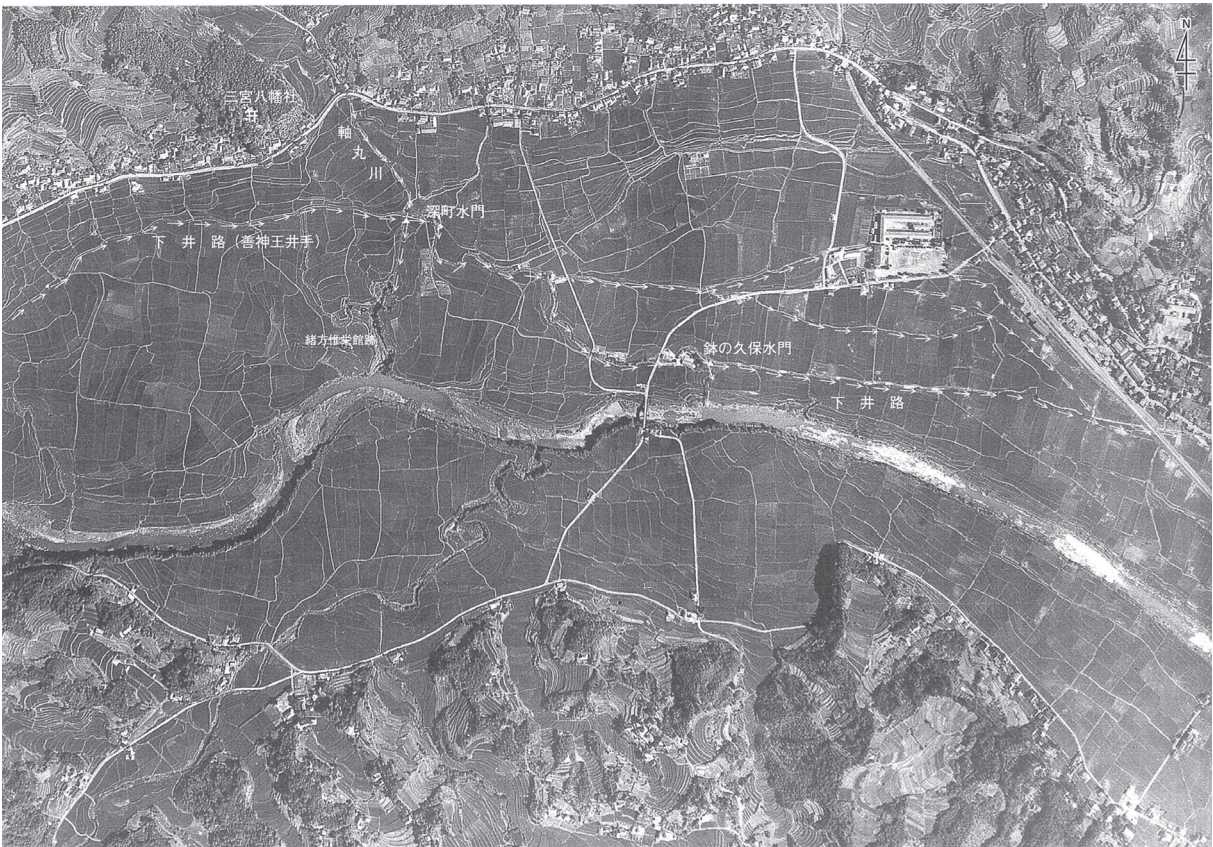


Fig.23 緒方条里  
Ogata Jizai eria



### 『平家物語』の大蛇伝説

『平家物語』には、緒方荘の領主であった緒方惟栄（おがたこれよし）にまつわる話が載せられている。(Fig.24) 豊後国（大分県）の山里に住む女のもとに毎夜男が通ってくる。母がその正体を知るため、娘に男の襟元に針を刺し、倭文（しず）の緒環というもの付けて、その糸を辿って行くように命じた。糸の先を辿ると、大きな洞窟に至り、そこには長さ42m～45mもある大蛇が住んでいた。娘は男の正体が大蛇だと知って驚く。やがて、娘は出産し、男子を産む。九州一の豪腕の男になり、「あかがりの大太」といわれた。この五代目の末裔が治承・寿永の内乱の英雄緒方惟義である。『平家物語』



で、大蛇が住んでいたという洞窟が竹田市神原の穴森八幡社の裏にあり、この洞窟の中から水が流れ出し、ここが緒方川の源流の一つになっている。(Fig.25)

Fig.24 『平家物語』の大蛇伝説

The legend of the big snake in "Tale of the Heike"



Fig.25 大蛇の住んだ穴森八幡  
Anamori Hachiman shrine that a big  
snake lived



## 緒方惟栄とは

緒方惟栄は、12世紀末の内乱期に弟の臼杵惟隆（うすきこれたか）・佐賀惟憲（さがこれのり）とともに西国に落ちた平家の追討に活躍し、当時の権力者後白河法皇から注目される。のち、鎌倉幕府の創設者源頼朝と対立した源義経を九州に迎えようと計画したが、失敗し、頼朝から危険人物とみられ、所領を没収される。緒方惟栄も栄枯盛衰が激しい悲劇の英雄であった。そのために、「諸行無常の響きあり、盛者必衰のことわりをあらわす」というテーマで描かれた『平家物語』にかれの伝説が載せられた。

## 緒方惟栄と緒方三社の関係

惟栄は、元宮から三本の矢を射た。それが落ちたところに一宮、二宮、三宮を建てたとわれている。(Fig.26) 一宮は姥ヶ嶽の尾根が盆地に張り出した先端に位置している。この一宮の下の小谷である宮迫には緒方惟栄の時代に製作された宮迫東西磨崖仏があり、そこは「イノコ」と呼ばれる水源がある。(Fig.27) 二宮、原尻の滝の前にある滝の神である。三宮は軸丸川が盆地に出る場所に位置している。それぞれ、水源を意識した場所に社が建立されている。惟栄の館は、三宮の下、軸丸川と下井路が合流する付近に位置している。盆地の幹線水路を支配できる場所にある。緒方惟栄は、軸丸川を主水源としていた古代水利体系を変え、原尻の滝から水を取水する下井路を開削したと推定される。(Fig.20) 『平家物語』の大蛇伝説は、姥ヶ嶽の大蛇は水の神（竜神）の末裔が水を支配するという伝説である。『平家物語』は、大神氏の始祖伝承の蛇伝説と大神氏の水支配を伝説化したものであった。



三宮



二宮



一宮

Fig.26



Fig.27 緒方惟栄時代に造られた宮迫東西磨崖仏  
Miyasako East and West Magaibutsu in Ogata Koreyoshi period

### 緒方川越し祭り

11月に開催される川越し祭りは、三宮の神輿は下井路を沿いを通り、宮田を経て、原尻の滝の上を渡り、二宮へ入る。一宮の神輿は山を下り二宮へ移動し、二宮で両宮の神輿は出会う。(Fig.28) この祭礼は水源の神々が滝の神二宮に集合する形をとっている。条里水田の水神祭礼として、中津の花傘鉾祭りとは共通する面もっている。中津、緒方の両祭礼については、この後の段上報告で詳しく解説されるので、私の報告はここまでとしたい。



Fig.28 緒方川越し祭りでは神輿が水路と滝と山を結ぶ  
The Mikoshi connect the Waterway and the Waterfall and the Mountain in Ogata Kawagosi Festival

### まとめ

最後に、簡単な報告のまとめを行う。日本では、ローマの地割りとは異なり、地割りが根強く維持されたのは、地割りと水路のシステムが密接に結び付いていたからである。地割りは、平安中期に入り、災害など自然環境との対応で、再構築が行われた場所もあったが、多くは、当初のものを踏襲した可能性が高い。

日本では、11世紀後半から12世紀にかけて、領域型の荘園が地域の単位となり、荘園制と呼ばれる社会構造が出来上がる。古代の条里地割りも荘園制の確立とともに、鎮守社と呼ばれるものが、その祭礼を通して水と共同体の関係を結び付ける場として機能するようになった。大分県の中津と緒方の事例は、条里水田にかかわる大規模な祭礼であり、1000年近くの長きにわたって、条里水田を共同体が維持する原動力となったのである。奇しくも、今回紹介した事例は、社はすべて天皇霊を祀る八幡社であった。村落共同体と国家支配がどのようにかわるかの一端を考える上でも重要な検討材料となるものである。今後、さらなる研究を進めたい。

# Réflexion historique sur les terrains issus du système *jôri*, son irrigation et les fêtes religieuses

Kenji Ihnuma  
(Université de Beppu)

## Introduction

Lors de deux colloques (en septembre 2015 au Japon et en mars 2016 à l'Université Paul-Valéry), j'ai examiné la relation entre le système *jôri* (la répartition du terrain par quadrillage), l'ancienne route impériale (*kandô*) et des établissements religieux. Ces dernières recherches ont été publiées sous la forme d'un compte-rendu, en japonais ainsi qu'en français, en octobre 2016. Je suis très content du fruit remarquable de notre collaboration. Aujourd'hui, je suis ici pour développer nos recherches encore davantage. Je tiens à remercier infiniment l'Université Paul-Valéry qui nous a donné encore une fois l'occasion précieuse de tenir ce colloque. À mon grand regret, M. Haruki Yamamoto, un des piliers de notre projet, à la suite d'une maladie cardiaque n'a pas pu venir aujourd'hui, il n'y a cependant pas lieu de s'inquiéter. Je pense qu'il sera capable de venir à Montpellier la prochaine fois.

Cette fois-ci, M. Tatsuo Danjo, mon collègue anthropologue à l'Université de Beppu, et moi-même, Kenji Ihnuma, historien, nous permettons d'aborder la problématique suivante: « Pourquoi le système *jôri* a-t-il pu survivre jusqu'à aujourd'hui au Japon ? ». Notre réflexion se basera sur la relation entre le système *jôri*, son irrigation et les fêtes religieuses. Les recherches que je vais vous présenter aujourd'hui ne sont qu'une base sur laquelle je compte développer ma réflexion dans le futur.

## 1. Pourquoi le *jôri* subsiste-t-il jusqu'à aujourd'hui ? : le cas d'Ashimori (département d'Okayama)

### Un *jôri* maintenu depuis l'antiquité

Dans le district d'Ashimori, situé dans le nord de la ville d'Okayama, se trouve des terrains issus du *jôri* et conservés depuis l'antiquité. Dans les années 1960 des travaux d'aménagement réalisés à travers le Japon ont contribué à la disparition de nombreux terrains issus du *jôri*. En effet, avant cette date on retrouvait de tels terrains en grand nombre dans tout le Japon. Cependant, de nos jours, il n'en reste que quelques-uns se situant dans la plaine de Nakatsu (région du Kyûshû), dans la plaine de Sanuki (région du Shikoku), dans plaine d'Okayama (région du Chûgoku) ou encore dans le bassin de Nara (région du Kansai).

### Pourquoi le *jôri* subsiste-t-il au Japon ?

Le *jôri* se trouve dans différents endroits du Japon. Il semble que cela est notamment dû à la relation entre rizières et *jôri*. En effet, un grand système d'irrigation a dû être construit pour inonder les différentes rizières. Mais l'aménagement des cours a dû, de plus, respecter la répartition des terrains déjà existante, c'est-à-dire le *jôri*. La perpétuation des rizières et les

réaménagements ultérieurs menés sur ces dernières a ainsi perpétué l'aménagement du *jōri* originel. Ce n'est alors que la réforme des terrains des années 1960 qui a poussé à désorganiser l'ordre des rizières existant et ainsi à supprimer le *jōri*.

### **Le *jōri* d'Ashimori et le domaine médiéval d'Ashimori**

À Ashimori, il reste aujourd'hui encore des terrains issus du système *jōri* (voir la photo-satellite de la diapositive). À l'époque médiévale, le temple Jingo (Jingo-ji) de Kyoto décida d'y construire un temple. Ce dernier conserve toujours une carte des terres d'Ashimori datant de la fin du XII<sup>e</sup> siècle (la carte des *shōen*). Dans cette carte, nous pouvons voir les indications des frontières (*bōji*), les sanctuaires, les temples bouddhistes ou encore les limites du *jōri* de l'époque (Fig.1,2).

### **Le sanctuaire tutélaire des terres (*shōen*) et l'irrigation**

Comme nous pouvons le remarquer sur la version remaniée de la carte ancienne, au centre des terres se trouve le sanctuaire Hachiman. Celui-ci était le sanctuaire tutélaire du domaine d'Ashimori. Depuis l'époque médiévale, ce sanctuaire était le principal lieu pour les cultes et les cérémonies religieuses de la région. Ces dernières réunissaient les seigneurs et les habitants des terres alentours. Cette fonction de sanctuaire tutélaire a été conservée jusqu'à aujourd'hui sous différentes formes (Fig.3).

Dans la carte actuelle (voir la diapositive), le cours d'eau Uekawa, qui arrose des rizières respectant l'organisation *jōri*, arrivant au niveau du sanctuaire Hachiman, il se dédouble. De plus, on note sur la carte des terres datant de l'époque médiévale, un bassin, dit bassin Hanto, situé à côté du sanctuaire Hachiman. De par cette proximité avec l'eau, le sanctuaire était associé avec le symbole de l'eau, voire était considéré comme la source d'eau. Comme pour la plupart des sanctuaires tutélaires, un bois est présent près du temple. De ce fait, les sanctuaires tutélaires étaient appelés « bois tutélaire » ou simplement « bois » (Fig.4).

### **La création du sanctuaire tutélaire des terres (*shōen*) et le bois tutélaire**

Dans l'antiquité nipponne, le sanctuaire était édifié à la frontière entre le monde humain et le monde divin, c'est-à-dire entre rizière (symbole du travail de la main de l'homme) et montagne (entité considérée comme un dieu). Cependant, dès l'époque médiévale, la montagne fut également intégrée dans le système féodal des terres (*shōen-sei*). Par conséquent, le sanctuaire est devenu le lieu abritant la divinité tutélaire des terres et ainsi le lieu sacré de référence. Il devient ainsi le centre des terres alentours et le rendez-vous des habitants des terres alentours. Le bois tutélaire, quant à lui, finit par se positionner comme la source d'eau. Les paysages représentant des villages ruraux japonais se caractérisent par la présence systématique de certains éléments : des rizières, des cours d'eau, un bassin ou un bois tutélaire, héritages du système féodal des terres (Fig.5,6).

## **2. L'irrigation et le sanctuaire tutélaire sur le Nakatsu-jōri (*jōri* de Nakatsu, département d'Ōita)**

Le Nakatsu-jōri et le Buzen-kandō (ancienne route impériale de la région de Buzen)



La plaine d'Okidai (Nakatsu-jôri) se trouve au bord de la mer, à Nakatsu, une ville située dans le nord du département d'Ôita dans le Kyûshû (Fig.7). Alors que l'urbanisation y a progressé, il y reste encore des rizières – et ainsi des terrains (que nous ne nommerons Nakatsu-jôri) – respectant l'organisation *jôri* (voir la diapositive (Fig.8)). La limite méridionale de ce Nakatsu-jôri correspond à la route en ligne droite qui se dirige vers le sanctuaire Usa (route auparavant nommée Buzen-kandô). Cette route a sûrement dû être aménagée au début du VIII<sup>e</sup> siècle. Appelé également la « route des envoyés de l'empereur (chokushi-kaidô) » dès l'époque moderne. Depuis l'époque médiévale, le Buzen-kandô se courbe par endroits pour relier différents villages, néanmoins, d'après des vestiges de petits chemins et des fouilles archéologiques, il est prouvé qu'à l'antiquité le Buzen-kandô était en ligne droite (Fig.9,10).

### Le Nakatsu-jôri et le sanctuaire Hachiman

Comme je l'ai signalé lors du colloque de l'année dernière, l'installation de la divinité impériale (une divinité qui vénère l'âme de l'empereur) du sanctuaire Usa-Hachiman a été grandement influencée par l'aménagement du Buzen-kandô (Fig.12). La ligne droite formée par le Buzen-kandô a alors été employée pour l'aménagement du Nakatsu-jôri. À proximité de la prise d'eau Ôidé (Idé à trois bouches) qui arrose ce *jôri*, il y a un sanctuaire qui s'appelle le sanctuaire Hachiman-Tsuruichi. Selon la légende, ce sanctuaire aurait été érigé au début du XII<sup>e</sup> siècle au plus tard, au titre de sanctuaire tutélaire de ce quartier. Il est à souligner que bien avant cette date, au milieu du VIII<sup>e</sup> siècle, les cours d'eau semblaient déjà avoir été aménagés pour arroser le Nakatsu-jôri.

### Carte hydrographique de la plaine d'Okidai

Une carte hydrographique (voir la diapositive n° 19 (Fig.13)) a été créée vers 1922 par une coopérative hydrographique qui s'occupait de l'irrigation sur l'Okidai-jôri (les terrains *jôri* de la plaine d'Okidai). Cette carte désigne minutieusement les terrains divisés en parcelle (*aza*) et les cours d'eau. Les détails représentés correspondent parfaitement à ceux de la carte hydrographique actuelle (voire la diapositive n° 20 (Fig.14)). La prise d'eau de ce *jôri* se nomme « Ôidé » ou « Idé à trois bouches (Mikuchi-no-idé) ». De cette prise d'eau partent les trois principaux canaux coulant vers le *jôri*. De plus, ce lieu correspond au point de départ du chemin d'entrée du sanctuaire Hachiman-Tsuruichi. Lors de la fête religieuse de ce sanctuaire, près de cette prise d'eau, on installe un lieu de repos provisoire (*o-tabisho*) pour le sanctuaire portatif appelé *mikoshi*.

### La légende du sanctuaire Hachiman-Tsuruichi

Le sanctuaire Hachiman-Tsuruichi se trouve juste au sud de la prise d'eau Ôidé. Ce sanctuaire vénère deux personnes : Tsuru-jyo et Ichitarô. Leurs noms composent le nom du sanctuaire (tsuru-ichi). En effet, selon la légende, en 1135 (1<sup>ère</sup> année de l'ère Hôen), ces deux personnes ont été sacrifiées pour effectuer l'aménagement du barrage qui fonctionnerait également comme prise d'eau. À l'époque, l'ancien barrage d'Ôidé (qui était aussi la prise d'eau) arrosait seize villages du district d'Ôegô, mais était cassé à chaque inondation. Cela causait de grands dégâts pour

les habitants. Ainsi, les seigneurs (Yuyadanjyô Motonobu de Fukunaga, Aiwara Naiki de Tsurui, Manda Sakyo de Kawarada, Hitomatsu Rokurô d'Ikenaga, Obata Shirô d'Obata, Nakatomi Hachirô de Nakatomi, Miyanaga Sahei de Numata) du district d'Okita (Okidai), responsables du barrage d'Ôidé, après réunion, en sont arrivés à la conclusion que des sacrifices humains (*hitobashira*) devaient être réalisés. Par tirage au sort, Yuyadanjyô (l'un des seigneurs) a été sélectionné. Cependant, Tsuru-jyô, une femme fidèle à Yuyadanjyô, et son fils Ichitarô se sont présentés à la place de leur seigneur. Après avoir été purifiées, ils ont été submergés au-dessous du barrage le 15 août 1135 (Fig.15).

#### La fête Hanagasaboko

À l'origine, c'est une fête qui se déroulait le 15 août de l'ancien calendrier. Aujourd'hui, cette fête a lieu le dernier week-end d'août pour vénérer les âmes de Tsuru-jyô et Ichitarô et pour espérer une bonne récolte. Les décorations multicolores de forme florale (*hanagasaboko*) font la tournée des villages en passant entre les rizières et sont accompagnées par de la musique festive. C'est une scène caractéristique de l'été de ce district (voir la diapositive n° 24 (Fig.17)). De somptueux noeuds décoratifs faits de cordelettes tressées (*mizubiki*), placés au-dessus des dix-neuf voitures d'*hanagasaboko*, défilent dans les villages. Pendant la nuit se déroulent de nombreux spectacles comme la traversée de la rivière par le sanctuaire portatif (*mikoshi*) et le feu d'artifice. Beaucoup de personnes restent jusque tard dans la nuit pour y assister. Ainsi, il s'agit d'une fête de la sacralisation de l'eau, appuyée sur deux éléments : l'irrigation des rizières et la communauté locale. Cette fête date d'il y a environ 900 ans (Fig.16,17,18).

### 3. Le *jôri* du bassin d'Ogata et son sanctuaire tutélaire

#### Le *jôri* du bassin d'Ogata

Dans le bassin d'Ogata, situé à l'extrême sud du département d'Ôita, le *jôri* antique existait encore il y a environ dix ans. L'installation de ce *jôri* dans les districts d'Ôno et de Naouri était un cas exceptionnel car il n'y avait pas beaucoup de rizières dans ces zones (Fig.19). Le cours d'eau Inférieur (Shimo-iro), qui vient de la cascade Harajiri, arrosait le *jôri* de ces districts. Le cours d'eau Inférieur passait d'abord par le quartier Jizai (voir diapositive n° 27 (Fig.20)) pour arriver ensuite au quartier Inoue. Il est évident que ce dernier possédait des terrains issus du *jôri* (voir la diapositive n° 28 (Fig.22)). Actuellement, c'est le cours d'eau Supérieur (Uwa-iro) qui, construit dans la première moitié de l'époque d'Edo (1603-1868), arrose ces districts. Quoiqu'il en soit, le cours d'eau Inférieur est utilisé encore aujourd'hui comme cours d'eau principal (Fig.23).

#### La légende d'un gros serpent dans *Heiké-monogatari* (*Le Dit des Heiké*)

La chronique *Heiké-monogatari* contient une histoire anecdotique sur Ogata Koreyoshi (Fig.24), seigneur du domaine d'Ogata.

Il était une fois un homme qui rendait visite chaque soir à une femme. Celle-ci habitait dans un village de montagne du département de Bungo (correspondant au département actuel d'Ôita). Sa mère, voulant identifier cet homme inconnu, réussit à mettre une épingle au col de l'homme alors

qui allait rentrer chez lui. Cette épingle étant accompagnée d'une pelote de fil (*shizu-no-odamaki*), la mère incitait sa fille à suivre le fil. Ce faisant, la jeune fille arriva à une grande grotte située au pied de la montagne Ubagadaké, où se trouvait un serpent géant d'une taille de 42/45 mètres. La fille est alors étonnée de découvrir que l'homme était en réalité un serpent énorme. Au bout d'un certain temps, la fille accouche d'un garçon, appelé Akagari-no-Daita, qui deviendra l'homme le plus vaillant de la région de Kyûshû. À la cinquième génération de la descendance d'Akagari-no-Daita, il y a Ogata Koreyoshi, héros de la Guerre de Genpei. Par ailleurs, la grotte du serpent se trouve aujourd'hui derrière le sanctuaire Anamori-Hachiman à Kôbaru (ville de Takeda). De cette grotte s'écoule l'une des sources de la rivière Ogata. En japonais, le serpent ainsi que l'eau se prononcent « mi ». Cela suggère que le grand serpent décrit dans *Heiké-monogatari* aurait été non seulement la divinité de la montagne Ubagataké mais aussi la divinité de la source de l'eau (Fig.25).

### Qui est Ogata Koreyoshi ?

Pendant la guerre civile qui s'est déroulée à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, Ogata Koreyoshi s'est illustré avec ses petits frères (Usuki Koretaka et Saga Korenori) en tuant les soldats du clan Taira qui fuyaient vers l'ouest du Japon. L'exploit de Koreyoshi arrive jusqu'aux oreilles de Go-Shirakawa, l'empereur retraité qui était un des personnages les plus puissants de l'époque. Koreyoshi tenta aussi de protéger Minamoto-no-Yoshitsuné alors que celui-ci était poursuivi par son frère, Minamoto-no-Yoritomo, le fondateur du shogunat de Kamakura. Ce faisant, Koreyoshi s'est donc mis à dos le shogun – Minamoto-no-Yoritomo – qui, le considérant comme dangereux même s'il n'a pas réussi à protéger Yoshitsuné, le dépossède de ses terres. Ainsi, de même que le clan Taira, Koreyoshi connut une fin tragique. *Heiké-monogatari* a pour thème la grandeur et la décadence. Voilà la raison pour laquelle son histoire y est décrite.

### Ogata Koreyoshi et ses trois sanctuaires (Ogata-sanja)

Selon la légende, Koreyoshi aurait tiré trois flèches depuis un lieu nommé Moto-miya (Fig.26). Sur chaque point de chute des flèches, il aurait fait construire un sanctuaire. Le Premier sanctuaire (Ichi-no-miya) se situe à l'extrémité de la montagne Ubagadaké dans laquelle aurait vécu le grand serpent. Dans le vallon Miyasako, situé en aval de ce sanctuaire, se trouve des statues en pierre du Bouddha (Miyasako Tôzai Magaibutsu) ainsi qu'une source d'eau appelée Inoko (Fig.27). Cette source est issue d'eau souterraine de la montagne Ubagadaké. Le Deuxième sanctuaire (Ni-no-miya), situé devant la cascade Harajiri, incarne la divinité de cette cascade. Son portique (*torii*) a été bâti au-dessus de la cascade. Cela montre une relation étroite entre ce Deuxième sanctuaire et la prise d'eau du cours Inférieur (Shimo-iro). Enfin, le Troisième sanctuaire (San-no-miya) se situe au point où la rivière Jikumarû débouche sur un bassin. Celle-ci était la rivière principale qui arrosait le *jôri* dans ce district. De fait, les trois sanctuaires ont été construits en considération de la position des sources.

Le manoir de Koreyoshi se trouve en aval du Troisième sanctuaire c'est-à-dire à la croisée de la rivière Jikumarû et du cours d'eau Inférieur (Shimo-iro). Cette position permet à Koreyoshi de contrôler le principal cours d'eau. De fait, il semble que Koreyoshi a fait creuser le cours d'

eau Inférieur qui a fini par remplacer la rivière Jikumaru, l'ancien principal cours d'eau (Fig.20). À cet égard, il faut nous rappeler la légende du gros serpent de *Heiké-monogatari*. En effet, selon cette légende, ce gros serpent et les descendants de la divinité de la source dominant la source d'eau. Ainsi, *Heiké-monogatari* légitime la domination de l'eau par le clan Ômiwa, en réunissant les traditions ancestrales du clan Ômiwa et la légende du serpent issue du culte de Miwa.

### La fête de la traversée de la rivière Ogata

La fête de la traversée de la rivière Ogata se tient en novembre. Le sanctuaire portatif (*mikoshi*) du Troisième sanctuaire (San-no-miya) passe d'abord au bord du cours d'eau Inférieur (Shimo-iro). Puis, via le village Miyata, il franchit la cascade Harajiri. Finalement, ce *mikoshi* entre dans le Deuxième sanctuaire (Ni-no-miya). Le *mikoshi* du Premier sanctuaire (Ichi-no-miya), quant à lui, descend la montagne et, lui aussi, rejoint le Deuxième sanctuaire. Ainsi, dans le Deuxième sanctuaire, les deux *mikoshi* – du Premier et du Troisième sanctuaire – sont réunis (Fig.28). Autrement dit, lors de cette fête, deux divinités de différentes sources d'eau se rencontrent dans le Deuxième sanctuaire. En tant que fête religieuse des rizières, la fête de la traversée de la rivière Ogata a des points communs avec la fête Hanagasaboko de Nakatsu déjà évoquée. Sur les détails de ces deux fêtes (la fête de la traversée de la rivière Ogata et la fête Hanagasaboko de Nakatsu), M. Tatsuo Danjo prendra la parole dans son communiqué.

### Conclusion

Contrairement à la répartition du terrain par quadrillage romaine, au Japon, le système *jôri* a été maintenu pendant longtemps. Cela vient du fait qu'au Japon, le système *jôri* est étroitement lié à l'irrigation des rizières. Au milieu de l'époque d'Heian, le *jôri* est réaménagé par endroits pour prendre les dispositions nécessaires pour prévenir les intempéries. Cependant, il semble que la plupart des *jôri* suivaient toujours largement les tracés originaux.

De la dernière moitié du XI<sup>e</sup> siècle au XII<sup>e</sup> siècle, un nouveau système de terrains s'installe au Japon : le système *shôen* (*shôen-sei*). Le *shôen-sei* était une nouvelle structure de domination des terres. À la suite de l'installation du *shôen-sei*, les sanctuaires tutélaires du système *jôri* commencent à devenir le lieu où se réunissent l'eau sacré et la communauté humaine. Dans les cas de Nakatsu et d'Ogata, comme nous l'avons approfondi plus haut, l'irrigation, s'appuyant sur le système *jôri*, était indissociable des fêtes religieuses de communautés locales. C'est cette relation qui, depuis plus de mille ans, a permis à ces communautés de conserver leurs rizières respectant l'organisation *jôri*. Les sanctuaires que je vous ai présentés sont tous, par hasard, de l'ordre du sanctuaire Hachiman. Le sanctuaire Hachiman, regroupant de nombreux sanctuaires, vénère l'âme de l'empereur. Ainsi, à partir du thème que j'ai abordé dans ce rapport, il semble que nous pourrions peut-être approfondir la relation entre les communautés villageoises et la domination impériale.

(Traduction par Claire Chevallier et Manabu Teramoto)



# 神社祭礼と灌漑

～大分県の事例から～

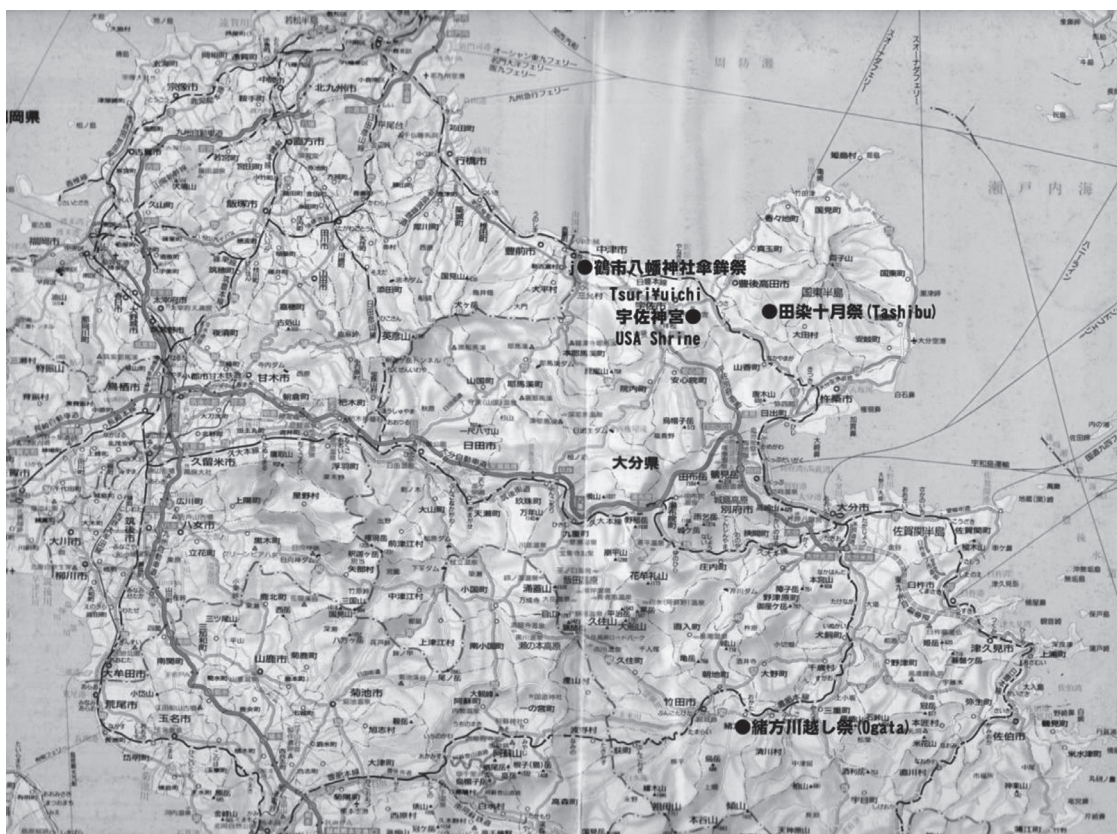
段 上 達 雄 (別府大学)

## 1. 八幡信仰と祭礼

- ・八幡神は6世紀後半に宇佐（大分県宇佐市）の地に出現したと伝えられ、8世紀には朝廷から重要視されるようになり、11世紀には九州各地に荘園を多数所有するようになった。そのような荘園には八幡神社が勧請（神霊を分けて、それぞれの地で祀ること）された。八幡神は荘園の守護神として、次第に農業、特に稲作の豊作を祈願されるようになり、荘園の条里水田における灌漑用水の取水口付近にも祀られるようになる。そのような八幡神社の祭礼では、取水口など灌漑と関わりの深い祭礼を今でも行っている。
- ・宇佐神宮は日本全国に4万社ある八幡神社の最初の神社である。(fig.1)
- ・灌漑と関わる3つの祭礼は、<sup>おがた</sup>緒方三社八幡神社、<sup>つるいち</sup>鶴市八幡神社、<sup>たしぶ</sup>田染三社八幡神社で行われている。(fig.2)



(fig.1) 八幡神を最初に祀った宇佐神宮



(fig.2) 3事例の所在地



## 2. 緒方川越し祭り

大分県豊後大野市緒方町では、毎年11月第2土曜日と日曜日に、緒方川越し祭りが行われる。

緒方三宮八幡社の神輿が原尻の滝の上流部の緒方川を渡るのである。伝承では、12世紀末に活躍した武将緒方維栄が緒方に八幡社を3社建立したと伝える。一ノ宮八幡社は父である仲哀天皇を祀り、二ノ宮八幡社は子どもの応神天皇（八幡神）を祀る。そして少し離れて母の神功皇后を祀る三ノ宮八幡社がある。緒方盆地には条里水田の跡が20世紀後半まで残っていた。緒方盆地では原尻の滝の上流からでないと、条里水田に灌漑用水を取水できない。緒方下井路・緒方上井路・野中井路の3本の水路によって、緒方盆地は灌漑されている。

一ノ宮と二ノ宮は原尻の滝の近くに位置し、三ノ宮は対岸にあるが、800mほど離れているだけである。緒方の三社（の八幡神社）は緒方荘の守護神として、灌漑の取水口近くに建てられていると考えられる。また、三の宮の神輿がわざわざ川の中を通り、その時に緒方下井路に必ず入ることは、この祭りが水神である神々を祀ることが中心ではないかと考えられる（fig.4）。

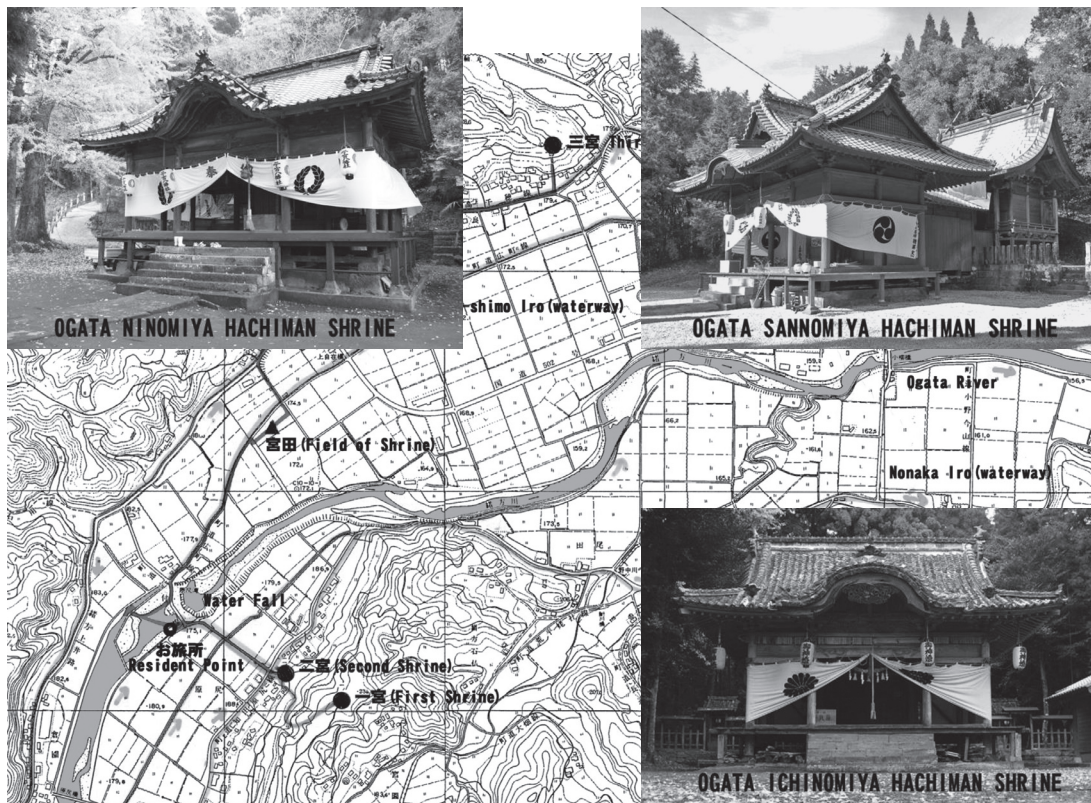
それでは、緒方川越し祭りの様子を写真で説明する。

### ●第1日目

午後6時に三ノ宮の神輿が神社を出発する。6時半頃に宮田に到着（fig.5）。宮田に二ノ宮から迎えの人たちが来ると、田の中で神輿に向かって神事を行ってから出発。（fig.6-7）

二ノ宮からの迎えが来るまで、水田と水田の境を三ノ宮の神輿は越すことができない。午後7時に三ノ宮の神輿は原尻の滝の上の緒方川を神輿が渡る。途中で緒方下井路に入って、川の中の鳥居を通過して二ノ宮に向かう。（fig.8-9）同時に一ノ宮の神輿が二ノ宮から迎えの人たちと共に出発して二ノ宮に向かう。

7時40分に一ノ宮と三ノ宮の神輿が二ノ宮八幡社に到着し、拝殿に安置される（fig.10）。



(fig.4)





(fig.5) 原尻の滝の手前の宮田で待機する三ノ宮の神輿



(fig.6) 宮田に二ノ宮の使いが迎えに来る



(fig.7) 宮田で三ノ宮の神輿を前に神事を行う



(fig.8) 緒方井路に入る三ノ宮の神輿



(fig.9) 三ノ宮の神輿は緒方川の中の鳥居を通して対岸に向かう



(fig.10) 一ノ宮の神輿と三ノ宮の神輿が二ノ宮の境内で対面する

## ●第2日目

午後2時に二ノ宮で緒方神楽の上演が始まる (fig.13)。

午後3時に一ノ宮・二ノ宮・三ノ宮の神輿が二ノ宮を出発し、原尻の滝周辺を周り、原尻の滝の上のお旅所に向かう (fig.11)。3時半からお旅所で神事を行う (fig.12)。6時半に還御祭 (各神社に戻るための神事)を行う。7時に一ノ宮と二ノ宮の神輿が御旅所を出発して、それぞれの神社に帰る。三ノ宮の神輿だけは、来た時と同じように川を渡って三ノ宮八幡神社に向かう。



(fig.11) 2日目の午後、滝の上を往復してお旅所に向かう三ノ宮の神輿



(fig.12) 原尻の滝の上のお旅所で3社の神輿の前に神事を行う



(fig.13) 二ノ宮の境内で「神楽」が夜まで演じられる

### 3. 鶴市八幡神社の花傘鉾祭り

大分県中津市相原にある鶴市八幡神社では、毎年8月最後の土曜日と日曜日に「花傘鉾まつり」が行われ、神輿の神幸行列に19基の花傘鉾が付き従う。鶴市八幡神社は、八幡神と共にお鶴と市太郎とを祀っている。伝説によれば、1135年、山国川に大きな井堰 (三口の井堰) を築造した時、お鶴と市太郎を人柱 (大規模な土木工事などで、事故が起こらずに無事完成するように人間を埋めること) として堰に埋めて、やっと完成したという。その後、大井堰からの灌漑用水が流れる19集落の村人たちは傘鉾を担いで行列に加わるようになった。1日目に三口の井堰から灌漑用水が流れる沖代平野を神輿と傘鉾の巡行が行われ、夕方には井堰近くの河原に到着して、そこで一晚駐在する。翌日、神輿は神社に戻る。19世紀中頃までは、赤印の4つの集落が傘鉾を出しているだけだったが、19世紀後半に青



印の15集落も加わり、現在のように19台の傘鉦ができるようになった。灌漑の水に感謝する祭礼であることは間違いない。

それでは、鶴市八幡神社の花傘鉦祭りの様子を写真で説明する。



(fig.14) 鶴市八幡神社の神幸巡路



(fig.15) 鶴市八幡神社を出発する傘鉦の行列



(fig.16) 傘鉦の行列が、三口井堰から灌漑される沖代平野を進む



(fig.23) 花傘鉦の本体は、太鼓を載せた台の上に傘を立てたもの





(fig.24) 1980年頃から紙で作られた花飾りがつくようになった。



(fig.25) 沖代平野の水田の中を進む行列



(fig.26) 傘鉦行列の中を鶴市八幡神社の神輿が進む



(fig.27) 三口の井堰と、露店が並ぶ御旅所

#### 4. 田染三社十月祭り

大分県豊後高田市田染では、旧暦10月8日近くの日曜日（現在は11月頃）に、田染三社八幡社（元宮・二宮・三宮）の五穀豊穡を願う祭礼がある。三社の神輿はそれぞれの氏子の地域を廻り、お旅所に集まって神事を行ってから各神社に帰る。三社の神輿はお旅所に集合し、神事の後にそれぞれの神社に戻る。田染元宮八幡社は宇佐神宮の田染荘の政治経済の中心である中村にある（fig.28）。大井手井堰は条里水田だった横峰地区を灌漑する。その堰の傍らにお旅所があり（fig.31）、近くの丘の上に田染二宮八幡社がある（fig.29）。田染三宮八幡社は鍋山井堰の近くにある。鍋山井堰は条里水田があった上野地区を灌漑している。（fig.30）田染の八幡神社三社は、農耕神としての性格が強く、干魃時には三社合同の雨乞いが組織的に行われていた。

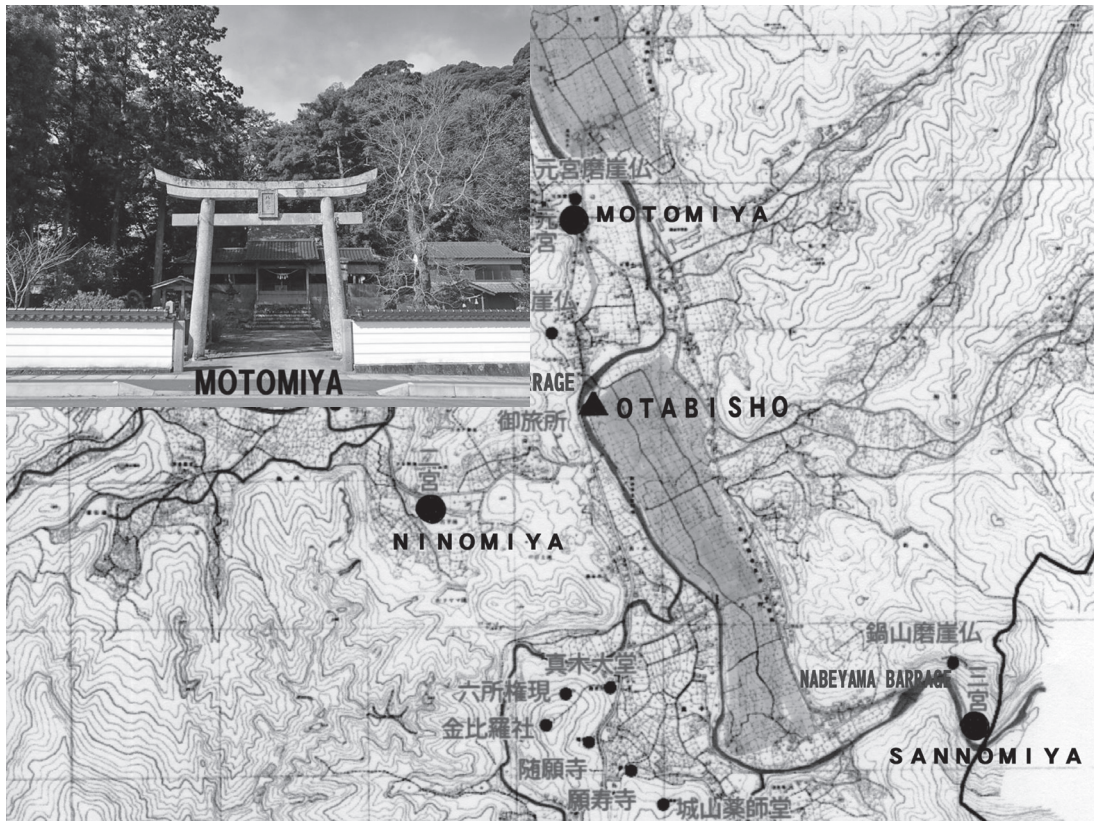
田染三社八幡社の十月祭りを二宮八幡神社の神輿でその様子を見てみよう（fig.32）。倉から神輿を出して、二宮八幡神社の前に持って行く（fig.33）。二宮八幡神社の床上に神輿を上げる。神輿に御神体を移すため、幕で神輿を隠す。（fig.34-35）氏子たちのいる小崎集落に向かう二宮八幡神社の神輿である（fig.36）。

小崎集落で神事が行われ、八幡神に感謝すると共に豊作などを祈願する。神輿の下をくぐると、健康で幸せに暮らせるという（fig.37-38）。御旅所に二宮八幡神社の神輿が向かう（fig.39）。大井堰の前の橋を渡ると、そこが御旅所である（fig.40）。御旅所の前で神輿を大きく揺り動かす（fig.41）。そして、御旅所に3社の神輿が並べられ、神事が行われる（fig.42）。御旅所に安置された神輿（fig.43）。神事

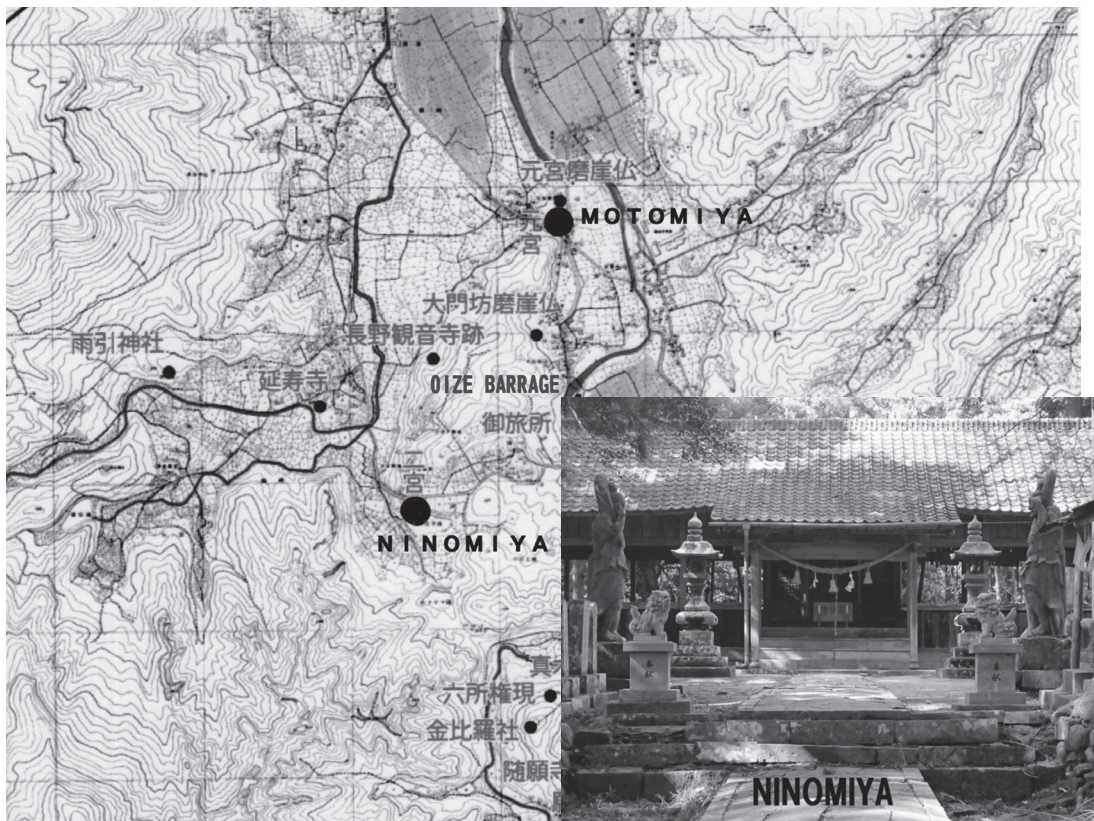


が終わると、神輿はそれぞれの神社に戻る (fig.44)。神輿は大井堰の前を通過して二宮八幡神社に向かいます。そして神輿は二宮八幡神社に戻って、お祭りは終わりとなる (fig.46)。

・田染三社十月祭りの写真 (fig.32 ~ 46) は佐藤さくら氏撮影。

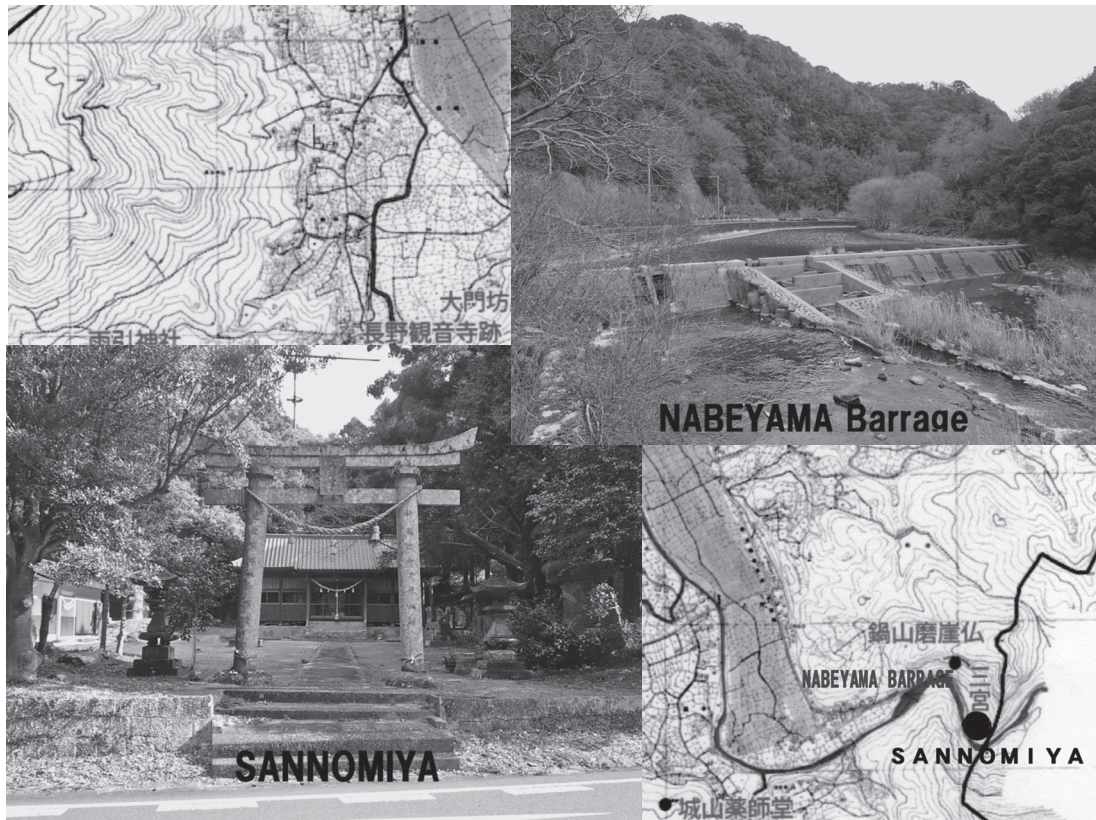


(fig.28)

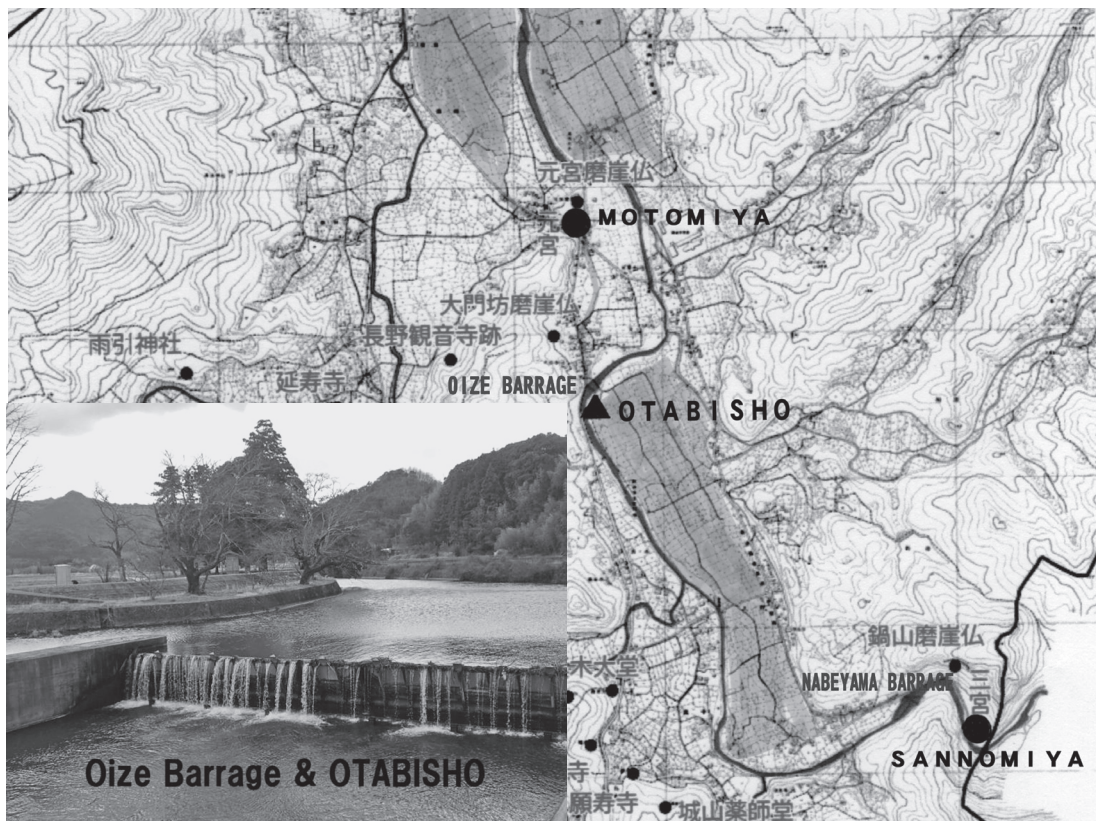


(fig.29)





(fig.30)



(fig.31)





(fig.32) 倉から神輿を出す



(fig.33) 二宮八幡神社前に神輿を持って行く



(fig.34) 二宮八幡神社に神輿を上げる



(fig.35) 神輿に御神体を移すため、神輿を幕で隠す



(fig.36) 氏子たちのいる小崎集落に向かう二宮八幡神社の神輿



(fig.37) 小崎集落での神事

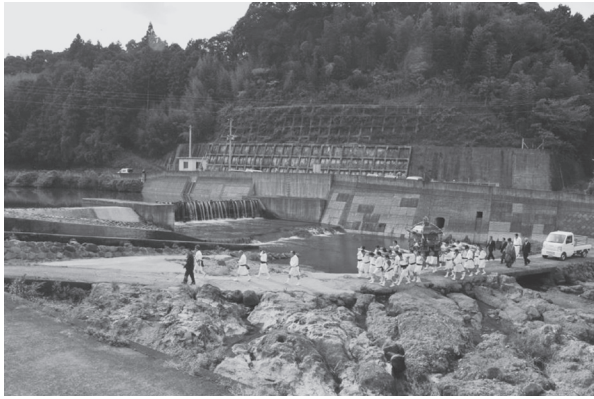


(fig.38) 神輿の下をくぐると、健康で幸せに暮らせるとい



(fig.39) お旅所に向かう二宮八幡神社の神輿





(fig.40) 大井堰前を渡ってお旅所に向かう



(fig.41) お旅所の前で神輿を大きく動かす



(fig.42) お旅所に神輿3台を並べて神事を行う。



(fig.43) お旅所前に並んだ神輿



(fig.44) 大神輿がお旅所を出発



(fig.45) 大井堰前を通過して二宮八幡神社に帰る神輿



(fig.46) 二宮八幡神社に神輿が戻ってきた



# Les fêtes dans les sanctuaires dédiés à l'irrigation : le cas du département d'Ôita

Tatsuo Danjo  
(Université de Beppu)

## 1. Le culte de la divinité Hachiman et ses fêtes

- La divinité Hachiman serait apparue à Usa (ville dans le département d'Ôita) dans la dernière moitié du VI<sup>e</sup> siècle. À partir du VIII<sup>e</sup> siècle, le sanctuaire Hachiman bénéficie d'une attention exceptionnelle de la cour impériale. Au XI<sup>e</sup> siècle, il possédait de nombreuses terres (*shôen*) dans différents endroits de la région de Kyûshû. Sur ces terres appartenant au sanctuaire Hachiman, une des parties de l'âme de la divinité Hachiman était vénérée (*kanjô*). Celle-ci, considérée comme la divinité tutélaire des terres, était sollicitée pour avoir une bonne récolte de riz. Elle commença aussi à être vénérée à proximité des bouches d'eau qui alimentent les cours d'eau des rizières. De nos jours, plusieurs des fêtes du sanctuaire Hachiman étroitement liées à l'irrigation sont encore célébrées.
- Le sanctuaire Usa est le premier des sanctuaires du « réseau » Hachiman à avoir été construit. Ce réseau compte aujourd'hui quarante milles sanctuaires qui se retrouvent partout au Japon(fig.1).
- Les trois fêtes évoquées lors de cette présentation et qui concernent l'irrigation, se tiennent aux Trois sanctuaires d'Ogata Hachiman (Ogata-sanja), au sanctuaire Tsuruichi-Hachiman et aux Trois sanctuaires de Tashibu Hachiman (Tashibu-sansha)(fig.2).

## 2. La fête de la traversée de la rivière Ogata

- La fête se tient à Ogata (ville de Bungo-ôno, Ôita), les deuxièmes samedi et dimanche du mois de novembre. Le sanctuaire portatif (*mikoshi*) du San-no-miya (Troisième sanctuaire) franchit la rivière Ogata.
- Il semble que c'est Ogata Koreyoshi, guerrier puissant du XII<sup>e</sup> siècle, qui aurait fait construire les trois sanctuaires pour la divinité Hachiman. Ichi-no-miya (Premier sanctuaire) vénère l'empereur Chûai. Ni-no-miya (Deuxième sanctuaire) est dédié à l'empereur Ôjin (divinité Hachiman). San-no-miya (Troisième sanctuaire), un peu écarté des deux sanctuaires, vénère leur mère, l'impératrice Jingû.
- Ainsi, c'est une fête qui permet chaque année à l'empereur Chûai (Premier sanctuaire) et à l'empereur Ôjin (Troisième sanctuaire) de rejoindre l'impératrice Jingû.
- Sur le bassin d'Ogata, il y avait des rizières respectant l'organisation *jôri* jusqu'à la dernière moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Pour pouvoir arroser ces rizières, il fallait prendre de l'eau à partir du haut de la cascade Harajiri. Le bassin d'Ogata est arrosé par trois cours d'eau : le cours d'eau Inférieur (Shimo-iro), le cours d'eau Supérieur (Uwa-iro) et le cours d'eau Nonaka.
- Ichi-no-miya et Ni-no-miya se situent près de la cascade Harajiri. San-no-miya, quant à lui, se

trouve de l'autre côté de la rivière Ogata. Cependant, la distance entre la cascade Harajiri et San-no-miya n'est qu'environ 800 mètres. Il semble que ces trois sanctuaires d'Ogata Hachiman, vénérés comme la divinité tutélaire du domaine d'Ogata, ont été construits par rapport aux prises d'eau importantes. Il faudrait retenir le fait que le *mikoshi* de San-no-miya se donne la peine d'entrer dans le cours d'eau Inférieur pour le traverser. Il semble que cela montre la nature de cette fête ayant pour objectif principal de vénérer les divinités de l'eau et principalement la divinité Hachiman(fig.4).

Je vous montre des images de la fête de la traversée de la rivière Ogata.

● Le 1<sup>er</sup> jour

- À 18h, le *mikoshi* de San-no-miya se met en chemin. Il arrive dans une rizière de Miyata vers 18h30(fig.5).
- Des personnes de Ni-no-miya y viennent l'accueillir. Puis, une cérémonie se déroule devant le *mikoshi* avant qu'il ne parte pour Ni-no-miya(fig.6,7). Sans ces envoyés de Ni-no-miya, le *mikoshi* de San-no-miya ne peut pas traverser la rivière.
- À 19h, le *mikoshi* de San-no-miya franchit la rivière Ogata qui se trouve au-dessus de la cascade Harajiri(fig.8,9). En parallèle, le *mikoshi* d'Ichi-no-miya part pour Ni-no-miya avec des envoyés de ce dernier.
- À 19h40, les *mikoshi* d'Ichi-no-miya et de San-no-miya arrivent à Ni-no-miya. Les deux *mikoshi* sont installés dans l'enceinte du temple(fig.10).

● Le 2<sup>ème</sup> jour

- À 14h, l'exécution du *kagra*, danse ou drame liturgique shintoïste(fig.13).
- À 15h, les trois *mikoshi* quittent Ni-no-miya. En passant par la cascade Harajiri, les *mikoshi* se dirigent vers l'*o-tabisho*, lieu de repos provisoire pour le *mikoshi*, installé au-dessus de la cascade(fig.11).
- À 15h30, une cérémonie se déroule à l'*o-tabisho*(fig.12).
- À 18h30, une cérémonie de retour s'y déroule.
- À 19h, les *mikoshi* d'Ichi-no-miya et de Ni-no-miya quittent l'*o-tabisho* pour rentrer à leurs sanctuaires. Le *mikoshi* de San-no-miya traverse à nouveau la rivière pour rentrer à son sanctuaire.

### 3. La fête Hanagasaboko du sanctuaire Tsuruichi-Hachiman

- Au sanctuaire Tsuruichi-Hachiman, situé à Aihara (ville de Nakatsu, Ôita), la fête Hanagasaboko a lieu le dernier week-end d'août. Le défilé du *mikoshi* accompagné de dix-neuf voitures d'*hanagasaboko*, décorations multicolores en forme florale, a lieu.
- Le sanctuaire Tsuruichi-Hachiman vénère non seulement la divinité Hachiman mais aussi deux personnes : Tsuru-jyô et Ichitarô. En effet, selon la légende, en 1135, lors de la construction d'un grand barrage (barrage d'Ôidé ou Idé à trois bouches) dans la rivière Yamakuni, ces deux personnes ont été sacrifiées pour pouvoir achever ces travaux. Cet

aménagement à la fois d'un barrage et d'une prise d'eau a permis à dix-neuf villages de bénéficier de l'irrigation. Dès lors, leurs habitants participeront au défilé de la fête en portant des voitures d'*hanagasaboko*.

- Au premier jour, le *mikoshi* et les voitures d'*hanagasaboko* partent du barrage d'Ôidé et défilent sur la plaine d'Okidai. En fin d'après-midi, le groupe arrive au bord d'une rivière proche du barrage pour passer la nuit. Au deuxième jour, le *mikoshi* retourne au sanctuaire. Jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, il n'y avait que quatre villages (marqués en rouge sur la photographie) qui participaient au défilé avec leur voiture d'*hanagasaboko*. Dans la dernière moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, quinze autres villages ont rejoint le défilé (marqués en vert sur la photographie). Ainsi, aujourd'hui, il y a dix-neuf voitures d'*hanagasaboko*. Il est évident que cette fête est dédiée à la divinité de l'eau.

Je vous montre des photographies de la fête Hanagasaboko du sanctuaire Tsuruichi-Hachiman.

- Le défilé qui part du sanctuaire Tsuruichi-Hachiman(fig.15).
- Le défilé sur la plaine d'Okidai(fig.16).
- La voiture d'*hanagasaboko* sans décoration. Il y a une ombrelle sur le socle ainsi qu'un tambour.
- C'est vers 1980 qu'on a commencé à les décorer avec des formes florales en papier(fig.24).
- Le défilé chemine entre les rizières de la plaine d'Okidai(fig.25).
- Le *mikoshi* du sanctuaire Tsuruichi-Hachiman entre les voitures d'*hanagasaboko*(fig.26)
- Le barrage d'Ôidé et l'*o-tabisho* (lieu de repos provisoire pour le *mikoshi*) où s'étaient plusieurs stands(fig.27).

#### 4. La fête d'octobre des Trois sanctuaires de Tashibu Hachiman (Tashibu-sansha)

- À Tashibu (ville de Bungo-takada, Ôita), vers le 8 octobre de l'ancien calendrier c'est-à-dire courant novembre d'aujourd'hui, une fête se tient aux Trois sanctuaires de Tashibu Hachiman pour avoir une bonne récolte. Le *mikoshi* de chacun de ces trois sanctuaires fait une tournée dans les villages alentours. Ensuite, les trois *mikoshi* se réunissent à l'*o-tabisho* pour effectuer une cérémonie. Finalement, chaque *mikoshi* retourne à son sanctuaire.
- Moto-miya, le Premier sanctuaire de Tashibu Hachiman, se situe à Nakamura. Nakamura était le centre économique et politique du domaine de Tashibu(fig.28).
- Le barrage d'Ôidé alimente le district Yokominé où il y avait des rizières respectant l'organisation *jōri*. Près du barrage, un *o-tabisho* s'installe lors de la fête(fig.31). Sur une colline à proximité, nous pouvons trouver Ni-no-miya, le Deuxième sanctuaire de Tashibu Hachiman(fig.29).
- San-no-miya, le Troisième sanctuaire de Tashibu Hachiman, se trouve près du barrage de la montagne Nabéyama. Ce barrage alimente le district Uéno qui avait aussi des rizières



respectant l'organisation *jôri*(fig.30). Etant donné que San-no-miya est regardé comme la divinité agricole, lors de la période de sécheresse, les trois sanctuaires organisaient une prière collective pour la pluie à San-no-miya.

Je vous montre des photographies du *mikoshi* de Ni-no-miya lors de la fête d'octobre des Trois sanctuaires de Tashibu Hachiman(fig.32).

- On sort le *mikoshi* de l'entrepôt et on le déplace devant Ni-no-miya(fig.33).
- Le *mikoshi* est placé sur le sol du sanctuaire. Pour déplacer le *goshintai*, objet physique du sanctuaire où réside le dieu, dans le *mikoshi*, on couvre ce dernier d'un voile(fig.34,35).
- Le *mikoshi* de Ni-no-miya se dirige vers le hameau Ozaki(fig.36).
- Une cérémonie a lieu à Ozaki. Des habitants passent sous le *mikoshi*. On dit que cet acte apporte santé et bonheur(fig.37,38).
- Le *mikoshi* part pour l'*o-tabisho* de Ni-no-miya(fig.39). Le *mikoshi* franchit un pont en face du barrage d'Ôidé(fig.40).
- À l'*o-tabisho*, on secoue le *mikoshi*(fig.41). Puis, trois *mikoshi* y sont placés et une cérémonie commence(fig.42).
- Après la cérémonie, les *mikoshi* retournent à leur sanctuaire(fig.44).
- Le *mikoshi* de Ni-no-miya passe devant le barrage d'Ôidé pour rentrer. Au retour du *mikoshi*, la fête prend fin(fig.46).

(Traduction par Claire Chevallier et Manabu Teramoto)

(fig.32-46:Cl. Sakura Satoh)

## 聖域・街道・地割

— 宇佐（日本）とナルボンヌ（フランス）の場合 —<sup>(1)</sup>

山本晴樹（別府大学）

ローマ世界における社会的統合を考える場合、皇帝礼拝が重要な要因であることは近年ひろく認められるようになってきている。その際、まず属州レベルにおけるローマ皇帝礼拝の成立が問題とされてきた。

従来、ローマ属州における皇帝礼拝は、ガリア・ナルボネンシスの首都ナルボンヌの東郊外にあったとされる属州聖域跡地から19世紀末に発見された「属州ナルボネンシスの祭司法」<sup>(2)</sup>の青銅版碑文（図2 Fig.2）を手がかりとして、後1世紀後半から始まるフラウィウス朝、とりわけウエスパシアヌス帝の時代に開始されたとされている。しかし、近年この青銅版碑文の詳細な検討によって、皇帝名の欠如部分を「記憶の断罪(damnatio memoriae)」とみなし、ウエスパシアヌス帝ではなく同じフラウィウス朝のドミティアヌス帝とする説も出されている<sup>(3)</sup>。

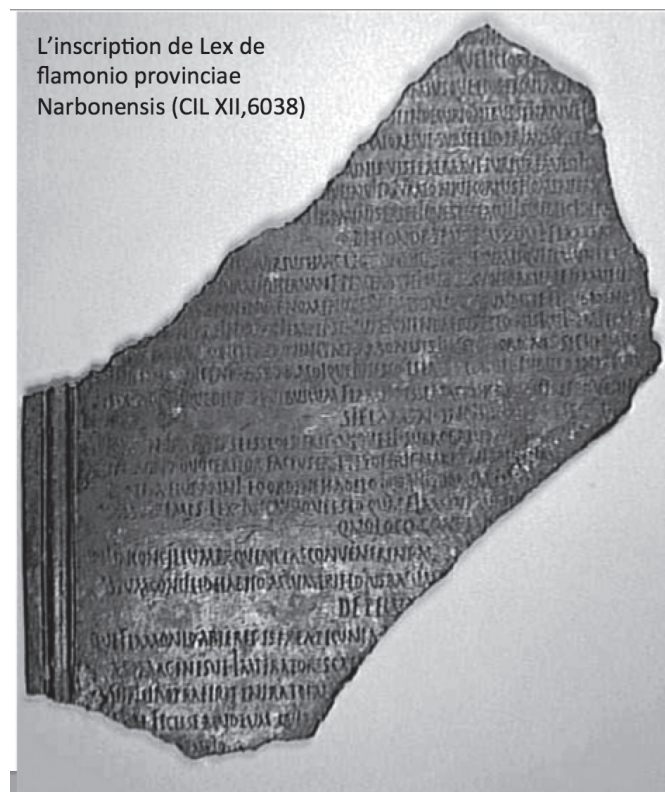


図2 属州ナルボネンシスの祭司法碑文（『ラテン碑文集』第12巻6038番）  
Fig.2 L'inscription de Lex de flamonio provinciae Narbonensis (CIL XII,6038)

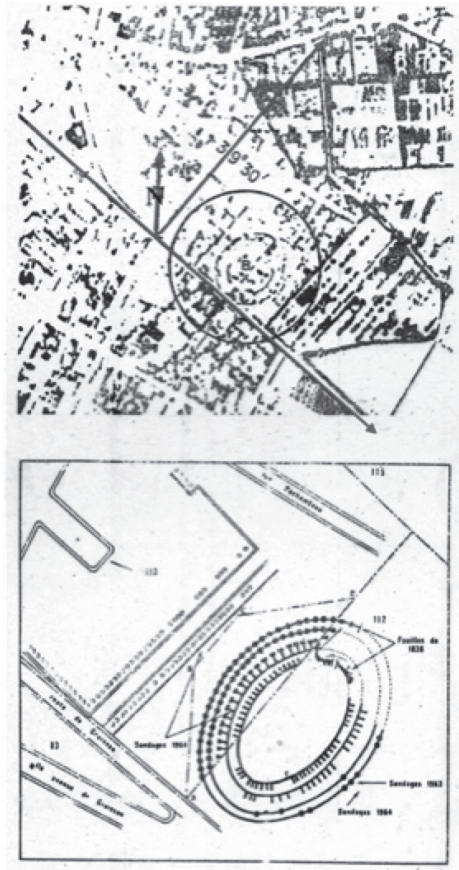


図3 ローマ期ナルボヌの属州聖域の方位 (N39° 30'E)  
 Fig.3 Orientation du sanctuaire provincial de Narbonne antique (N39° 30'E)

こうした中、属州ナルボネンシスの皇帝礼拝の成立時期を歴史地理学的見地からアプローチする研究がある。アントワヌ・ベレス氏によるローマ地割研究である。ベレス氏はナルボヌの属州聖域の方位 (N39° 30'E) がその東側面を通る街道の方位 (N39° 30'E) と一致することに注目し (図3 Fig.3)、さらにその街道の延長線は農村部の地割の軸線となり、この地割の方位 (N39° 30'E) とも一致することを明らかにした (ナルボヌE型地割)。そしてこの地割の施工時期がまさしく属州聖域の建設時期の下限 (terminus post quem) となることを指摘した。ベレス氏によればこの施工時期はフラウィウス期ということである。ここに聖域と街道と地割が密接に関係することが明らかになったわけである<sup>(4)</sup>。

このベレス氏の指摘は、これまでともすれば個別に行われてきた日本の地割 (条里制) および街道 (官道) 研究と聖域 (祭祀施設) 研究を相互に関連させるものとなりうる可能性があるように思われる。

このような見地から大分県の中津・宇佐地方をとりあげると、興味深い事例が現れる。現在宇佐神宮として知られる八幡宮は全国に数万ある八幡社の総本山であるが、この宇佐神宮の聖域のなかに、弥勒寺という寺院 (神宮寺) がかつて建てられていた。神道の聖域のなかに仏教寺院が存在したわけである。これは神仏習合といわれ、基層信仰である神道と普遍宗教である仏教が融合したものとして、



日本の宗教の特質と理解されている。

それでは、宇佐神宮における弥勒寺の配置（伽藍配置Garan-haichi : Disposition d'un monastère bouddhique) をみてみよう（『弥勒寺』1989年）。図4 Fig.4 (弥勒寺伽藍配置) がそれである。注目されるのは、北から南へ講堂 (kodo: la salle de prédication)、金堂 (kondo: le sanctuaire principal)、東塔・西塔 (toto,saito: deux pagodes, l'une à l'est et l'autre à l'ouest)、中門 (chu-mon: la porte médiane)、南大門 (nandaimon: la grande porte sud) が配置されている。この配置は薬師寺式伽藍配置 (Disposition du type du Yakushi-ji) とされている (図5 Fig.5)。ところが、南大門から南は図からもわかるように宇佐神宮のある丘 (小椋山) の崖に面しており、ほとんど門としての機能をはたしていない。

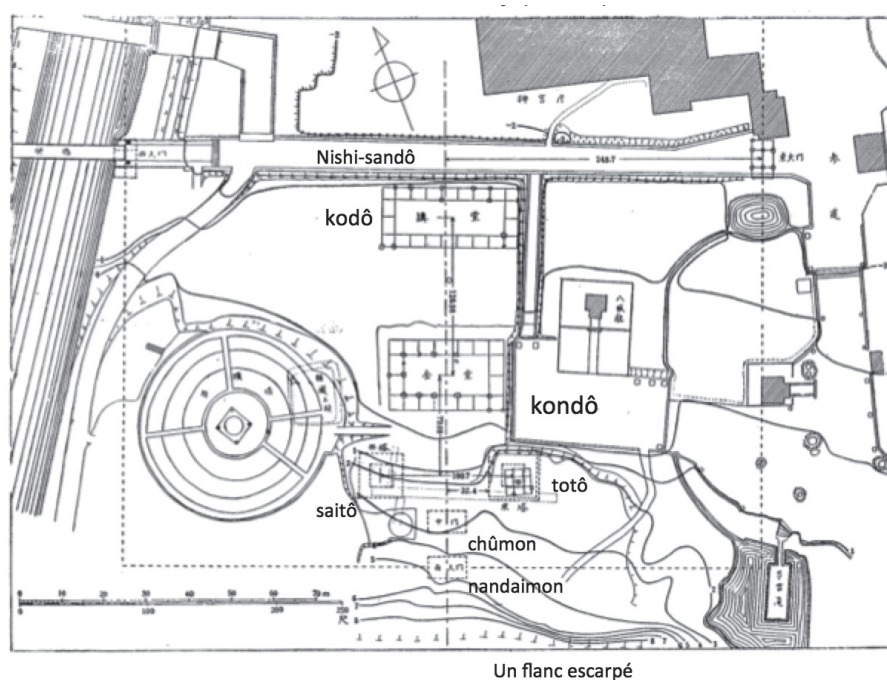


図4 西参道と弥勒寺の方位 (N16° E)  
Fig.4 Orientation de Nishi-sandô et Miroku-ji (N16° E)

これは弥勒寺が西参道に強く規制されたために、それより南にひろがる土地にしか施設を建立することができなかったからである。西参道が宇佐神宮にいたる聖なる道であったためにこのような配置になったものと思われる。われわれの共同研究者である木本雅康氏 (長崎外国語大学) はその著書のなかで、弥勒寺が8世紀前半に建立され、伽藍配置が北から東に約16度ふれている (N16° E) こと、そしてこの方位は想定駅路の方位 (N16° E) と一致していることを指摘している (『古代の道路事情』2000年)。すなわち西参道は弥勒寺建立 (8世紀前半) 以前にすでに存在していたことが判明するわけである。ここからはまた宇佐八幡宮がいつ成立するかという問題を解決する糸口が見つかる可能性がある。

Disposition du type de Yakushi-ji

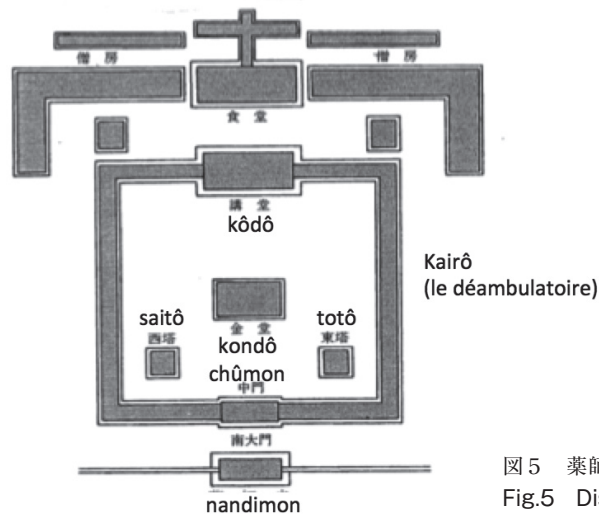


図5 薬師寺式伽藍配置  
Fig.5 Disposition du type de Yakushi-ji

西参道 (図6, 7 Fig.6, 7) は宇佐神宮の境内を区切る寄藻川 (Yorimo-gawa) をわたり東へ直進して宇佐大路 (Usa-ôji : la Grande voie d'Usa) につながり、さらにこの宇佐大路は直進して駅館川 (Yakkann-gawa) に至る。本学の飯沼教授は最終的にこの道の延長線上に中津条里の南限線が重なることを指摘している<sup>(5)</sup> (『宇佐大路』1991年)。宇佐神宮 (聖域) から発する街道が地割の基軸線と一致しているわけである。まさしくここにはペレス氏がナルボンヌにおいて指摘する聖域と街道と地割の関連性が宇佐および中津地方においても存在しうることがあきらかになったわけである。

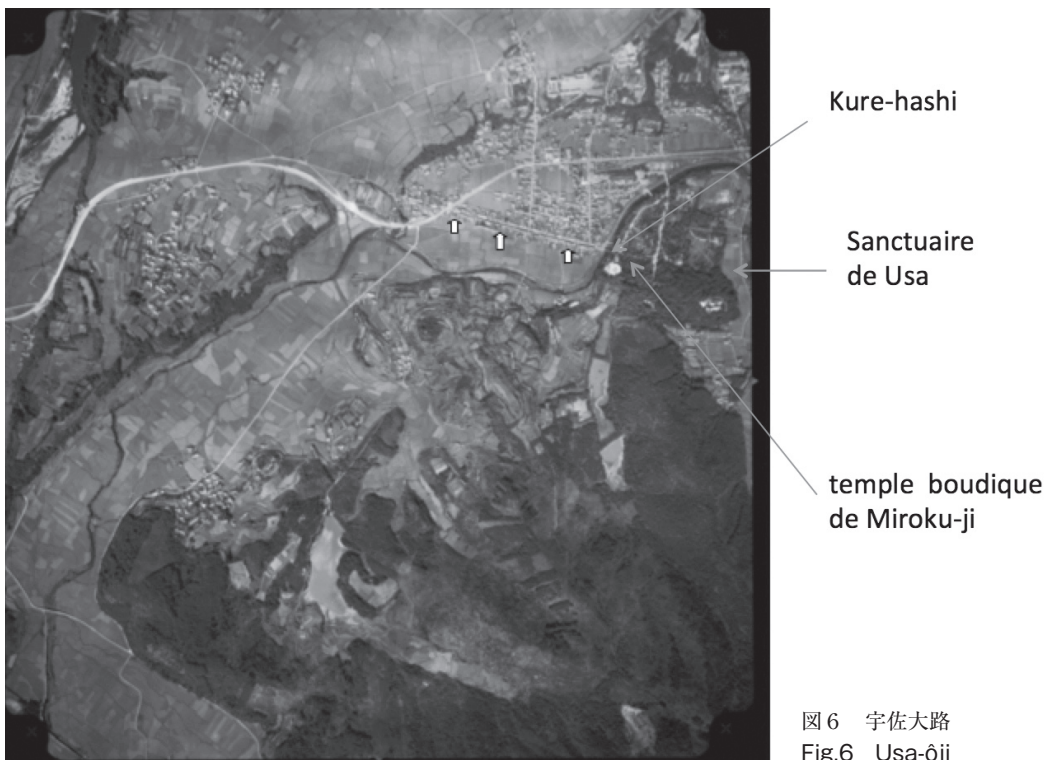


図6 宇佐大路  
Fig.6 Usa-ôji



図7 西参道と呉橋  
Fig.7 Nishi-sando et Kure-hasi (au fond)

地割との関連では、中津条里との結びつきは明白であるが、それより手前の宇佐地方における地割(条里)も問題にされなければならない。図8 Fig.8 (中津・宇佐古代地図)をみると、宇佐条里が想定される地域がしめされているが、現在のところ残念ながら中津条里ほど明確ではない。飯沼教授によれば、この地域の地籍図の分析から条里制の復原が可能かもしれないとのことである<sup>(6)</sup>。

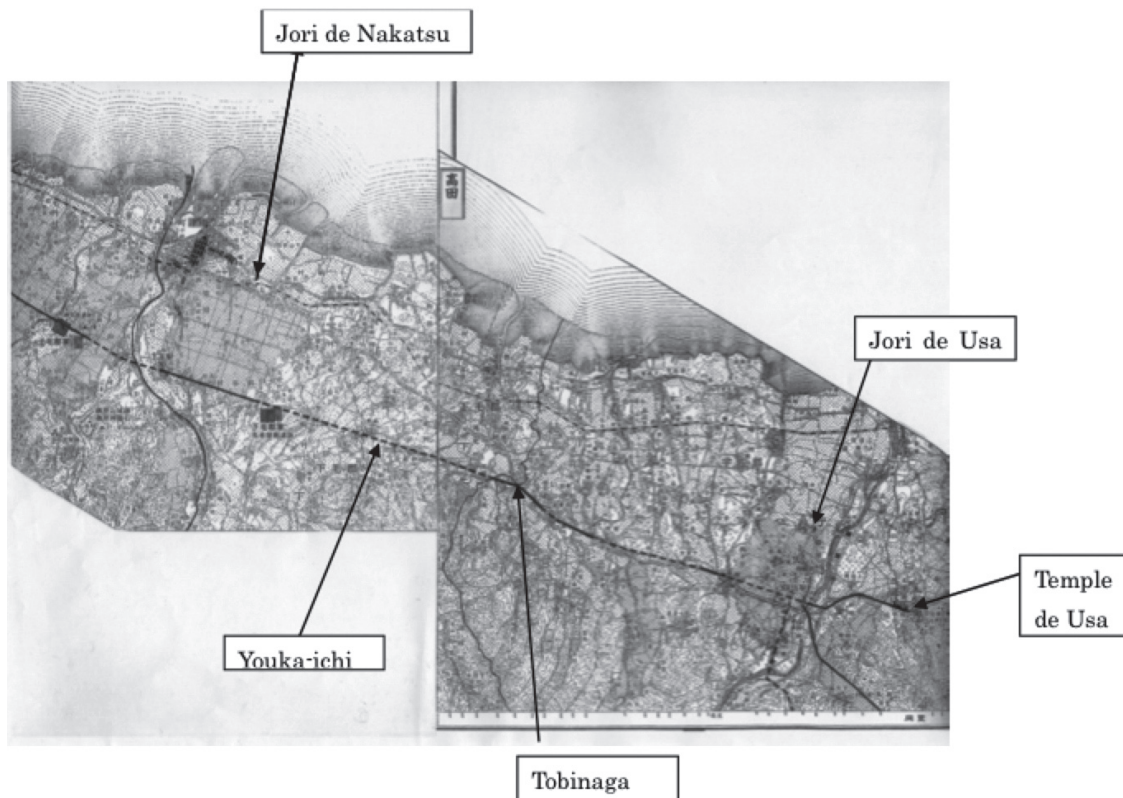


図8 宇佐・中津間の勅使街道と条里  
Fig.8 Voie impériale et Jōri entre Nakatsu et Usa



現に飯沼教授は中津条里に関しては最近、1920年代に中津地方の水利組合が作成した掛地図（図9 Fig.9）を発見し、そのなかには水路とともに字（petite division ancienne de territoire）の名前がしるされていることから（図10 Fig.10）、その地名の分析によって条里制の一端が復原可能であることを指摘している<sup>(7)</sup>。

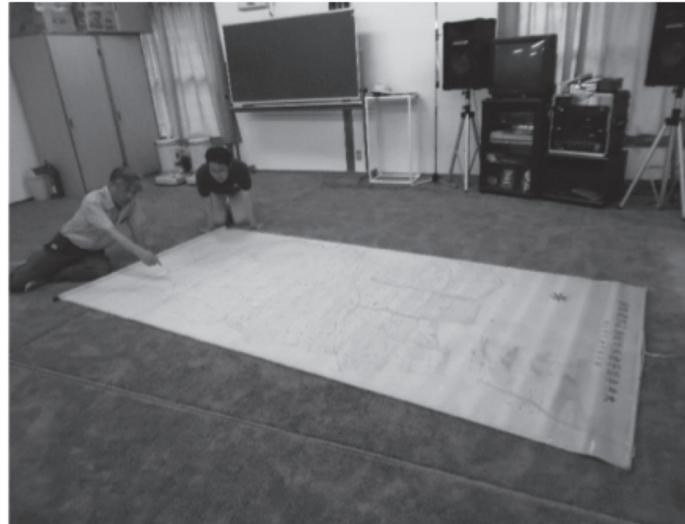


図9 飯沼教授と中津水利組合水路図

Fig.9 M.linuma et la carte redigée par l'Union de la canalisation à Nakatsu

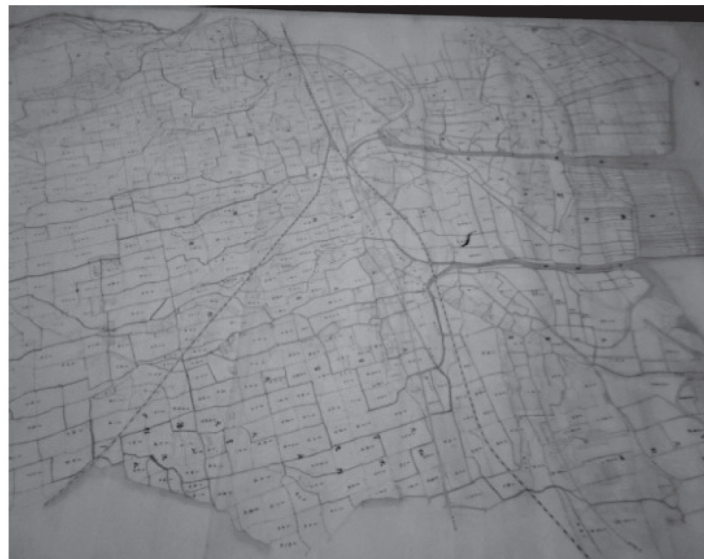


図10 中津水路図

Fig.10 La carte de la canalisation à Nakatsu

こうしてみると、中津・宇佐地方は日本における聖域と街道と地割を関連付けて研究できる稀有なフィールドといえるのではなかろうか。これまで日本では聖域を街道や地割と結び付けて考察する試みはあまりなされなかったと思われるので、この地域の研究から大きな成果が期待できるように思われる。

<附記>

この研究はナルボンヌの属州聖域から始まったわけであるが、じつのところこの属州聖域の外郭はある程度明らかになってはいるが、聖域内部の施設がどのような配置になっていたのかについては、残念ながら明確にはなっていないように思われる。すでにこの地域の地表は住宅街におおわれており、考古学的調査は不可能に近い。このような困難がなんとか克服されて、ナルボンヌの属州聖域の実態が将来明らかになることを期待したい。

註

- (1) 筆者は2017年3月10日にフランス・モンペリエ第三大学で行われるシンポジウムに参加する予定であったが、急病のため不可能になったので、本来報告するはずであったもののレジユメをここに提示したい。
- (2) Gayraud 1981.
- (3) Pailler 1989.
- (4) Pérez 1996.
- (5) 飯沼賢司 1991.
- (6) 木本雅康 2017.
- (7) 同上

<参考文献>

Gayraud, M., 1981 : *Narbonne Antique des origines à la fin du III<sup>e</sup> siècle*, 8<sup>e</sup> supplément à la RAN, Paris.

Pailler, J.-M., 1989 : « Domitien, la « Loi des Narbonnais » et le culte impérial dans les provinces sénatoriales d'occident », *RAN*, 22, : 171-189.

Pérez, A., 1996 : *Les Cadastres Antiques en Narbonnaise Occidentale. Essai sur la politique coloniale romaine en Gaule du Sud (Iles. av. J. – II<sup>e</sup> s. ap. J.-C.)* , 29<sup>e</sup> supplément à la *Revue Archéologique de Narbonnaise*, Paris.

『弥勒寺』大分県立宇佐風土記の丘歴史民俗資料館 1989年

飯沼賢司『宇佐大路』大分県教育委員会 1991年

木本雅康『聖域・街道・地割』別府大学 2017年

# Le Sanctuaire, la Voie et le Cadastre : les cas de Usa (Japon) et de Narbonne (France)<sup>1</sup>

Haruki Yamamoto  
(Université de Beppu)

Le culte impérial est très important pour l'intégration sociale du Monde romain. Quand a commencé le culte impérial au niveau provincial ? - Depuis longtemps on pense que l'empereur Vespasien l'a inauguré selon l'inscription de *Lex de flamonio provinciae Narbonensium* (CIL XII, 6038) (Fig. 2) qui fut découverte dans le sanctuaire provincial de Narbonne antique à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle<sup>2</sup>. Mais récemment J.-M. Pailler a formulé l'hypothèse que l'empereur Domitien pourrait assumer cette paternité<sup>3</sup>. Entre autres arguments, l'absence du nom de l'empereur dans l'inscription pourrait en effet s'expliquer par la *damnatio memoriae* dont fut frappé le deuxième fils de Vespasien. Il est difficile, me semble-t-il, de juger ces deux théories pour trancher ce problème.

Cependant M. Antoine Pérez a éclairé la période de la formation du culte impérial au niveau provincial au point de vue de la géographie historique, c'est-à-dire par l'étude de la *limitatio* dans la Narbonne antique. Cet auteur remarque en effet que l'orientation de l'amphithéâtre constitutif du sanctuaire provincial est la même que celle de la route qui longe le côté est du sanctuaire (N 39° 30' E) (Fig. 3). Et il indique que cette route constitue une ligne d'axe majeure de la *limitatio* narbonnaise dont l'orientation est aussi de N 39° 30' E (la centuriation dite « Narbonne E »). Selon cet auteur, donc, il y aurait une liaison organique entre le sanctuaire, la voie et la centuriation de Narbonne<sup>4</sup>.

Cette théorie nous paraît très éclairante pour des études de géographie historique au Japon, parce que nous n'avons pas l'habitude de considérer la voie antique et le cadastre en les rapportant au sanctuaire (à l'établissement culturel).

Voici l'exemple du Sanctuaire d'Hachiman à Usa (Japon). Ici, au sein même du temple shintoïste du Sanctuaire, il y avait un temple bouddhique de Miroku-ji. C'est vraiment le syncrétisme shintoïste-bouddhique. Par ailleurs, il est très important de considérer la disposition de Miroku-ji dans le territoire du Sanctuaire d'Usa.

---

<sup>1</sup> Ce texte est un abrégé de la communication que devait présenter M. Haruki Yamamoto lors de la Journée d'études du 10 mars 2017, à Montpellier. Retenu au Japon par une soudaine affection, notre collègue nous a fait parvenir ce résumé : qu'il en soit chaleureusement remercié.

<sup>2</sup> Gayraud 1981 : 388 sq., avec un rappel historiographique.

<sup>3</sup> Pailler 1989.

<sup>4</sup> Pérez 1996 : 120-122.



Voyons cette disposition (*garan-haichi* : disposition d'un monastère bouddhique) de Mirokuji (Fig. 4). Au sud de nishi-sandô (la voie sacrée de l'ouest) se trouvent kôdô (la salle de prédication), kondô (le sanctuaire principal), tôtô-saitô (deux pagodes, l'une à l'est et l'autre à l'ouest), chûmon (la porte médiane) et nandaimon (la grande porte sud). Cette disposition est celle du type de Yakushi-ji (Fig. 5). Mais nandaimon est juste devant un flanc escarpé de la montagne où se trouve le temple de la divinité Hachiman. Il est donc très difficile d'entrer dans nandaimon librement.

C'est pourquoi la disposition de Mirokuji est fortement règlementée par nishi-sandô. A cet égard l'orientation de Mirokuji est la même que celle de nishi-sandô (N 16° E). Cette orientation est exactement celle de la Route supposée entre le *Jôri* de Nakatsu et le Sanctuaire d'Usa. Ce qui revient à dire que nishi-sandô fut construite *avant* Mirokuji (édifiée dans la première moitié du 8<sup>ème</sup> siècle). Et donc, le *terminus ante quem* du Sanctuaire d'Usa serait à placer au début du 8<sup>ème</sup> siècle.

La voie sacrée de l'ouest (nishi-sandô) (Fig. 6, 7) avance droit vers l'est et traverse le rivièrè Yorimo-gawa, frontière du Sanctuaire d'Usa : elle devient alors la Grande voie d'Usa (Usa-ôji). Usa-ôji aboutit directement au fleuve Yakkan-gawa. M. linuma a remarqué que le prolongement de Usa-ôji vers l'est correspond à la ligne d'axe fondamentale du *Jôri* de Nakatsu<sup>5</sup>. Ici justement dans la région d'Usa et Nakatsu, il y aurait aussi une liaison entre le sanctuaire, la voie et le cadastre au Japon. C'est vraiment ce que M. Pérez a observé dans le cas du sanctuaire provincial de Narbonne antique.

Cependant on doit relever que le *Jôri* d'Usa n'est pas si clairement observable que celui de Nakatsu. Sur la carte de la Figure 8, le *Jôri* supposé d'Usa est indiqué, mais il n'est pas certain pour le moment. Le *Jôri* d'Usa a été totalement occulté par l'aménagement moderne des rizières. Il est donc nécessaire de le restituer. M. linuma propose d'envisager, pour ce faire, la toponymie locale, en l'occurrence les noms anciens des petites divisions du territoire (*aza*) d'Usa<sup>6</sup>.

A propos du *Jôri* de Nakatsu, M. linuma a récemment découvert la carte de la canalisation à Nakatsu (Fig. 9) qui fut réalisée par la coopérative de la canalisation de la Ville de Nakatsu en 1920. Dans cette carte, il y a les canaux et les noms anciens des petites divisions de territoire (*aza*) (Fig. 10). On pourrait restituer une part de *Jôri* de Nakatsu par l'analyse des noms de *asa*<sup>7</sup>.

---

<sup>5</sup> "Usa-oji", 1991.

<sup>6</sup> Cf. la Préface générale. Sur un exemple d'utilisation de la micro-toponymie dans la restitution de la trame du *Jôri*, voir la communication de M. Kimoto dans le présent recueil.

<sup>7</sup> *Ibidem*.

## Conclusion

Comme nous voyons, la région de Nakatsu et Usa (Province de Buzen) permet au premier chef la mise en évidence d'une liaison topographique entre le sanctuaire, la voie et le cadastre au Japon en comparaison avec celle de Narbonne antique ou encore de Nîmes. Comme nous n'avons pas jusqu'ici considéré, au Japon, ce type de lien organique entre Voie impériale, Cadastre et Sanctuaire (établissement cultuel), je suis sûr de ce que notre projet commun va ouvrir de fécondes perspectives.

## \*appendice

Nos recherches commencent à partir de celles du sanctuaire provincial de Narbonne antique. A vrai dire, on peut connaître le contour extérieur du sanctuaire, mais il me semble que l'intérieur du sanctuaire n'est pas éclairé complètement. Il est vrai que les ruines du sanctuaire sont actuellement couvertes par la ville moderne de Narbonne et que des recherches archéologiques sont très difficiles à cause de cette situation. Je forme le vœu que des études au point de vue divers sur ce sanctuaire progresseront bien et que l'on pourra avoir, à l'avenir, une image plus précise de ce sanctuaire.

## Bibliographie

Gayraud, M., 1981 : *Narbonne Antique des origines à la fin du III<sup>e</sup> siècle*, 8<sup>e</sup> supplément à la RAN, Paris.

Pailler, J.-M., 1989 : « Domitien, la « Loi des Narbonnais » et le culte impérial dans les provinces sénatoriales d'occident », RAN, 22, : 171-189.

Pérez, A., 1996 : *Les Cadastres Antiques en Narbonnaise Occidentale. Essai sur la politique coloniale romaine en Gaule du Sud (II<sup>e</sup>s. av. J. – II<sup>e</sup> s. ap. J.-C.)*, 29<sup>e</sup> supplément à la Revue Archéologique de Narbonnaise, Paris.

# ガリア・ナルボネンシスにおけるケントゥーリア地割は どのようにして生まれるのか？

マルティーン・アセナ（モンペリエ第三大学）

日本のわれわれの共同研究者は、比較研究の観点で、どのようにしてローマの地割（limitationes）の方位は決定されるのかということに質問する。方位（orientation[ラテン語orior（生ずる）の派生語]）は、地割の幾何学的な母体、すなわちローマ化された領域で市民の平等、社会的な調和そしてもち論神々の平和を制定しそれ故保証するにちがいない母体を構成する<sup>(1)</sup>。それらの間で地割を識別することを可能にするのは、それらに与えられる方位である。そして同じ領域で示されている地割の一方あるいは他方への、しかじかの要素（道、記念碑など）の所属を識別するのもまた方位である。このことからわれわれはしばしば「体系（システム）」すなわち始原的な基準としての方位についても語る。

様々な方位がただ一つのシステムにしか属しないことがありえたと考えるのは全く困惑させることであろう。方位の唯一性はローマの地割——すなわちローマ化される以前に征服された領域を文明化するためにとられた土地測量——まさしくそれらをただ一つの広がりには帰せさせる小地片の並列状態から識別することを可能にすることでもある。あるシステムの方位はそれが唯一であるということの意味をなす。それはそれを構成する部分の全体を秩序だて、そしてそれを物理的に現実のものにする。

というのも、異なる方位をもつ複数の地割が同一の領域を奪い合うことは実際珍しくはないからである。そしてそれは疑いもなく日本の条里に対して問うべき相違を示している。この事実は以下の地方において十分に証明されている。そこではこの慣習は統治上の多元的な再編成のなかに論理的な説明を見出す。その対象は征服された領域であった。軍司令官たちの業績（及び土地分配）と彼らの競争相手のそれとを区別し、かつ彼らの活動の場を新しい占いと新しい始まりのもとに置く前に、これらの領域は同じく軍司令官たちの間での影響力の闘争の真ただ中に置かれている。その頂点はローマ植民市オランジュの領域で達成されたであろう。われわれの結論では、皇帝となったアウグストゥスが地割をやり直させた（オランジュ B型）。前35年のColonia Firma Iulia Secundanorum Arausioの建設の時設定された最初の地割の実現は彼の名前に結びつけられたものではあった<sup>(2)</sup>。

こうしてみると方位の問題はそれゆえ中心的なものであり、われわれは手に入る資料の分析から、このテーマが生じさせる問題に対して回答のいくつかの要素をもたらすことを試みたいと思う。われわれの主題の範囲をまず明確にしよう。土地測量家（agrimensores）<sup>(3)</sup>によって利用された技術に関する一般的な議論についてではなく、ナルボネンシスにおいて観察されるいくつかの場合についてである。地割の方位の選択の問題を明らかにする場合について詳細に見直すことは重要ではない。

\*

それではケントゥーリア地割（centuriation）はどのようにして生まれるのか。Joël Legallは画期的



な論文<sup>(4)</sup>において、ローマ人は太陽に比例して彼らのケントゥーリア地割を建設するのに、エトルリア人から借用した宗教的伝統に負ったであろうという考えに反対し、地割の方位はむしろ実際の考慮から生じたとした。彼は自分の主張を支えるために、太陽による方位の利用に言及している土地測量家のテキストを調査している。そして、測量士たちがこのような処方に従っていることに反論するために、彼らの少数を強調する。しばしば言及されるこれらのテキストをここで再現しよう<sup>(5)</sup>。

第一は『植民市の書 (liber coloniarum)』から由来している。「エトルリアの部分では、名称はエトルリアのト占の教義に従った名前をもつ境界によって、あるいは古人の名称によって与えられる<sup>(6)</sup>。」

第二はヒギーヌスに見出される。「境界は世界のシステムに頼らずに確立されることはない。というのも、東西軸 (decumani) は太陽の進行に従って方向づけられ、南北軸 (kardines) は北極の軸に従って方向づけられるからである。そのことからこの測量の作法は最初エトルリアのト占の学から創造された<sup>(7)</sup>。」

最も完全なテキストはフロンティヌスのものである。「境界の最初の起源は、ウァッローが示したように、エトルリアの科学から来ている。事実、腸ト官は大地を二つの部分に分けた。彼らは日の出から日没にいたるまで、北になるものを右と呼び、南になるものを左と呼んだ。というのも幾人かの建築家が神殿は西を向いているのが道理にかなっていると記していたとしても、太陽と月はこの方向で進行するからである。腸ト官は南から北の大地を別な線で分割した。そしてかれらは中央から向うを *antica* と名づけ、中央から手前を *postica* と名づけた。われわれの古人はこれに基づいて、かれらの測量のシステムを確立したようである。かれらはまず二つの境界を線引きし、日の出から日没までの一方をかれらは *decumanus* と呼び、南から北までの他方を *cardo* と呼んだ。実際 *decumanus* は大地を右と左に分割し、*cardo* はこちら側と向こう側に分割した<sup>(8)</sup>。」

多くの人々は、世界のシステムを無視して、太陽によって、すなわち日の出と日の入りによって導かれるままであった。ただの一度も鉄の道具 (測量器) に捕らわれることはありえなかった。では何を。建設者の立ち合いのもと、腸トとその実行の後、測量器 (*groma*) が立てられると、彼らは測量をすぐそばで観察した。そして彼らは二つの部分に境界をもたらしした。その境界と *cardo* は第6時には一致しなかった。ある人々は隣接する植民市の境界に合わせた境界を引くためではなく、天を頼りにすることをあきらめて、一つのシステムを確立した。それによって地割の面積や境界の長さだけは維持された。あるひとびとは領域の長さに基づいていた。そしてかれらはそれが最も長いところで *decumanus* を引いた。幾人かの人々はすべて反対で、南の方へは *decumanus* を、東の方へは *cardo* を引いた。カプアの周辺にあるカンパニア農地 (*Ager Campanus*) ではこのようであった<sup>(9)</sup>。

ローマ人がケントゥーリア地割の方位を決定するために太陽の運行を利用したと考えるのはこれらのテキストである。しかし実際のところ測量術の研究は測地学の技術を際立たせた。その測地学は測量家 (*finitores*) が彼らの仕事を実験を通して理解したことや、地割を構想するために数学の材料のすべての種類を利用したこと、そして彼らが太陽による方位を利用したという考えは今日もはやほとんど通用しないことを示している<sup>(10)</sup>。ここでガリア南部で観察されたいくつかの実験的なケースを提示してみよう。

ニームでは、アウグストゥス帝が彼の治世の始めから<sup>(11)</sup>、「ニームB型」の名で知られる新たな地割——この場合はケントゥーリア地割——と、地理学上N12° Wの方位をもつ新たな地割の創設を命じている。その影響はこの都市と田園に同時に関係しており、その組織化が目指す改革はかくして全く同じ力学に関与するであろう。同じ時に泉の聖域の施設が建設されており、P.Grosはそれをアウグストゥス奉献神殿（Augusteum）としており、主に泉の貯水池の南端がその名残で、それは方形プランの建築物でありおそらくネマウスス神への祭壇の土台<sup>(12)</sup>かあるいは彫像群の土台、ニンフェウム（ニンプの祠）か池（lacus）、三列柱廊（porticus triplex）、プロピュライア（楼門）、「ディアナ神殿」の名で知られる穹窿形の部屋、及びトゥール・マーニュ（大塔）への入り口の傾斜路<sup>(13)</sup>であった。このプランに関与するのはフォルム（中央広場）、プリンケプス・ユウェントゥーティス（ガイウス・カエサルとルキウス・カエサル）に捧げられた神殿であるメゾン・カレ、およびそれが建っている建築群である<sup>(14)</sup>。同じ方位に属する他の構造物が市内中心部での様々な考古学発掘の過程で同様に明らかにされてきた<sup>(15)</sup>。

田園部においては、このケントゥーリア地割は西部と北部へはガルドン（ガール）川の流れと「カン・デ・ガリーグ（灌木原野）」との範囲へ、西へはレズ川地方へ、南へはサン・ジルの範囲まで、そして東へはローヌ河まで広がっていて、その東西軸線（decumani）の間では、ニームとアムブルッスムの間で、複数の区画を数える<sup>(16)</sup>。平面測量の資料では、現代の景観に属する非常に多くの要素が特徴づけられる。すなわち。小川、市町村の境界（かつての行政教区）、小農地の境界、道、雑木林の柵等々、それらは「ニームB型」と同じ方位である。

「ニームB型」ケントゥーリア地割の場合では、方位は始原の都市に存在する土着的な方位の取り戻しに対応している<sup>(17)</sup>。トゥール・マーニュ（大塔）の麓の泉の聖域の付近と「ディアナ神殿」の付近で、「ウィラ・ローマ」の発掘は実際のところヘレニズム後期の土着の公共建築物を明らかにした。そのアウグストゥス期の都市計画はその方位を共有した<sup>(18)</sup>。

水源に捧げられた信仰を、元首（princeps）の利益のために伝統へ回帰させるアウグストゥスの手腕として認めることは、もち論魅惑的なことである。この文脈において、カヴァリエ丘の頂上にある古い塔のアウグストゥス期の修復は同じく彼の感覚を完全に取り込んでいる。

われわれはこのように再利用されたローマ以前の起源の他のプランを引き合いにだすことができる。かくしてアムプリアスのローマ的ケントゥーリア地割はそれのヘレニズム的地割の方向を再び取っている<sup>(19)</sup>。カルタゴではローマ的都市プランは都市低地部のフェニキア遺跡と同じ方位をとったのである<sup>(20)</sup>。

わたしは古代の土地測量家の技術における照準点の利用の問題はわきに置く。そしてその点に関してはLionel Decramerのグループの業績を参照する<sup>(21)</sup>。急いで言うと、かかる手法の採用の仮説はガリア南部に対して何回も表明されてきた。かくしてF.Favoryは「モンペリエA型」地割の主要軸線はモンバザン（Montbazin）からラセデロン（Lassédéron）をつなぐドミティウス街道の区間以来、カステッラス（Castellas）の遺跡の記念碑からミュルヴィエル・レ・モンペリエ（Murviel-les-Montpellier）までで照準を定められたことを提示した<sup>(22)</sup>。F.Favoryが定義するようなcardo maximus（南

北基軸線)の東に位置する理論上一番目のcardoの軸線上でA.Pérezによってなされた考古学発掘はいずれにせよこの場所に古代の道の存在を確証した<sup>(23)</sup>。

類似する形態のケースが「オランジュ E型」地割に関して記録されている。そのケントゥーリア地割の復原は実際に、理論上の境界線がトゥゾン (Thouzon) の丘の頂上に達しており、そこは地形上高い地点で、照準の可能な地点であり、99mの高さで、この窪んだ地区から生じていることを示している<sup>(24)</sup>。

しかし、これらの観察は不完全なものであり、以下の観察されうる幾何学的事実の全体から深められ、アプローチされる必要がある。それらの事実は先に引用された地割 (reseau) の地形学的な生成を説明するのに協力できる。N32, 3° Eの方位をもつ「ベジエB型」の地割の場合を引き合いに出そう。そこでは以下のことを同時に見て取ることが可能である。すなわちその建設はベジエの後背地にあるプラン・ド・セレスー (Plan de Celessou) 高地でのベジエの城市 (oppidum) 以来の照準と関係していること<sup>(26)</sup>、そしてまたその建設はそこではドミティウス街道は隣辺 (cathète) が3ケントゥーリアと4ケントゥーリアを表している三角形の斜め線となっている三角測量の比例に支えられていること<sup>(27)</sup>である。

\*

そしてこの最後の手法、すなわちひとつの道が直交する碁盤目の建設に斜辺として役立つ手法は、ナルボネンシス西部でとりわけよく証明されている。M. Clavel-Lévêqueや A. Pérezがケントゥーリア地割の方位が三角測量のこのような作用によって決定される数多くの場合を明らかにしたのはラングドック西部のケントゥーリア地割を調査することによってである。かくしてベジエとセッセロの間では、ドミティウス街道の同じ区画が四つの碁盤目状のものの斜辺を構成している<sup>(27)</sup>。

「ベジエD型」地割は、道がベジエとケッセロの間で、1対1ケントゥーリアの比率でその対角線を構成する三角測量のなかで創設された。そのケントゥーリア地割の方位は正確に測られることができる。それはベジエの経度N 23° 3' Eで確証されている。数多くの中断された境界石 (limites intercisivi) の存在がそれを考えさせるように、それは20×20actusあるいは10×10actusの古典的な大ケントゥーリア地割に関係している。それは西のナルボネンシスの境界と東のレズ川との間に広がっており、従ってベジエの植民市の単独の領域以上のものを統合している<sup>(28)</sup>。

「ベジエE-ルテヴァ型」地割はN 42° Eの方位を採用しており、A.ペレスがドミティウス街道に基づいて1/2ケントゥーリアの比率でそれを確立したような連結をしている。それはベジエとモンタバザンの間で東西に広がり、沿岸部からクレルモン・エローへ南北に広がっている<sup>(29)</sup>。

先に見たように、「ベジエB型」地割に関しては三角測量の比率で確証されている。そこでは道は隣辺が3ケントゥーリアと4ケントゥーリアを表している三角形の対角線である<sup>(30)</sup>。

N1,3° Wの方位をもつベジエA型地割はポンツェルム (Pontserme) とベジエの間のドミティウス



街道の区画で、そしてケッセロとベジエの間の同街道の区画で、3/8ケントゥーリアの比率において、対角線の形で構成されている。それは東西へは、クルージイ (Cruzy) からバラリュック (Balaruc) へ、そして遠く北へは標高150mにいたるまで広がっている<sup>(31)</sup>。

別な姿の事例がA.ペレスによってナルボンヌの南西部で明らかにされた。

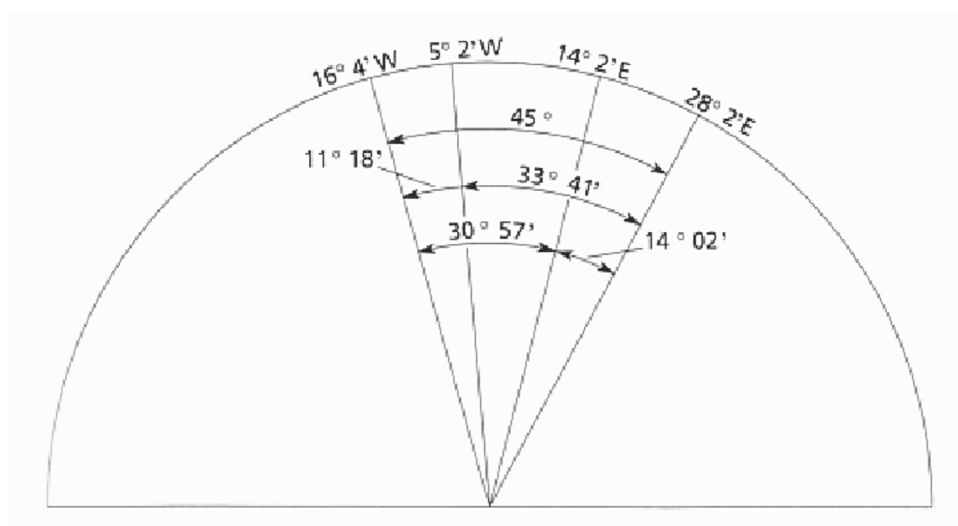
以前と同様な原理によれば、「ナルボンヌB型」や「ナルボンヌD型」のケントゥーリア地割の方位は、それがコルビエール道やドミティウス街道と全く同時に保持している幾何学的な構成に負っている。

N21° Eの方位をもつ「ナルボンヌB型」は、ドミティウス街道とは2/3ケントゥーリアの比率に従って、そしてコルビエール道とは1/6ケントゥーリアの比率に従って構成されている。

N32° Eの方位をもつ「ナルボンヌD型」に関しては、それはドミティウス街道とは1/1ケントゥーリアの比率に従って、そしてコルビエール道とは2/3ケントゥーリアの比率にしたがって構成されている<sup>(32)</sup>。

ユゼージュ地方では、斜辺として道を利用するという同じ事例が証明されており、それは以下の手法に結びつけられている。その手法は多くの類似している構成の農地のそれまで見られたことのない利用を明らかにすることをわれわれに許した<sup>(33)</sup>。この技術は方位の異なるあらたな地割を建設するために、既に存在しているケントゥーリア地割の境界を丸ごと利用することにある。ユゼージュ地方では4つのケントゥーリア地割がこの手法に関係している。

「ユゼスA型」地割の方位はN14° 2'Eであり、「ユゼスB型」地割の方位はN28° 2'Eであり、「ユゼスC型」地割の方位はN16° 4'Wであり、オランジュニーム地割はN5° 2'Wの方位である。

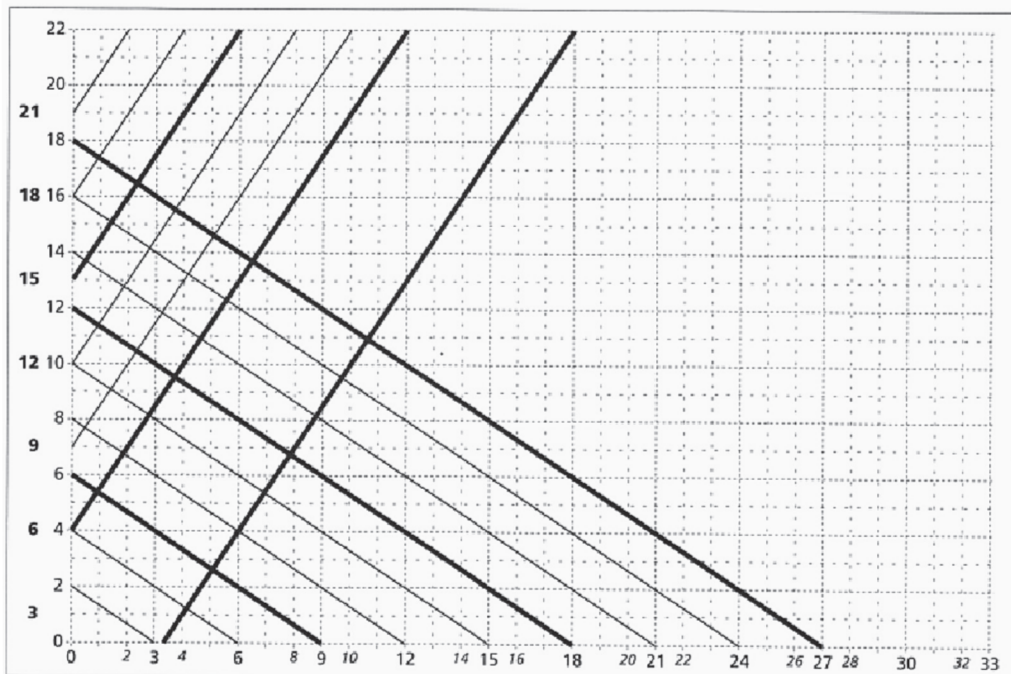
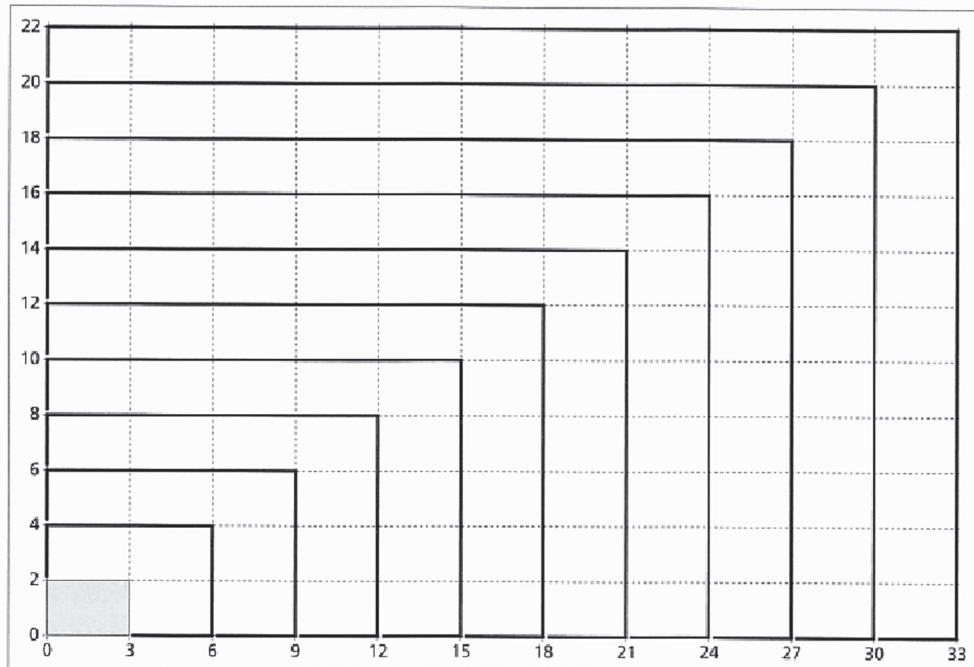


Les écarts angulaires entre les centuriations de l'Uzège.

ユゼージュ地方のケントゥーリア地割間の隔たり

ケントゥーリア地割の理論上の復元によって作成された平面測量の資料に基づけば、以下のことを指摘することができる。すなわち、「ユゼスBニーム型」の幹道は「ユゼスA型」との関連で1/4ケントゥーリアの直角三角形の斜辺を表していること、そしてその幹道はまた「ユゼスCニーム型」と

の関連で1/1ケントゥーリアの直角三角形の斜辺を表していること、である。同じこれらの資料に基づけば、格子 (trame) がそれらの間で等しく重ね合わされていることを同様に証明することができる。同様に「ユゼスBニーム型」のすべての5ケントゥーリアはオランジュニームの格子での対角線、NG 5° 2Wの方位であり、2/3ケントゥーリアとその逆の直角三角形を形成している



((LEGENDE si on relie, tels qu'ils sont représentés sur la figure, les points 0-2 et 3-2, puis 3-2 et 0-3, on obtient un rectangle d'une longueur de deux unités et d'une largeur de trois. On ajoute ensuite à chacun des côtés une longueur qui lui est proportionnelle (0-4 = 0-2 + 2-2 ; 0-6 = 0-3 + 3-3 - 0-6 = 0-2 + 2-2 + 4-2 ; 0-9 = 0-3 + 3-3 + 6-3, etc.).

凡例：もし図で表されているような、0-2と3-2の点、それから3-2と0-3の点が結びつけられるならば、2単位の長さとして3単位の幅をもった三角形が得られる。更にそれぞれの側にそれに比例している長さが付け加えられる (0-4 = 0-2 + 2-2 ; 0-6 = 0-3 + 3-3 - 0-6 = 0-2 + 2-2 + 4-2 ; 0-9 = 0-3 + 3-3 + 6-3, etc.)

後の図の事例において、先のケントゥーリア地割の境界は「数多くの類似したプラン」によって提供された土地に比例して選ばれている。ケントゥーリア地割の基盤目は従って「類似の長方形」の区画を構成している<sup>(34)</sup>。類似した各長方形の対角線はそれらの間では等間隔の土地を持っている<sup>(35)</sup>。というのもそれらは日時計による増大の方法によって「建設」されたからである。

それらを分かち距離は三角形の高さによって与えられる。従って論理上斜辺に直交するこの高さの数値は、20actusによって分割される数値を獲得するまで増やされる。

例えば「ユゼスBニーム型」と「オランジュニーム型」のケントゥーリア地割の場合においては、それは図に表されているのだが、二つの隣辺の数値は2と3であり、対角線の数値は3,6055513に等しいか、あるいはすこし異なる。それ故三角形の高さの数値は1,6641006に等しいか、あるいはすこし異なる。この数値は一連の導関数を得るために、掛け算によって増やされる。その導関数においては数全体に最も近い数値が捜されるであろう。この場合以下の一連の数字が得られる: 1,6641006 - 3,3282012 - 4,992318 - 6,6564024 - 8,320503 - 9,9846036 - 11,648704 - 13,312805 - 14,976905。ここでは4,992318が全体の数である5に近い最も良い数値を構成する。それは高さ1,6641006に3を掛けることによって獲得される。そこから引き出されるのは、日時計の増大の方法によって「構成される」長方形四つの全ての対角線に含まれる間隔は、我々がそれを言った比例（二倍、三倍、四倍等々）において五つの単位に分けられる。従ってもし2/3の規格の類似する一連の長方形において、対角線が4つ具体化されるならば、5にわずかしが違わない数値の距離の線が獲得されるであろう。近い数値の使用によって引き起こされる誤りはこの場合きわめて小さい。そしてケントゥーリアの規格で認められる些細な違いを説明することができる。~ 5 x 5の完全な基盤の目を実現するために、その線は対角線の形ですべての5つの単位に入っているのだが、正式な体系のそれにおいては横と縦の座標軸を逆転させることで十分である。これらの線の垂線が獲得される。それはすべての四つの対角線ごとに五つの単位で同様に等距離であるようなものである。

同様の証明が「ユゼスA型」地割や「ユゼスCニーム型」地割に対して有効である。それらの地割に関してはそれらは7ケントゥーリアごとに3×5の比率で構成されている。

\*

これらの図の事例の観察は測量器（groma）に関する資料に関連しうる。その資料は観察がそれを解明したり、少なくとも見通しをつけることに貢献する<sup>(36)</sup>。

かくしてA.ペレスは、ドミティウス街道が異なるシステムの斜辺を構成しているナルボンヌーベジエ地域での具体的研究状況の解明を利用して、ガイウスとテオドシウスに帰せられる（史料）断片を説明することを提示した。この断片に記されている手法は実際のところその方位を最終的に決定する斜辺（道）に関連して引き出される境界線（limites）の境界決定と確立の方法に関係している。

「われわれは土地にイタリアの測量家が斜辺の特色（spécifiques）として与えている正方形の境界石を設置した（あるいは「われわれは（土地に）イタリアの測量家が斜辺として従っている正方形の境界石を設置した。）。われわれは三つの道路の交差点（trifinium）の形で、嵩上げされた大きな境界石によって隣辺（cathète）を印づけた。われわれはそれから他の道路（cursorii）を境界石によって印づけた。後者の尺度を知らない者はそれら（境界石）がtrifiniumに適用されるのか、cursoriusに



適用されるのか理解することはできない。そしてそのようにして彼らは誤って多くの境界に到達する。現実にはそれら（境界石）はそれぞれ374ペースと500ペースの距離である。」<sup>(37)</sup>

同じ意味において、ユゼージュ地方で観察された手法は、史料集成（corpus）から発するテキストに関係した。

かくしてそのテキストのなかには、相次ぐ測量のし直し（renormationes）に関するシクルス・フラックスの証言として、格子（trame）の重なりへの言及がある。

「ノラ（Nola）地方で知られていたように、同じやり方で、分割はある地点から引き出されるのではなく、斜めに交差する様々な境界線から引き出されることがしばしば生じている。それ故、線の意味するところによって、ある地方はdecumanus（東西基軸線）から右にあるいは左に最も右に、あるいはdecumanusから右にあるいは左に最も左にというように理解されるように、特徴づけられうるにちがいない。」<sup>(38)</sup>

同じくテキストによって言及された森林地（saltus）への分割の様式は格子（trame）の重なりによって得られた最初の碁盤目に十分対応しうるであろう。その碁盤目からその後ケントゥーリアに分割される以前の地面が獲得された。「大decumanus（東西基軸線）と大cardo（南北基軸線）は土地測量家の最良の者たちによって引かれねばならない。同様に彼らは一人ひとり5ケントゥーリア間隔（quintarii）を仕切らねばならないだろう。というのももしその作業において損害をあたえる間違いがなされるならば、（作業の）大いなる進行の後、赤面することなしにそれを訂正することは困難であるからである。」<sup>(39)</sup>

かくして再びM.ユニウス・ニプス（Iunius Nipus）の" limites reposito "（境界線を引き直す）<sup>(40)</sup>について。それは土地測量家が森林地を分割し、格子の重なりによる建設手法によって引き起こされた過ちを再配分する段階に比較しうる。

「かくしてわれわれは三角測量（varationes）を分割の対象となる畑地に再び設置する。つまり、一方の標石から700ペース、他方の標石から1630ペース、またある地点では2400ペースの距離のある標石がある。他方の標石まで20ペースの三角測量を行う。わたしは常に汝が20ペース先行するのを見る。というのも、わたしはせいぜい20番目の部分を保持しているからである。三角測量が同様になされるのは、すなわち、汝が三角測量したペースをactusごとに再設置する（あるいは置き換える）ように、もし汝が再設置（あるいは置き換え）を行う場合。それから他方の（actus）に対してもし同じlimes（境界線）を前進させなければならない場合（同様に汝がそれをなす場合）。

しかし汝が20ペースの向こうにある畑地まで押し進んだならば、その場所で汝は1 actusを21ペースと再基準化する。そして汝は（垂直にそって）垂線に杭を打つであろう。それから続く120ペースにおいて、汝は同様に22ペースを再基準化する。そして汝は杭を打つであろう。それから汝は二つの杭と標石に照準を合わせてこの境界線（limes）へまっすぐ進むであろう。同様にもし汝が出発した標石の後ろに進みたいならば、そのactusにおいて汝が付け加えた三角測量から、同じだけのペースを汝は取り除け。もし汝がそれ（標石）の前に進むならば、その場合汝は" actus "をはっきり示さねばならないばかりか<sup>(41)</sup>、多かれ少なかれ60あるいは80ペースの計算を考慮してはっきり示さねばならない。

2×3の比率の事例において、もし基準として使用された最初のケントゥーリア地割の尺度が710mに相当するならば、第二のケントゥーリア地割のそれは708,90916 mと測定されるであろう。森林地（saltus）の尺度では、それ故測量家はケントゥーリア毎に1,0904m余り、すなわち4,10ペース（1 pes=0,2659cm）を、そして5×5ケントゥーリアのsaltus（森林地）ごとに20,50ペースを見いだすで

あろう。事情は次のように再現される：土地測量家は通常の機器で土地を区画することから始め、余剰を見積もる。彼はこの余剰を5セントゥーリア毎に20,50ペース配分し、4セントゥーリアに近い数字を得て、最初の標石に向きを変え、そして4ペースを加えて再び測量する。第二番目の標石に向きを変え、また測量を行い、8ペースを加え、そして杭を立てる。第三番目の標石に向きを変え、また測量をし、12ペースを加え、杭を立てる等々。毎回照準は点の並びを証明できる。そして第五番目の標石から測量家が20ペースを加える時、彼は2セントゥーリア地割に共通の標石に正確に再び行き当たるであろう。

\*

かくして太陽の進行に従って方位づけられた領域の四分割を、セントゥーリア地割りの起源に置くヒギヌスやフロンティヌスの教えを全く退けようと言うのであろうか。上述の儀式書のエトルリア起源という複雑な問題、その問題の解説はA.ペレスの著書において見いだされるであろうが<sup>(42)</sup>、その問題に立ち返るのではなく、われわれはここでは単に以下の実際的な言及を行いたい。それは測量術のテキストに対して読解の複数のレベルを認めることにある。セントゥーリア地割の開始の際、ある一定の数の儀式が遂行されねばならなかった。そしておそらくこれをなすために、この時測量器の位置 (locus gromae) が指定された。それは太陽の観察には全く帰せられない専門的な知識の恩恵により、既に確立された測量学上の座標システムにおいて、cardo maximusとdecumanus maximusとの経験的に選ばれた交差点に置かれた。それ故、セントゥーリア地割は地上に宇宙のシステムを再現したということが思い起こされることができた。「遂行的発話」(énoncé performative) は神々の平和や鳥占いによる創設にとって十分であった。そしてシステムの方位設定が太陽によるなんらかの方位に基づいたということはもはや全く必要ではなかった。というのも技術的にはシステムの維持はその正確さを保証する測地学的な基礎の上に確立されていたからである。チュニジアの大セントゥーリア地割になされた作業は、この地割の場合、測量の開始の地点、すなわち測量家が彼らの基礎をSaltus Massipianusでの平地に設置した地点は、かれらが主要基軸を定めた地点とは異なっていることを示す傾向にある<sup>(43)</sup>。後者の地点は「ユグルタのテーブル」という自然の展望台に位置していた。

そのほか、古代人とりわけピタゴラス学派が数の効力のなかに宇宙の説明を求めたことや、数の調和、それらの特性が必然的に宇宙の調和の反映であったことが、強調された。そしてこのことは読解の第二のレベルを構成している。同様に強調されたのは、セントゥーリア地割の建設において、古代数学の有名な注目すべき特性にこの同じ数が特権的に使われたことである。このように測地学者たちはすでに事前に構造を入念に作り上げた。そして地上でのその実現は宇宙全体の法との一致によってしかありえなかった。

\*

それ故、方位の問題は単純であることからほど遠いということが理解される。方位に依存しているまとまった格子 (trame)、それは厳密に確証されねばならない。そして、格子の中では切斷の介入がなされるごとに再生されねばならない。それはそれをもたらし、そして測地学の原理に基づいている技術を作動させることによって決定される。セントゥーリア地割の創設は征服された領域の統治に結

び付けられた対象に対応するので、それは一定の社会的・政治的規約を尊重しなければならないし、腸トによって宗教的に根拠づけられねばならない。

定められた儀式の遵守、例えば太陽の運行を考慮に入れること、それは必ずしも測地学の方法の作動と技術的には両立しないのであるが、それらの儀礼は地割において、「理想的な地点」、測量器の位置 (locus gromae) そして主要軸線を事後に選択することによって適合させることができた。これはもち論純粹に統治上の目的によって導かれた選択を排除するものではない。しかしそのように、測地学的な手法の利用は地割の制作者の auctoritas (権威) が彼らに付与する境界の聖なる価値にかなる変化もあたえなかった。それは測地学という科学がまた、ニームの泉の聖域でのように、以前の神聖な地誌に十分容易に順応することを許すことができただけに、そうであった。この問題設定の側面は、われわれの研究チームが皇帝礼拝の問題に接近するとき、もち論改めて展開されねばならないだろう。

- (1) J.-Y. GUILLAUMIN, "L'éloge de la géométrie dans la préface du livre 3 des Metrica d'Héron d'Alexandrie", REA, 99, 1997, n° 1-2, p. 91-99 et "Géométrie grecque et agrimensurique romaine : la science comme justification d'une idéologie", DHA, 20, 2, 1994, p. 279-295. 籤の実際については [http://ista.univ-fcomte.fr/images/srcGrom/Hygin00\\_trad\\_1.pdf/](http://ista.univ-fcomte.fr/images/srcGrom/Hygin00_trad_1.pdf/) 21-25
- (2) M. Assénat, « Le cadastre colonial d'Orange. », RAN, 27-28, 1994-1995, p. 43-55.
- (3) われわれは例えば M. Guy, « Les orientations des parcellaires quadrillés », RAN, 1993, 26, p. 57-68 によって提起された議論は取り上げない。著者によって公開されている問題に対してもたすべし実際の回答をもっていないからである。
- (4) Joël Le Gall, « Les Romains et l'orientation solaire », p. 287-320, Mélanges de l'Ecole française de Rome. Antiquité, 1975, 87, 1, p. 287-320.
- (5) この論文ではわれわれが引用する作者によって作成されたテキストの翻訳と注釈が与えられる。土地測量家の史料集成の最近の版については以下のサイトで利用できる Jean-Yves Guillaumin グループの著作が参照されねばならない。 [http://ista.univ-fcomte.fr/index.php/ed-src/gromatiques/car/416-car-iv\\_2](http://ista.univ-fcomte.fr/index.php/ed-src/gromatiques/car/416-car-iv_2)
- (6) Lachman Liber col., I, p. 225, 6-11
- (7) Lachman Hygin p. 166, 7-12
- (8) Lachman Frontin p. 27, 13-17; 26, 1-10.
- (9) Lachman, Frontin p. 170, 3-16.
- (10) L. R. Decramer, R. Elhaj, R. Hilton et A. Plas, « Approche géométrique des centuriations romaines. Les nouvelles bornes du Bled Segui », Histoire et Mesures, 2002, XVII - 1/2, Varia, p. 109-162.
- (11) 二つのエクセドラは確実に泉の聖域の施設に属しているが、日付はアウグストゥスの第9回目のコンスル年 (前25年) である。 Cf. A. VEYRAC et J.-M. PENE, "L'Augusteum de la Fontaine de Nîmes : étude archéologique du bassin de la source et de la canalisation souterraine ouest", RAN, 27-28, 1994-1995, p. 166-167. その都市東部の門の奉献碑文 ("...portas murosque colonia dat" [...彼は門と囲壁を植民市に与える]) が示しているように、アウグストゥスが門と囲壁をその植民市に与えるのは彼の護民官職権賦与第8回目 (前16-15年) においてである。 CIL XII,3151. この点については cf. P. GROS, "Rapport de synthèse", dans Les enceintes augustéennes dans l'Occident romain, Actes du colloque international de Nîmes, (IIIe congrès archéologique de Gaule méridionale), 9-12 octobre 1985, Nîmes, BEAN., nouvelle série, n° 18, 1985-1987, p. 159. 元首の早期の干渉と同じ意味においては最初の公共的建築複合体の遺跡の存在があり、それはメゾン・カレの領域に位置し、日付は前1世紀の最後の四半期中 (前25-10年) で、西側の柱廊に囲まれたオープン・スペースで代表されている」 (M.CÉLIÉ et alii, "Enceintes et développement urbain: Nîmes



- antique des origines au Ier s. ap. J.-C.", JRA, 7, 1994, p. 391.)
- (12) P. Gros, "L'Augusteum de Nîmes", RAN, 17, 1984, p. 123-134. et p. 128.
- (13) P. Varene, "La tour Magne et l'Augusteum de Nîmes", Revue archéologique, 1, 1987, p. 91-96.
- (14) C. Pellecuer et M. Celié, notice "Rue Corneille / Rue Molière. Fouille de l'Ancien Théâtre", dans Archéologie à Nîmes, 1950-1990. Bilan de 40 années de recherches, Nîmes, 1990, p. 87-90.それは一つの公共建築複合体に関しており、メゾン・カレより少し前で、前1世紀の最後の四半世紀中であった。
- (15) M. Assénat, Cadastres et romanisation dans la cité antique de Nîmes (IIe s. av. J.-C. - IIe s. ap. J.-C.), Sup. n° 36 de la Revue Archéologique de Narbonnaise, 2006, p. 113-115
- (16) M. Assénat, 2006, 72-73
- (17) M. Assénat, Contribution à l'étude des cadastres romains de la basse vallée du Rhône : nouveaux apports et problèmes de chronologie. », RAN, 24, 1991, p. 48 (p. 39-62), et M. Assénat, 2006, p. 114.
- (18) Cf. E. Guillet et alii, "Un monument à portique tardo-hellénistique près de la source de la fontaine, à Nîmes (Gard)", DAM, 15, 1992, p. 57-89, et L. Sauvage, "Le sanctuaire protohistorique de la Fontaine à Nîmes, à la lumière des découvertes récentes", DAM, 15, 1992, p. 112-116.
- (19) R. Plana-Mallart, "Romanisation et aménagements fonciers dans le nord-est catalan", dans Structures rurales et sociétés antiques, Actes du Colloque de Corfou (14-16 mai 1992), Paris, 1994, p. 343 sq. éd. P.- N. Doukellis et L.-G. Mendoni.
- (20) この点については Cf. F. Rakob, Karthago I, die Deutschen Ausgrabungen dans Karthago, 2 vol., Mayence, 1991, éd. Philip von Zabern.
- (21) L. R. Decramer, R. Elhaj, R. Hilton et A. Plas, « Approche géométrique des centuriations romaines. Les nouvelles bornes du Bled Segui », Histoire et Mesures, 2002, XVII - 1 /2, Varia, p. 1 - 2 (pp ; 109-162)
- (22) F. Favory, « Le territoire de Murviel-les-Montpellier dans l'Antiquité et le Moyen-âge », RAN, 24, 1991, p. 63-110.
- (23) BSR-LR, 1991, p. 77.
- (24) M. Assénat, 1994-1995, p. 44.
- (25) A. Pérez, Les Cadastres Antiques en Narbonnaise Occidentale. Essai sur la politique coloniale romaine en Gaule du Sud (IIe s. av. J.-C. - IIe s. ap. J.-C.), 29e Supplément à la Revue Archéologique de Narbonnaise, Paris, CNRS Editions, 1996, p. 80.
- (26) A. Pérez, 1996, 52-53.
- (27) 徹底的な研究については cf. A. Pérez, "Les cadastres antiques de la cité de Béziers. Systèmes inédits et problèmes de chronologie", RAN, 23, 1990, p. 33-52, そして特には Les cadastres antiques..., p. 51-73. M. Clavel-Lévêque, "Centuriation, géométrie et harmonie. Le cas du Biterrois", dans Mathématiques dans l'Antiquité, Mémoires XI du Centre Jean Palerne, Saint-Etienne, 1992, p. 161-176.
- (28) A. Pérez, Les cadastres antiques en Narbonnaise occidentale. Essai sur la politique coloniale romaine en Gaule du Sud (IIe s. av. J.-C. - IIe s. ap. J.-C.), RAN, suppl. n° 29, CNRS éd., Montpellier, 1995 p. 52-53 ; 129-143.
- (29) A. Pérez, Les cadastres antiques..., pp.52-53 ; 147 et suiv.
- (30) A PEREZ, LES CADASTRES ANTIQUES, P. 52-53
- (31) M. Guy, "L'apport de la photographie aérienne à l'étude de la colonisation antique de la Province de Narbonnaise", dans Colloque international d'Archéologie aérienne, 31 août - 31 septembre, 1963, Bibliothèque Générale de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, VIe section, 1964, p. 117-124. M. Lévêque, Béziers et son territoire dans l'Antiquité, Paris, 1970. A. Pérez :80 ;52-53.
- (32) A. PEREZ, 1996, P. 54-55.
- (33) M. Assénat, « De Nola à Uzès : étude d'un procédé d'arpentage antique. », in : Rousselle (A.) dir.

- Monde rural et histoire des sciences. Du bon sens à la logique. Deuxième journée d'études du centre de Recherches historiques sur les Sociétés méditerranéennes, Perpignan, 1996. Perpignan, PUP, 1998, p.13-36.
- (34)「類似の数多くのプラン」は、「類似の長方形」と同様、古代では完全に知られている。この点についてはcf. P.-H. Michel, De Pythagore à Euclide. Contribution à l'histoire des mathématiques pré-euclidiennes, Paris, 1950, p. 321 et suiv.
- (35) タレーヌの定理によれば、「直線が平行しているとき、それは任意の二つの割線上で比例して対応する線分を決定する。」( $ab/bc = a'b'/b'c' = ac/a'c'$ )
- (36) ここでの参照は以下に負っている。F. Blume, K. Lachman et A. Rudorff, Die Schriften des Römischen Feldmesser, Berlin, t. 1, 1848.これらの史料の伝番の歴史についてはcf. L Toneatto, Codices Artis Mensoriae ; I Manoscritti degli antichi opuscoli latini d'agrimensura (V - XIX sec), Spolète, 1994, 3 vol.
- (37) A. Pérez, 1996, p. 60 et suiv.
- (38) Lachman, Siculus Flaccus, 162, 2-8
- (39) Hygin le Gromaticque, De limitibus constituendis, La 191-14.17. Voir aussi Lach., 168 A = Thulin, 107 A 138, et Thulin, 107 a.
- (40) Lach, 288-19 à 289-6.
- (41) “observare” の訳語については cf. J.-Y. Guillaumin, “La signification des termes contemplatio et observatio chez Balbus et l'influence héronienne sur le traité”, dans Mathématiques dans l'Antiquité, Mémoires XI du Centre Jean Palerne, p. 205-214.
- (42) A Pérez, 1996, p 66 et suiv.
- (43) Cf. L. Decramer et P. Etcheko, “Les centurions-triangulateurs de la III<sup>e</sup> légion Auguste”, XYZ, n° 78, 1<sup>er</sup> trimestre 1999, p. 76. Lionel Decramerのグループは、格子 (trame) の入念な仕上げにおける測地学の介入を同様に示している連続的な菱形模様を活用することによって測量の方法を明らかにした。

# Comment naissent les centuriations en Gaule Narbonnaise?

Martine Assenat (Montpellier III)

Dans une perspective comparatiste nos collègues japonais nous demandent comment sont déterminées les orientations des *limitationes* romaines. L'orientation (*orior*/naître) constitue la matrice géométrique de la *limitatio*, matrice qui doit instituer, et donc garantir, sur les territoires romanisés, l'égalité civique, l'harmonie sociale et, bien sûr, la paix des dieux<sup>1</sup>. C'est l'orientation qui leur est donnée qui permet de distinguer entre elles les *limitationes* et ce sont encore les orientations qui consacrent l'appartenance de tel ou tel élément (voie, monument, etc.) à l'une ou l'autre des *limitationes* présentes sur un même territoire. C'est la raison pour laquelle nous parlons aussi parfois de „système“, l'orientation en étant la référence fondatrice.

Il serait tout à fait confondant d'envisager qu'à un seul système pussent appartenir des orientations différentes. L'unicité de son orientation est même ce qui permet de distinguer une limitation romaine - c'est-à-dire un arpentage conçu pour civiliser un territoire conquis devant être romanisé - d'une juxtaposition de parcelles lesquelles prennent sens, justement, réduits à leur seule étendue. L'orientation d'un système fait sens en ce qu'elle est unique. Elle ordonne l'ensemble des parties qui la constituent et la réalise matériellement.

Car il n'est pas rare en effet, et cela marque sans doute, avec le *Jôri* japonais, une différence à interroger, que plusieurs limitations dotées donc d'orientations distinctes, se disputent un même territoire. Le fait est bien attesté dans les provinces où cette pratique trouve une explication logique dans les multiples réorganisations administratives dont ont été l'objet les territoires conquis. Ces mêmes territoires se sont également trouvés au centre des luttes d'influence entre les *imperatores* devant distinguer leur oeuvre (et leurs allotissements) de celles de leurs concurrents et placer ainsi leur champs d'action sous de nouveaux auspices et de nouveaux commencements. Un paroxysme pourrait avoir été atteint sur le territoire de la colonie romaine d'Orange où Auguste, devenu empereur, aurait, selon nos conclusions, fait refaire une centuriation (Orange B) alors même qu'était associée à son nom la réalisation d'un premier cadastre instauré au moment de la fondation de la *Colonia Firma Iulia Secundanorum Arausio* en 35 avt. J.-C<sup>2</sup>.

Ainsi comprise la question des orientations est donc centrale et nous voudrions, à partir de

---

1 J.-Y. GUILLAUMIN, "L'éloge de la géométrie dans la préface du livre 3 des *Metrica* d'Héron d'Alexandrie", *REA*, 99, 1997, n° 1-2, p. 91-99 et "Géométrie grecque et agrimensurique romaine : la science comme justification d'une idéologie", *DHA*, 20, 2, 1994, p. 279-295. Et sur la pratique du tirage au sort : [http://ista.univ-fcomte.fr/images/srcGrom/Hygin00\\_trad\\_1.pdf](http://ista.univ-fcomte.fr/images/srcGrom/Hygin00_trad_1.pdf) / 21-25

2 M. Assenat, « Le cadastre colonial d'Orange. », *RANarb*, 27-28, 1994-1995, p. 43-55.



l'analyse du matériau à notre disposition, tenter d'apporter quelques éléments de réponse, aux problèmes que soulève ce sujet. Précisons d'emblée les limites de notre propos. Il ne s'agit pas de revenir précisément sur les discussions générales relatives aux techniques utilisées par les *agrimensores*<sup>3</sup> mais sur quelques cas observés en Narbonnaise et propres à éclairer la question du choix des orientations cadastrales.

\*

Comment naissent donc les centuriations ? Dans un article qui a fait date<sup>4</sup> Joël Legall a opposé à l'idée selon laquelle les Romains devraient à une tradition religieuse empruntée aux Etrusques de construire leurs centuriations par rapport au soleil, que les orientations des *limitationes* résultaient plutôt de considérations pratiques. Pour étayer son propos il recense les textes agrimensuriques faisant intervenir une référence à l'utilisation des orientations solaires et souligne leur rareté pour réfuter ensuite que les arpenteurs se soient conformés à de telles prescriptions. Nous reproduisons ici ces textes souvent évoqués<sup>5</sup>.

Le premier provient du *liber coloniarum* : « Dans une partie de l'Etrurie les désignations sont données par des limites de ces noms d'après la doctrine des aruspices étrusques ou par une désignation des anciens »<sup>6</sup>

Le second se trouve chez Hygin : « Les limites ne sont pas établis sans tenir compte du système du monde, puisque les *decumani* sont orientés selon la course du soleil, les *kardines* d'après l'axe du pôle. D'où (il ressort) que cette façon d'arpenter a d'abord été créée à partir de la science des aruspices étrusques ».<sup>7</sup>

Le texte le plus complet est celui de Frontin : « L'origine première des limites, comme l'a exposé Varron, (vient) de la science étrusque. En effet les aruspices ont divisé la terre en deux parties, ils ont appelé droite celle qui serait au nord et gauche celle qui serait au midi, du levant au couchant, parce que le soleil et la lune vont dans cette direction, si bien que certains architectes ont écrit que c'était avec raison que des temples regardaient vers l'occident. Les aruspices ont divisé la terre du sud au

---

3 Nous laissons de côté par exemple les discussions soulevées par M. Guy « Les orientations des parcellaires quadrillés », *RAN*, 1993, 26, p. 57-68, n'ayant pas de réponses pratiques à apporter aux questions laissées ouvertes par son auteur.

4 Joël Le Gall, « Les Romains et l'orientation solaire », p. 287-320, *Mélanges de l'Ecole française de Rome. Antiquité*, 1975, 87, 1, p. 287-320.

5 Nous donnons dans cet article les traductions et références des textes produits par les auteurs que nous citons. Pour une édition récente du *corpus agrimensorum* on doit se reporter aux travaux de l'équipe de Jean-Yves Guillaumin consultables sur ce site : [http://ista.univ-fcomte.fr/index.php/ed-src/gromatiques/car/416-car-iv\\_2](http://ista.univ-fcomte.fr/index.php/ed-src/gromatiques/car/416-car-iv_2)

6 Lachman *Liber col.*, I, p. 225, 6-11

7 Lachman Hygin p. 166, 7-12

nord par une autre ligne et ils ont nommé *antica* ce qui était au-delà du milieu, *postica* ce qui était en avant. Nos anciens paraissent avoir établi leur système d'arpentage à partir de cette base. Ils ont d'abord tracé deux limites l'un du levant au couchant, qu'ils ont appelé *decumanus* l'autre du sud au nord, qu'ils ont appelé *cardo*; le *decumanus* en effet divisait le terrain par droite et gauche, le *cardo* par en-deçà et au-delà.<sup>8</sup>

« Beaucoup, ignorant le système du monde, se sont laissés guider par le soleil, c'est-à-dire par son lever et son coucher, bien qu'il ne puisse être saisi avec l'instrument en fer en une seule fois. Quoi donc? La *groma* mise en station après la prise des auspices et d'aventure en présence du fondateur, ils ont observé le lever au plus près et ils ont mené dans les deux parties des limites avec lesquels le *kardo* n'a pas coïncidé à la sixième heure. Certains pour ne pas tracer des limites coordonnés à ceux des colonies voisines, renonçant à tenir compte du ciel, ont établi (un système) de mesure par lequel se maintiendraient seulement la superficie des *centuries* et la longueur des limites. Certains se sont basés sur la longueur du territoire et ils ont tracé le *decumanus* là où elle était la plus longue. Certains ont tout retourné, ils ont tracé le *decumanus* vers le midi et le *kardo* vers l'orient; ainsi dans l'*Ager Campanus* qui est autour de Capoue ». <sup>9</sup>

Ce sont ces textes qui ont pu laisser penser que les Romains utilisaient la course du soleil pour déterminer l'orientation des centuriations. Mais de fait l'étude des procédés d'arpentage ont mis en évidence des techniques de géodésie qui montrent bien que les *finitores* concevaient leur œuvre en laboratoire et utilisaient toute la palette des ressources de la science mathématique pour concevoir les *limitationes* et l'idée qu'ils utilisaient l'orientation solaire n'est plus guère de mise aujourd'hui<sup>10</sup>. Nous présentons ici quelques cas pratiques observés en Gaule du Sud.

\*

A Nîmes l'empereur Auguste, dès le début de son règne<sup>11</sup>, ordonne la création d'une

---

8 Lachman Frontin p. 27, 13-17; 26, 1-10.

9 Lachman, Frontin p. 170, 3-16.

10 L. R. Decramer, R. Elhaj, R. Hilton et A. Plas, « Approche géométrique des centuriations romaines. Les nouvelles bornes du Bled Segui », *Histoire et Mesures*, 2002, XVII - 1/2, *Varia*, p. 109-162.

11 Deux exèdres appartenant sans doute à l'aménagement du sanctuaire de la fontaine sont datées du neuvième consulat d'Auguste (Année 25) CIL, XII, 3148 et 3149 cf. A. VEYRAC et J.-M. PENE, "L' *Augusteum* de la Fontaine de Nîmes : étude archéologique du bassin de la source et de la canalisation souterraine ouest", *RAN*, 27-28, 1994-1995, p. 166-167.

C'est dans sa huitième puissance tribunicienne (16-15 av. J.-C.) qu'Auguste donne ses portes et ses murs à la colonie comme l'indique l'inscription dédicatoire de la porte est de la ville ("...*portas murosque coloniae dat*" CIL XII, 3151. Sur ce point cf. P. GROS, "Rapport de synthèse", dans *Les enceintes augustéennes dans l'Occident romain, Actes du colloque international de Nîmes, (III<sup>e</sup> congrès archéologique de Gaule méridionale), 9-12 octobre 1985*, Nîmes, BEAN., nouvelle série, n° 18, 1985-1987, p. 159.

Dans le même sens d'une intervention précoce du *princeps* va la présence de vestiges d'un premier ensemble public, localisé dans l'aire de la maison Carrée, daté du courant du dernier quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (entre 25 et 10 av. J.-C.) représenté à l'ouest, par un espace ouvert entouré par une galerie à portique

nouvelle *limitatio* - une centuriation en l'occurrence - connue sous le nom de Nîmes B, et orientée à 12° à l'ouest du Nord géographique. Son emprise concerne tout à la fois la ville et les campagnes et le renouvellement dont leur organisation fait l'objet participera ainsi d'une seule et même dynamique. Sont concomitamment bâtis les installations du sanctuaire de la fontaine que P. Gros identifie à un *Augusteum* et dont il reste notamment la bordure méridionale du bassin de la source, un édifice de plan carré peut-être la base d'un autel au dieu Nemausus<sup>12</sup> ou d'un groupe statuaire, le nymphée ou *lacus*, la *porticus triplex*, les propylées, la salle voûtée connue sous le nom de "temple de Diane" ainsi qu'une rampe monumentale d'accès à la tour Magne<sup>13</sup>. Participent de ce plan le *forum*, la Maison Carrée, temple dédié aux Princes de la Jeunesse, et les bâtiments sur lesquels elle fut élevée<sup>14</sup>. D'autres structures relevant de la même orientation ont également été mises au jour au cours de différentes fouilles archéologiques au centre ville.<sup>15</sup>

Dans la campagne, cette centuriation qui s'étend à l'est et au nord à la latitude du cours du Gardon et du "Camp des Garrigues", vers l'ouest dans la région du Lez, vers le sud jusqu'à la latitude de Saint-Gilles et vers l'est jusqu'au Rhône compte parmi ses *decumani* plusieurs tronçons de la voie domitienne entre Nîmes et *Ambrussum*<sup>16</sup>. Tandis que l'on repère sur les documents planimétriques de très nombreux éléments appartenant au paysage contemporain, ruisseau, limites de communes (anciennes paroisses), limites de parcelles, chemins, haies d'arbre etc., orientés comme Nîmes B.

Dans le cas de la centuriation Nîmes B l'orientation correspond à la reprise d'une orientation indigène présente dans la ville proto-historique<sup>17</sup>. Près du sanctuaire de la fontaine, aux pieds de la Tour Magne, et du "temple de Diane" les fouilles de "Villa Roma», ont en effet mis au jour un bâtiment public indigène, tardo-hellénistique, dont le plan d'urbanisme augustéen a partagé l'orientation.<sup>18</sup>

Il est évidemment tentant de reconnaître là la patte d'Auguste instituant un retour vers la tradition assorti d'une captation, au profit du *princeps*, des dévotions consacrées à la source. Dans ce contexte le rhabillage augustéen de la vieille tour culminante du Mont Cavalier prend

---

(M. CÉLIÉ *et alii*, "Enceintes et développement urbain: Nîmes antique des origines au I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.", JRA, 7, 1994, p. 391.)

12 . P. Gros, " L'*Augusteum* de Nîmes", RAN, 17, 1984, p. 123-134. et p. 128.

13 . P. Varene, "La tour Magne et l'*Augusteum* de Nîmes", *Revue archéologique*, 1, 1987, p. 91-96.

14 . C. Pellecuer et M. Célié, notice "Rue Corneille / Rue Molière. Fouille de l'Ancien Théâtre", dans *Archéologie à Nîmes, 1950-1990. Bilan de 40 années de recherches*, Nîmes, 1990, p. 87-90. Il s'agit d'un ensemble public, de peu antérieur à la maison Carrée, daté du courant du dernier quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

15 M. Assénat, *Cadastres et romanisation dans la cité antique de Nîmes (II<sup>e</sup> s. av. J.-C. - II<sup>e</sup> s. ap. J.-C.)*, Sup. n° 36 de la Revue Archéologique de Narbonnaise, 2006, p. 113-115

16 M. Assénat, 2006, 72-73

17 M. Assénat, Contribution à l'étude des cadastres romains de la basse vallée du Rhône : nouveaux apports et problèmes de chronologie. », *RANarb*, 24, 1991, p. 48 (p. 39-62), et M. Assénat, 2006, p. 114.

18 . Cf. E. Guillet *et alii*, "Un monument à portique tardo-hellénistique près de la source de la fontaine, à Nîmes (Gard)", *DAM*, 15, 1992, p. 57-89, et L. Sauvage, "Le sanctuaire protohistorique de la Fontaine à Nîmes, à la lumière des découvertes récentes", *DAM*, 15, 1992, p. 112-116.



également tout son sens.

Nous pouvons citer d'autres plans d'origine préromaine qui ont ainsi été réutilisés. Ainsi une centuriation romaine de l'Ampurdan reprend la direction du cadastre hellénique d'Ampurias<sup>19</sup>, tandis qu'à Carthage le plan urbain romain a adopté la même orientation que les vestiges puniques de la ville basse.<sup>20</sup>

\*

Je laisse de côté la question de l'utilisation de points de visée dans les techniques agrimensoriques antiques et renvoie sur ce point aux travaux de l'équipe de Lionel Decramer<sup>21</sup>. Disons rapidement que l'hypothèse de l'emploi d'un tel procédé a été plusieurs fois formulée pour la Gaule du Sud. Ainsi F. Favory a proposé que l'axe cardinal majeur du cadastre "Montpelliérais A" ait été visé, depuis le tronçon de la voie domitienne joignant Montbazin au Lassédéron, sur le monument du site du Castellat à Murviel-les-Montpellier.<sup>22</sup> Les fouilles archéologiques conduites par A. Pérez sur l'axe du premier *cardo* théorique situé à l'est du *cardo maximus* tel que le définit F. Favory, ont en tout cas confirmé l'existence, à cet emplacement, d'un chemin antique.<sup>23</sup>

Un cas de figure comparable est enregistré s'agissant du cadastre orange E. La restitution de la centuriation montre en effet qu'un *limes* théorique aboutit au sommet de la colline de Thouzon, point topographique élevé et possible point de visée, culminant à 99 mètres, et émergeant de cette zone déprimée<sup>24</sup>.

Mais ces observations sont incomplètes et demandent à être approfondies et rapprochées de l'ensemble des faits géométriques observables qui peuvent concourir à expliquer la genèse topographique des réseaux précédemment cités. Citons le cas du réseau Béziers B orienté à 32, 3° Est où il est à la fois possible d'observer que sa construction est en relation avec une visée depuis l'*oppidum* de Béziers sur l'éminence du Plan de Celessou dans l'arrière pays biterrois<sup>25</sup> et qu'elle s'appuie sur un rapport de triangulation où la voie domitienne est la diagonale d'un triangle dont les cathètes représentent 3 et 4 centuries<sup>26</sup>.

---

19 . R. Plana-Mallart, "Romanisation et aménagements fonciers dans le nord-est catalan", dans *Structures rurales et sociétés antiques, Actes du Colloque de Corfou (14-16 mai 1992)*, Paris, 1994, p. 343 sq. éd. P.- N. Doukellis et L.-G. Mendoni.

20 . Sur ce point voir F. Rakob, *Karthago I, die Deutschen Ausgrabungen dans Karthago*, 2 vol., Mayence, 1991, éd. Philip von Zabern.

21 **L. R. Decramer, R. Elhaj, R. Hilton et A. Plas**, « Approche géométrique des centuriations romaines. Les nouvelles bornes du Bled Segui », *Histoire et Mesures*, 2002, XVII - 1/2, \_Varia, p. 1-2 (pp ; 109-162)

22 . F. Favory, « Le territoire de Murviel-les-Montpellier dans l'Antiquité et le Moyen-âge », *RAN*, 24, 1991, p. 63-110.

23 . *BSR-LR*, 1991, p. 77.

24 M. Assénat, 1994-1995, p. 44.

25 A. Pérez, *Les Cadastres Antiques en Narbonnaise Occidentale. Essai sur la politique coloniale romaine en Gaule du Sud (II<sup>e</sup> s. av. J.-C. – II<sup>e</sup> s. ap. J.-C.)*, 29<sup>e</sup> Supplément à la Revue Archéologique de Narbonnaise, Paris, CNRS Editions, 1996, p. 80.

26 A. Pérez, 1996, 52-53.

\*

Et ce dernier procédé, celui où une voie sert d'hypoténuse à la construction d'un carroyage orthonormé est particulièrement bien attesté en Narbonnaise occidentale. C'est en étudiant les centuriations du Languedoc occidental que M. Clavel-Lévêque et A. Pérez ont mis en évidence de nombreux cas où l'orientation d'une centuriation est déterminée par une telle opération de triangulation.

Ainsi entre Béziers et Cessero le même tronçon de la voie domitienne constitue l'hypoténuse de quatre carroyages<sup>27</sup>.

Le réseau « Béziers D » a été créé dans une triangulation où la voie, entre Béziers et Cessero, constitue sa diagonale dans un rapport de 1/1 centurie. L'orientation de la centuriation peut être précisément mesurée. Elle s'établit à N 23° 3' E, à la longitude de Béziers. Il s'agit d'une grande centuriation classique de 20 x 20 ou de 10 x 10 *actus* comme peut le laisser penser la présence de nombreux *limites intercisivi*. Elle s'étend entre les confins narbonnais à l'Ouest et le Lez à l'Est, réunissant donc plus que le seul territoire de la colonie biterroise.<sup>28</sup>

Le réseau « Béziers E- Luteva » adopte une orientation à N 42° E et s'articule comme l'a établi A. Pérez dans un rapport de 1/2 centuries sur la base de la voie domitienne. Il se déploie entre Béziers et Montbazin d'Ouest en Est et du littoral à la plaine de Clermont l'Hérault du Sud au Nord<sup>29</sup>. Le cadastre Béziers B quant à lui est établi, comme on l'a vu plus haut, dans un rapport de triangulation où la voie est la diagonale d'un triangle dont les cathètes représentent 3 et 4 centuries<sup>30</sup>.

Le cadastre Béziers A, orienté à N1,3° Ouest s'articule en diagonale dans un rapport du 1/2 sur un tronçon de la *via domitia* entre Pontserme et Béziers et dans un rapport de 3 centuries sur 8 sur un tronçon de la même *via* entre Cessero et Béziers. Il s'étend d'Est en Ouest de Cruzy à Balaruc et loin vers le nord jusqu'à la cote isométrique 150<sup>31</sup>.

Un autre cas de figure a été mis en évidence par A. Pérez au Sud-Ouest de Narbonne.

Selon le même principe que précédemment l'orientation des centuriations Narbonne B et Narbonne D sont dues aux articulations géométriques qu'elles entretiennent tout à la fois avec la voie des Corbières et la *via domitia*.

Narbonne B orientée à N21 ° Est s'articule selon un rapport de 2/3 centuries avec la voie

---

27 Pour une étude exhaustive, cf. A. Pérez, "Les cadastres antiques de la cité de Béziers. Systèmes inédits et problèmes de chronologie", *RAN*, 23, 1990, p. 33-52, et surtout *Les cadastres antiques...*, p. 51-73. M. Clavel-Lévêque, "Centuriation, géométrie et harmonie. Le cas du Biterrois", dans *Mathématiques dans l'Antiquité, Mémoires XI du Centre Jean Palerne*, Saint-Etienne, 1992, p. 161-176.

28 A. Pérez, *Les cadastres antiques en Narbonnaise occidentale. Essai sur la politique coloniale romaine en Gaule du Sud (II<sup>e</sup> s. av. J.-C. - II<sup>e</sup> s. ap. J.-C.)*, *RAN*, suppl. n° 29, CNRS éd., Montpellier, 1995 p. 52-53 ; 129-143.

29 A. Pérez, *Les cadastres antiques...*, pp.52-53 ; 147 et suiv.

30 A Pérez, *Les cadastres antiques*, p. 52-53

31 M. Guy, «L'apport de la photographie aérienne à l'étude de la colonisation antique de la Province de Narbonnaise», dans *Colloque international d'Archéologie aérienne, 31 août - 31 septembre, 1963*, Bibliothèque Générale de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, VI<sup>e</sup> section, 1964, p. 117-124. M. Lévêque, *Béziers et son territoire dans l'Antiquité*, Paris, 1970. A. Pérez, 1996, p. 80 ; 52-53.

domitienne et de 1/6 centuries avec la voie des Corbières.

Quant à Narbonne D orientée à N32° E elle s'articule selon un rapport de 1/1centurie avec la *via domitia* et de 2/3 centuries avec la voie des Corbières<sup>32</sup>.

En Uzège le même cas d'utilisation d'une voie comme hypoténuse est attesté et associé à un procédé qui nous a permis de mettre en évidence l'utilisation jusque là non vue, des propriétés des nombres plans semblables<sup>33</sup>. Cette technique consiste à utiliser la totalité du bornage d'une centuriation préexistante pour construire un nouveau réseau différemment orienté. En Uzège quatre centuriations sont concernées par ce procédé.

Un cadastre Uzès A orienté à N 14,2'E, un cadastre Uzès B orienté à N28° 2'E, un cadastre Uzès C orienté à N 16° 4' W et un cadastre Orange-Nîmes orienté à N5° , 2'W.

Les écarts angulaires entre les centuriations de l'Uzège.

Sur les documents planimétriques produits après restitution théorique des centuriations il est possible d'observer qu'une voie majeure d'Uzès B Nîmes représente l'hypoténuse d'un triangle rectangle de 1/4 centuries dans ses relations avec Uzes A, et qu'elle représente encore l'hypoténuse d'un triangle rectangle de 1/1 centuries dans ses relations avec Uzes C-Nîmes. Sur ces mêmes documents il est également possible de constater que les trames sont également superposées entre elles. Ainsi toutes les 7 centuries un *limes* de Uzès C Nîmes entre en diagonale dans la trame de Uzès A formant des triangles rectangles de 3/5 centuries, et inversement. De même toutes les 5 centuries Uzes B Nîmes entre en diagonale dans la trame d'Orange Nîmes, orientée 5,2 à l'Ouest du NG et formant des triangles rectangles de 2/3 et inversement.

( (LEGENDE si on relie, tels qu'ils sont représentés sur la figure, les points 0-2 et 3-2, puis 3-2 et 0-3, on obtient un rectangle d'une longueur de deux unités et d'une largeur de trois. On ajoute ensuite à chacun des côtés une longueur qui lui est proportionnelle ( $0-4 = 0-2 + 2-2$  ;  $0-6 = 0-3 + 3-3 - 0-6 = 0-2 + 2-2 + 4-2$  ;  $0-9 = 0-3 + 3-3 + 6-3$ , etc.).

Dans ce dernier cas de figure les bornes de la centuriation précédente sont sélectionnées au regard des propriétés offertes par les "nombres plans semblables". Le carroyage d'une centuriation constitue alors une trame de "rectangles semblables"<sup>34</sup>. Les diagonales de chacun

---

32 A. Pérez, 1996, p. 54-55.

33 M. Assénat, « De Nola à Uzès : étude d'un procédé d'arpentage antique. », in : Rousselle (A.) dir. *Monde rural et histoire des sciences. Du bon sens à la logique*. Deuxième journée d'études du centre de Recherches historiques sur les Sociétés méditerranéennes, Perpignan, 1996. Perpignan, PUP, 1998, p.13-36.

34 . Les "nombres plans semblables", de même que les "rectangles semblables" sont parfaitement connus



des rectangles semblables ont la propriété d'être, entre elles, équidistantes<sup>35</sup> puisque ceux-ci ont été "construits" par voie de croissance gnomonique

La distance qui les sépare est donnée par la hauteur d'un triangle, on multiplie alors la valeur de cette hauteur, par définition perpendiculaire à l'hypoténuse, jusqu'à obtenir une valeur divisible par 20 actus.

Par exemple dans le cas des centuriations Uzès-B Nîmes et Orange-Nîmes, qui est représenté sur la figure, les valeurs des deux cathètes sont 2 et 3, la valeur de la diagonale est égale à 3,6055513, ou peu différente, et donc la valeur de la hauteur du triangle est égale à 1,6641006, ou peu différente. On multiplie cette valeur par x pour obtenir une série dérivée dans laquelle on cherchera la valeur la plus proche d'un nombre entier. Dans ce cas on obtient la série suivante : 1,6641006 - 3,3282012 - **4,992318** - 6,6564024 - 8,320503 - 9,9846036 - 11,648704 - 13,312805 - 14,976905. C'est ici **4,992318** qui constitue la meilleure valeur approchée d'un nombre entier : **5**. On l'obtient en multipliant la hauteur, 1,6641006, par 3. On en déduit que l'intervalle compris toutes les quatre diagonales des rectangles "construits" par voie de croissance gnomonique, dans le rapport que nous avons dit (double, triple, quadruple, etc.), est divisible par cinq unités. On voit donc que si on matérialise dans une série de rectangles semblables de dimension 2/3 une diagonale sur quatre, on obtiendra des lignes distantes d'une valeur très peu différente de **cinq**. L'erreur induite par l'utilisation d'une valeur approchée est dans ce cas très faible et peut expliquer les légères différences constatées sur le module des centuries. Pour réaliser un carroyage parfait, de ~ 5 x 5 unités dont les lignes entrent en diagonale toutes les cinq unités, dans celui du système orthonormé il suffit d'inverser les axes des abscisses et des ordonnées : on obtient les perpendiculaires de ces lignes telles qu'elles soient également équidistantes de cinq unités toutes les quatre diagonales.

La même démonstration est valable pour les centuriations "Uzès A" et "Uzès C - Nîmes", articulées quant à elles dans un rapport de 3 x 5 centuries toutes les sept centuries.

\*

L'observation de ces cas de figures peut également être rapprochée des textes gromatiques, textes qu'elle contribue à éclairer, ou tout au moins à mettre en perspective<sup>36</sup>.

C'est ainsi qu'A Pérez a proposé d'expliquer un fragment attribué à Gaius et Theodosius grâce aux éclaircissements des situations concrètes étudiées dans le Narbonnais-Bittérois où la voie domitienne constitue l'hypoténuse de différents systèmes. Le procédé décrit dans ce

---

pendant l'Antiquité. Sur ce point cf. P.-H. Michel, *De Pythagore à Euclide. Contribution à l'histoire des mathématiques pré-euclidiennes*, Paris, 1950, p. 321 et suiv.

35 . Selon le théorème de Thalès, « lorsque des droites sont parallèles, elles déterminent sur deux sécantes quelconques des segments correspondants proportionnels », ( $ab/bc = a'b'/b'c' = ac/a'c'$ ).

36 . Les références sont ici empruntées à F. Blume, K. Lachman et A. Rudorff, *Die Schriften des Römischen Feldmesser*, Berlin, t. 1, 1848. Sur l'histoire de la transmission de ces textes, cf. L. Toneatto, *Codices Artis Mensoriae ; I Manoscritti degli antichi opuscoli latini d'agrimensura (V - XIX sec)*, Spolète, 1994, 3 vol.

fragment se rapporte en effet à une méthode de bornage et d'établissement de *limites* induits par un rapport à une hypoténuse (voie) qui en détermine *in fine* l'orientation.

« Nous avons établi sous terre des bornes carrées, celles que les mensores d'Italie donnent pour spécifiques de l'hypoténuse (ou bien : « nous avons établi (sous terre) des bornes carrées, celles auxquelles se conforment les mensores d'Italie en faveur de l'hypoténuse »). Nous avons marqué le cathéte, par des bornes majeures, surélevées, en forme de trifinium (conjonction de trois voies). Nous avons marqué ensuite les autres chemins (*cursorii*) par des bornes carrées. Ceux qui ignorent les mesures de celles-ci ne peuvent pas comprendre si elles (les bornes) s'appliquent au trifinium ou au *cursorius*, et, de la sorte, ils font aboutir faussement beaucoup de limites : en réalité elles (ces bornes) sont distantes respectivement de 374 et de 500 pieds. »<sup>37</sup>

Dans le même sens les procédés observés en Uzège ont été rapprochés des textes issus du corpus.

Se trouvent ainsi dans les textes des allusions aux superpositions des trames comme le témoignage de Siculus Flaccus relatif aux *renormationes* successives :

« Cela advient quelquefois, comme on le reconnaît dans la région de Nola, que de la même façon [...] la division ne soit pas extraite d'un point, mais [extraite] de limites différents qui se croisent de manière oblique. Il faut donc voir que par la signification des lignes une région peut être caractérisée pour que soit compris A DROITE ou A GAUCHE DU DECUMANUS LE PLUS A DROITE, ou, A DROITE, ou A GAUCHE DU DECUMANUS LE PLUS A GAUCHE. »<sup>38</sup>

De même le mode de division en *saltus* mentionné par les textes pourrait bien correspondre au premier carroyage obtenu par superposition des trames à partir duquel on obtenait les surfaces devant ensuite être divisé en centuries : « Le decumanus et le cardo majeurs doivent être tirés par les meilleurs des arpenteurs, de même ils devront refermer isolément (un à un) les *quintarii*, parce que si l'on fait dans l'œuvre une erreur dommageable, il est difficile de la corriger sans rougir après un grand avancement (des travaux) »<sup>39</sup>

Ainsi encore de la "*limites reposito*" de M. Iunius Nipsus<sup>40</sup> qui peut être rapprochée de l'étape pendant laquelle les arpenteurs divisent le *saltus* et répartissent l'erreur engendrée par le procédé de construction par superposition de trames.

« Nous remplaçons ainsi les *varationes* dans les champs ayant fait l'objet d'une division. Soit une pierre distante de 700 pieds d'une pierre et de 1 630 pieds d'une autre pierre. En un point sont 2 400 pieds. Vare de 20 pieds jusqu'à l'autre pierre. Je vois toujours que tu précèdes de 20. Parce que c'est un entier je retiens la 20<sup>e</sup> partie. On fait pareillement la *varatio* : c'est-à-dire que si tu fais un remplacement (ou

---

37 Référence de ce texte ? A. Pérez, 1996, p. 60 et suiv.

38 Lachman, Siculus Flaccus, 162, 2-8

39 Hygin le Gromatique, *De limitibus constituendis*, La 191-14.17. Voir aussi Lach., 168 A = Thulin, 107 A 138, et Thulin, 107 a.

40 . Lach, 288-19 à 289-6.

*un remplacement) de façon à replacer (ou remplacer) pour chaque actus les pieds que tu as varés, (fais de même) ensuite pour les autres s'il faut faire avancer le même limes. Mais si tu as poussé après les champs au delà de 20 pieds, à cet endroit, tu renormeras un actus 21 pieds et tu poseras un jalon à la perpendiculaire (au fil à plomb). Ensuite, dans les 120 pieds suivants tu renormeras de la même façon 22 pieds et tu poseras un jalon. Ensuite ayant visé les deux jalons et la pierre tu iras droit sur ce limes. De même si tu voulais aller en arrière de la pierre depuis laquelle tu es parti, ôte dans les actus autant de pieds de la varatio que tu as ajouté. Si tu allais en avant, là non seulement tu devras spécifier<sup>41</sup> actus", mais aussi plus ou moins<sup>42</sup> 60 ou 80 pieds" en fonction du calcul. » (120. 120. 120. 120)*

Dans l'exemple du rapport 2 x 3, si le module de la première centuriation utilisée comme base équivaut à 710 mètres, celui de la seconde sera mesuré à 708,90916 mètres. A l'échelle du *saltus*, l'arpenteur trouvera donc un excès de 1,0904 mètre soit 4,10 pieds (0,2659 cm) par centuries et 20,50 pieds par *saltus* de 5 x 5 centuries. On restitue les choses comme suit : l'arpenteur commence par border le terrain avec les instruments usuels et évalue l'excès ; il répartit cet excès en divisant 20,50 par 5, obtient un chiffre proche de 4, revient à la première borne et reprend sa mesure en ajoutant quatre pieds, retourne sur la seconde, reprend sa mesure, ajoute huit pieds et pose un jalon, retourne sur la troisième borne, reprend sa mesure, ajoute douze pieds et pose un jalon, etc. ; chaque fois des visées permettent de vérifier l'alignement des points et quand, depuis la cinquième borne, il ajoutera vingt pieds, il retombera exactement sur la borne commune aux deux centuriations.

\*

Est-ce alors à dire qu'il faille écarter totalement les leçons d'Hygin et de Frontin plaçant à l'origine des centuriations une division quadripartite des territoires orientée selon la course du soleil ? Sans revenir sur la question complexe de l'origine étrusque du rituel décrit, question dont on retrouvera l'exposé dans le livre d'A. Pérez<sup>42</sup>, nous voudrions simplement faire ici la remarque pratique suivante qui consiste à accorder plusieurs niveaux de lecture aux textes gromatiques. Au moment de l'inauguration des centuriations devaient être accomplis un certain nombre de rites et il est possible que, pour ce faire, on ait désigné à ce moment un *locus gromae* situé au croisement d'un *cardo maximus* et d'un *decumanus maximus* choisis a posteriori dans un système de coordonnées géodésiques pré-établi grâce à des savoirs techniques ne devant rien à l'observation du soleil. Il pouvait alors être rappelé que la centuriation reproduisait sur terre le système de l'univers. L'énonciation performative suffisait à la paix des dieux et à une fondation *auspicaliter*. Et il n'était absolument plus nécessaire que l'orientation du système reposât sur une quelconque orientation solaire puisque techniquement la tenue du système était établie sur des bases

---

41 . Sur la traduction de "observare", cf. J.-Y. Guillaumin, "La signification des termes *contemplatio* et *observatio* chez Balbus et l'influence héronienne sur le traité", dans *Mathématiques dans l'Antiquité, Mémoires XI du Centre Jean Palerne*, p. 205-214.

42 A Pérez, 1996, p 66 et suiv.



géodésiques qui en garantissaient la justesse. Les travaux conduits sur la grande centuriation tunisienne tendent à montrer que dans le cas de ce réseau le point d'origine d'arpentage, celui où les géomètres ont établi leur base en terrain plat dans le *Saltus Massipianus* est distinct de celui où ils ont défini leur axes cardinaux<sup>43</sup>. Ce dernier se situerait sur l'observatoire naturel de la Table de Jugurtha.

On a souligné ailleurs, et ceci constitue un second niveau de lecture, que les anciens et en particulier l'école pythagoricienne recherchait l'explication de l'univers dans les vertus des nombres et que l'harmonie des nombres, leur propriétés, étaient nécessairement le reflet de l'harmonie de l'univers. Ont également été soulignés les emplois privilégiés, dans les constructions des centuriations, de ces mêmes nombres aux propriétés remarquables connues de la mathématique ancienne. Ainsi les géodésiens, en amont élaboraient déjà une architecture dont la réalisation terrestre n'était possible que par une accordance avec les lois de l'univers tout entier.

\*

On voit donc que la question des orientations est loin d'être simple. De l'orientation dépendant la cohésion de la trame elle doit être rigoureusement établie, et reproduite à chaque intervention de découpage dans la trame. Elle est déterminée par la mise en oeuvre de techniques qui l'induisent et qui reposent sur des principes géodésiques. Parce que la création des centuriations répond à des objectifs liés à l'administration des territoires conquis elle doit respecter un certain nombre de règles sociales et politiques et doit être fondée religieusement, *auspicaliter*.

L'observance des rites prescrits, tenir compte de la course du soleil par exemple, n'étant pas nécessairement techniquement compatible avec la mise en oeuvre de méthodes géodésiques, les rituels ont pu s'adapter en choisissant après coup dans la trame un „point idéal“, le *locus gromae*, et des axes majeurs. Ce qui évidemment n'exclut pas un choix guidé par des objectifs purement administratifs. Mais de cette façon l'utilisation de procédés géodésiques ne changeaient rien à la valeur sacrée des *limites* que leur confère l'*auctoritas* de l'auteur de la *limitatio*. Et ce d'autant que la science géodésique pouvait aussi permettre, comme ce fut le cas à Nîmes au sanctuaire de la Fontaine, de s'adapter assez facilement à une topographie sacrée antérieure... Cet aspect de la problématique devra bien-sûr être ouvert à nouveau lorsque notre groupe de travail abordera la question du culte impérial.

---

43 . Cf. L. Decramer et P. Etcheko, "Les centurions-triangulateurs de la III<sup>e</sup> légion Auguste", XYZ, n° 78, 1<sup>er</sup> trimestre 1999, p. 76. L'équipe de Lionel Decramer a mis en évidence une méthode d'arpentage mettant en oeuvre une succession de losange qui montre également l'intervention de géodésiens dans l'élaboration des trames.

# 日本の法体系および司法制度における条理と 義理の役割に関する簡潔な概観

ジャン=ピエール・ラザフィ=アンドリアミハイngo (パリ弁護士会・名誉弁護士)

飯坂晃治 (別府大学) 訳

日本の法体系および司法制度は、おそらく他の制度化された諸権力よりも、日本で作られた社会的価値の存続を明らかにする。というのも、その法制度および司法制度は、特徴的なシンクレティズムにより、数世紀をかけて形成されたものであるからである。

事実、仏教の解放的な伝統は儒教の教えや神道の精神性に近く、またそこから《契約》と正義という独特な観念が生じた。それらは、本質的に社会の協調と結束の追求に立脚するものである。

## 一般的背景

ところで、日本の司法制度において和解に与えられた役割は、中国のように、社会および人間関係の協調という考えと、同意の上での服従というある種の文化に支配された社会では、重要であり、またそうあり続けている。

とりわけ家庭や日常生活に関する訴訟を扱う最下級の裁判や第一審の裁判の段階では、裁判官は、日本の司法の法規と手続きにより定められた基準に従って市民のなかから選ばれた調停人に取り巻かれることになる。

それと同様の精神で、検察の段階には、「不起訴処分を監視する委員会」(=検察審査会)がある。これは、検察がある告訴を不起訴処分にしようとした場合に、検察にその告訴の起訴処分を強制する機会を市民に与えるものである。法規範の体系において、19世紀はじめにフランスとドイツのモデルにしたがって編纂された法律と規則は当然のことながら慣習法(これもまた当時、包括的に体系化されたものであった)に優越し、法解釈のほうは重要な役割を果たす学説に強く影響される。

## 条理の特性

しかし、例外的に、とりわけ和解において、あるいは、《正当な決定》ないしは《公正な決定》が求められるような事件の独特の複雑さに直面したときに、いま述べたような法源がない場合、裁判官の決定に影響を与えることになるのは、日本の伝統的な観念である《条理》である。

したがってその観念は、実定法、すなわち明文化された法の枠組みを超えるものである。

その意義を理解するために、小山教授の言葉を引用しよう:《条理は、字義の上では、人々が歩まなければならない理の道を意味する…人生の所与の条件の影響を受けながらも…正しい…正しく見える…行動をするために、歩むことができる、あるいは歩まなければならない何らかの道である》

したがって《条理》は、家族ないしは日常生活に関する訴訟や、慣習法が多数ありかつ不完全な商業上の事件においてだけでなく、ときには、法の牴触が複雑で込み入った状況を引き起こしうるよ

うな国際的な私法と国際商業に関する事件においても適用されうる。

日本では、社会の機能に関するもう一つの《義理》という観念に導かれる行動規定が、あらゆる人々の関係を良好に保つ情愛や思考を破壊してゆくような訴訟よりも、適切な示談の選択を指向するということを指摘するとき、司法によるものもよらないものも含めた、あらゆる形式のもとでの和解の基本的な役割を理解することができ、また、それゆえ、《条理》の選択の余地の基本的な役割も理解できる。

そのような事実は、日本と日本人をアメリカ合衆国とアメリカ人から明確に区別し、相互の信頼にもとづく契約関係をよく安定させるものである。そのうえ、アメリカ合衆国では契約が、数十頁にもおよぶ法的効力を持つ法解釈的・学説的な注記を伴いうる——伴わなければならない——ところが、日本では、たった1頁にまとめられた文章を必要とするのみである。

それこそまさに、《義理》と《条理》という慣習法の影響をうけた独特の規定と結びついた、民法の強固な伝統の結果である。

したがって、有名な日本の社会的結束も、日本の名門企業の集団（《系列》）も、西欧型の契約の概念とは無関係なように思われる；しかしそれどころか、協調の追求の延長線上に、そして、とりわけ《義理人情》の尊重とともに、その種の明文化されない種々の行動規範がある。それは、あらゆる場面とあらゆる状況・機会に適用され、同様に《体系化された》慣習法を形成するのである。…ただし、その慣習法も明文化されていないのではあるが。

それゆえ、日本の法律の法源のなかに、そして、実定法（憲法や法律、明文化された規則の規定）の規定の多様化にもかかわらず、慣習法が正しい位置に現れることは、驚くべきことではない。それに、その点に関して、日本の民法の第92条からは、公の秩序に関しない法的規定とは異なる慣習法が存在し、優先されるのはその慣習法である（これは一般に、商業に関してそうである）、ということがわかる。

日本の裁判官は、もちろんそのような規定に縛られている。

しかも、我々が先に指摘したように、日本の裁判官は、いかなる法律の規定も、慣習法も、司法も、判例も適用されえない場合に、《条理》の概念を援用することができる。すなわち、実際には、上に言及した仏教の解放的な伝統、儒教の教え、神道の精神性により形成された思慮分別の教えの影響を受けた、人間の良心のみに頼ることができるのである。

冒頭の指摘から、このように結論が結ばれるが、しかし、ここでまったく不完全な概観を提示した、すべての概念に関する議論には、検討の余地が残されている。



# BREFS APERCUS SUR LE RÔLE DU JÔRI ET DU GIRI DANS LE SYSTEME JURIDIQUE ET JUDICIAIRE JAPONAIS

Le système juridique et juridictionnel japonais donne un éclairage sur la permanence des valeurs sociales japonaises façonnées ici, sans doute plus que dans les autres pouvoirs institutionnels, parce qu'il s'est formé au cours des siècles, par un syncrétisme marqué.

En effet, la tradition libératrice bouddhiste voisine avec les préceptes confucéens et la spiritualité shintoïste et s'en est résultée une conception spécifique du contrat (« Keiyaku ») et de la Justice, qui se base essentiellement sur la recherche de l'harmonie et de la cohésion sociale.

## Le contexte général

Or, dans le système judiciaire japonais le rôle dévolu à la conciliation, dans une société dominée comme en Chine par la notion d'harmonie sociale et relationnelle et par une certaine culture de soumission consentie, est et demeure important.

C'est ainsi qu'au niveau des tribunaux de base et du premier degré de juridiction, notamment pour tout ce qui touche aux affaires familiales ou de la vie courante, le juge professionnel s'entoure de conciliateurs recrutés parmi les citoyens, selon des critères définis par le code de procédure civile japonais.

Dans le même esprit, au niveau des parquets il existe un « Comité de surveillance des classements sans suite » donnant la possibilité aux citoyens d'obliger le parquet à diligenter une plainte au cas où ce dernier serait tenté de classer sans suite une plainte. Dans la hiérarchie des normes juridiques, certes lois et règlements, initialement codifiés selon les modèles français et allemand dès le XIX<sup>ème</sup> siècle, priment sur la coutume (laquelle est désormais largement codifiée elle aussi), et la jurisprudence est pour sa part fortement influencée par la doctrine qui joue un rôle considérable.

## La spécificité du Jôri

Mais, il est une notion traditionnelle japonaise, le « Jôri » (ou « Jyôri »), qui exceptionnellement, surtout en matière de conciliation ou même face à la complexité particulière d'une affaire qui réclame une « décision juste » ou « équitable », va inspirer la décision du juge face aux éventuelles lacunes des sources précitées.

C'est une notion qui dépasse donc le cadre du droit positif, c'est-à-dire écrit.

Pour en comprendre le sens, nous citons le professeur Koyama : « *le Jyōri signifie, au sens littéral, le chemin de la raison qu'on a à suivre...un chemin quelconque qu'on peut ou qu'on doit suivre pour se comporter en juste...qui nous semble juste...sous l'influence des données de la vie humaine* ».

Le « Jōri » peut ainsi trouver application, non seulement dans les affaires familiales ou de la vie courantes, également en matière commerciale où les coutumes sont aussi nombreuses qu'incomplètes, mais parfois en matière de droit international privé et de commerce international où les conflits de lois peuvent donner lieu à des situations aussi complexes que compliquées.

Quand on sait qu'au Japon les règles de conduite qu'induit une autre notion de comportement sociétal, le « Giri », amène à préférer un bon compromis plutôt qu'un procès qui tend à détruire l'affection ou la considération qui nourrissent toute relation, on comprend le rôle fondamental de la conciliation sous toutes ses formes, y compris judiciaire et extrajudiciaire.

Et, partant, de la place de choix du « Jōri ».

Cette donnée différencie nettement le Japon et les Japonais des Etats-Unis et des Américains et apaise bien des relations contractuelles basées sur la confiance réciproque. D'ailleurs, là où aux Etats-Unis un contrat peut – doit – comporter des dizaines de pages avec force références jurisprudentielles et doctrinales, au Japon il n'aura besoin que de quelques clauses résumées en une seule page.

C'est assurément là le résultat d'une tradition civiliste poussée, combinée à des règles bien particulières que sont celles dictées par la coutume, le « Giri » et le « Jōri ».

On voit ainsi que ni la fameuse cohésion sociale japonaise, ni la formation de ces grandes familles d'entreprises japonaises (les « Keiretsu ») ne semblent rien à voir avec la notion de contrat de type occidental ; mais, bien plus, sont dans le prolongement de cette recherche de l'harmonie et, surtout, avec le respect du « Giri ninjo », cette sorte de éventail de normes comportementales non écrites qui s'appliquent en tous lieux et en toutes circonstances et occasions, et qui forment autant de coutumes « codifiées »...mais non écrites.

Il n'est dès lors pas surprenant que parmi les sources du droit japonais, et malgré la multiplication des règles de droit positif (les règles constitutionnelles, légales et réglementaires écrites), la coutume figure en bonne place. A cet égard, il ressort d'ailleurs de l'article 92 du Code Civil japonais que s'il existe une coutume contraire à une disposition légale qui n'est pas d'ordre public, c'est cette coutume qui prévaudra (ceci est généralement le cas en matière commerciale).

Le juge japonais est bien entendu lié par ces règles.

Bien plus, ainsi que nous le relevons précédemment, il est possible au juge japonais, quand aucune règle de droit, aucune coutume ou aucune jurisprudence ou aucun précédent ne peuvent s'appliquer, d'avoir recours à la notion de « Jôri » (ou « Jyori »), c'est-à-dire en fait à sa seule conscience d'homme imprégné de l'enseignement de la sagesse façonnée par la tradition libératrice bouddhiste, par les préceptes confucéens et par la spiritualité shintoïste évoqués plus haut.

La boucle est ainsi bouclée...mais pas la discussion, qui elle reste ouverte, autour de toutes ces notions dont on a exposé ici modestement quelques aperçus certainement bien incomplets.

### **Jean-Pierre Razafy-Andriamihaingo**

Ancien Ambassadeur de Madagascar, Expert international en Bonne gouvernance, Avocat honoraire au Barreau de Paris, diplômé supérieur d'études chinoises de l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales de Paris.



## 別府大学研究GP事業成果報告書

---

発行日	2018年2月28日
発行	別府大学 大分県別府市北石垣82
編集	山本 晴樹・飯坂 晃治
研究代表	飯沼 賢司
印刷	株式会社クリエイツ. 大分県別府市亀川東町4番20号

